

Approches coopératives



N°21. Mai 2024



**Le sport pour
tous**

**En coopération
avec l'UCPA**

"La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour l'humanité est celle de la coopération et du partenariat."
Kofi Annan



Approches Coopératives : revue trimestrielle éditée par l'APAC
Association pour la Promotion des Approches Coopératives

Directeur de la publication : Dominique BENARD contact@approchescooperatives.org

Comité éditorial : Lawrence CHILDS, Roland DAVAL, Alain DEWERDT, Patrick GALLAUD, Hamady MBODJ,
Bjorn MAYBURY-LEWIS, Dante MONFERRER, Michel SEYRAT,



SOMMAIRE

Les multiples facettes du sport pour tous.....	5
1. Le sport pour tous.....	7
Appréhender le sport comme un fait social	8
Prendre en compte la réalité et les attentes sportives des jeunes	13
Promouvoir et renforcer l'activité physique dès l'adolescence.....	19
La mise en œuvre du projet éducatif de l'UCPA : succès et défis	21
Initiatives pour le sport pour tous.....	27
Les impacts du sport pour tous à l'échelle d'un territoire.....	29
L'épanouissement par le sport et la culture	32
Le sport au service de l'émancipation.....	42
2. L'éducation sportive	48
Le rôle éducatif du sport	49
La littératie physique.....	55
Professeur d'éducation physique et sportive.....	58
Apprendre la résilience par le sport	64
Le sport et les personnes en situation de handicap	66
Ouvrir les randonnées en montagne aux personnes à mobilité réduite.....	71
Le sport en faveur des publics en situation de fragilité	74
3. Le sport outil de bien-être et de cohésion sociale	80
Les pratiques sportives tout au long de la vie	81
La raison d'être et les objectifs d'une fédération sportive	87
Le dispositif Prescri'mouv.....	93
Le sport et l'expérience de nature	96
Le Club Vosgien	105
Le sport et les valeurs universelles	108
Religion du sport ?	110
Appréhender une pensée complexe du sport.....	113

[Cliquez sur un titre pour accéder à l'article correspondant, puis cliquez sur « Retour au sommaire »](#)



Les multiples facettes du sport pour tous

Par Dominique BENARD

Au moment où les Jeux Olympiques vont s'ouvrir à Paris, et où la pratique sportive a été décrétée grande cause nationale, ce numéro était un impératif. Nous l'avons préparé en partenariat avec l'UCPA, la grande organisation des centres de plein air, qui regroupe chaque année 3 millions de participants et qui nous a fait l'honneur d'adhérer à l'APAC.

L'UCPA créée en 1965 sous l'impulsion de Raymond MALESSET, ancien résistant, inspecteur de la jeunesse et des sports, a été un élément clé de la politique de la jeunesse impulsée par Maurice HERZOG, alors secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports du président de Gaulle. Il s'agissait d'associer les pouvoirs publics et les associations de jeunesse et d'éducation populaire pour ouvrir aux jeunes des expériences enrichissantes dans quatre secteurs clés : les chantiers de jeunesse avec *Cotravaux*¹,

1. Créé d'abord en organisme de "cogestion pour le travail volontaire des jeunes" (en parité services de l'Etat et associations), puis Coordination d'associations du travail volontaire des jeunes de 1987 à 2010, *Cotravaux* (<https://cotravaux.org/>) est depuis 2011 "Réseau d'acteurs du travail volontaire".

les voyages à l'étranger avec *COGEDEP*², la coopération et le développement avec l'AFVP³ et les activités sportives et de plein air avec l'UCPA.

L'UCPA est une union de 19 associations de jeunesse et d'éducation populaire et de 25 fédérations sportives et de l'Etat (4 ministères et la Caisse des Dépôts).

Le sport pour tous

Dans un premier article, Guillaume LEGAUT, directeur général de l'UCPA nous invite à appréhender le sport comme un fait social, à mesurer son utilité sociale mais en même temps à prendre en compte les mutations sociales qui l'appellent à évoluer.

Valérie LOURDEL, directrice de l'engagement à l'UCPA nous invite

2. Aujourd'hui disparue *COGEDEP* était une association cogérée par les associations de Jeunesse et l'Etat pour les Déplacements à but Educatif des Jeunes

3. L'Association française des volontaires du progrès (AFVP) a été créée en 1963 comme une organisation cogérée par les associations de jeunesse et l'Etat afin de permettre à de jeunes français de manifester leur solidarité à l'international. En 2006, elle est devenue France Volontaires, "opérateur du ministère des Affaires étrangères" pour tout ce qui concerne le Volontariat de Solidarité Internationale.

à prendre en compte la réalité et les attentes sportives des jeunes.

Une enquête de l'ANSES nous rappelle l'impérieuse nécessité de santé publique de promouvoir et renforcer l'activité physique dès l'adolescence.

Romain EVANO, collaborateur de l'UCPA présente un patchwork d'initiatives récentes pour ouvrir à tous le sport.

Roland DAVAL⁴ s'entretient avec M. Ali REBOUH, Maire adjoint de Nantes, en charge du sport, sur les enjeux du sport pour tous à l'échelle d'un territoire et le rôle clé des municipalités à cet égard.

Le sport et l'éducation

Nous avons ensuite voulu donner la parole à des acteurs clés de l'ouverture des activités sportives au plus grand nombre : M. Gérard BRIAUD, secrétaire général, nous présente l'histoire et l'action de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et M. Thomas FONTENELLE, coordonnateur du pôle activités et culture sportive nous présente la philosophie et l'action de la Fédération Sportive

4. Roland DAVAL (Eclaireuses et Eclaireurs de France) : président de l'UCPA de 1991 à 1997

et Gymnique du Travail (FSGT). Ces deux organisations, à partir de d'origines différentes, veulent faire du sport un outil clé d'émancipation humaine.

Il nous fallait aussi explorer les fonctions éducatives du sport car nous savons aujourd'hui combien l'activité et l'entraînement physique et sportif sont essentiels non seulement pour le développement corporel et la santé mais aussi pour le développement des capacités intellectuelles et de l'apprentissage.

Monsieur Hervé SAVY, ingénieur agronome, doyen de l'inspection de l'enseignement agricole au Ministère de l'Agriculture et dirigeant de la Fédération Française de Rugby introduit le rôle éducatif du sport.

Nous proposons à cet égard la découverte de la *littérature sportive*, un nouveau concept inventé par nos cousins canadiens qui permet, dès le plus jeune âge de préciser les objectifs éducatifs de l'activité physique avec des outils éducatifs adaptés pour les atteindre.

Un entretien avec Catherine CAZIN, enseignante en EPS, nous permet de découvrir le beau métier de professeur d'Education Physique et Sportive.

Larry CHILDS, entraîneur américain de hockey sur glace nous explique comment il est possible, par le sport, d'éduquer les jeunes à la résilience.

Alain DEWERDT, s'entretient avec Aude MOULIN DELALANDE cheffe de projet sport de APF France Handicap et Caroline DUVAL Cheffe de projet Handicap et Santé à l'UCPA à propos de la collaboration entre les deux organisations pour ouvrir le sport aux personnes en situation de handicap.

Patrick GALLAUD nous fait découvrir l'invention de la joëlette par Joël CLAUDEL et la création de l'association Handi Cap

Evasion qui ouvre aux personnes à mobilité réduite l'expérience de la montagne.

Laurence LAVAL, Directrice de la Solidarité et de la Jeunesse à l'UCPA nous décrit les projets développés par l'UCPA en partenariat avec plusieurs acteurs de l'action sociale pour ouvrir la pratique des activités sportives et de plein air aux publics en fragilité sociale, notamment à Marseille.

Le sport outil de bien-être et de cohésion sociale

Dans une troisième partie de la revue, nous abordons la fonction éminente du sport comme outil de bien-être et de cohésion sociale. Cette partie est introduite par un entretien avec M. Alexis RIDDE, Chef du bureau de l'accès aux pratiques sportives tout au long de la vie, au Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Puis, Yohan PENEL, président de la Fédération Française de Badminton nous fait part de son expérience de dirigeant sportif et des difficultés qu'il a rencontrées pour persuader ses adhérents de la nécessité de prendre en compte la responsabilité sociale et environnementale de leur organisation.

M. Thomas MENGIN – directeur APS Vosges nous décrit le dispositif Prescri'Mouv mis en place par l'association Activité Physique Santé Vosges et la Maison Sport Santé.

Madame Anne-Caroline PRÉVOT, directrice de recherche au CNRS, chercheuse au Centre d'écologie et des sciences de la conservation, expose le concept d'expérience de nature qu'elle a construit et décrit à quelles conditions le sport peut permettre aux personnes de vivre une expérience de nature

susceptible de les aider à créer une nouvelle relation avec le vivant.

M. Robert JACQUOT – Vice-président de la Fédération du Club Vosgien raconte l'extraordinaire épopée de cette organisation fondée en 1872 qui ouvre une expérience de nature à 30.000 membres dans 130 associations locales et mène une action remarquable de sensibilisation à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Patrick GALLAUD nous rappelle que la Communauté internationale dispose d'un grand nombre d'outils forgés depuis les dernières décennies, en particulier au sein de l'UNESCO, visant à faire du sport un levier pédagogique et social plutôt qu'une machine à compétition.

Michel SEYRAT dénonce la tentation de faire du sport une quasi religion universelle.

Enfin, Guillaume LEGAUT reprend la plume pour conclure le numéro et nous invite à appréhender une pensée complexe du sport à travers l'imaginaire, l'événement, l'aventure, le mouvement, la technologie et la nature, mais aussi l'économie, la lucrativité et l'intérêt général. Ecosystème d'expériences plurielles, le sport a besoin d'une diversité de parcours pour permettre à chacun d'accéder à la pratique sportive tout au long de la vie qui lui convient.

Bonne lecture !

[Retour au sommaire](#)

1. Le sport pour tous



[Retour au sommaire](#)

Appréhender le sport comme un fait social

Par Guillaume LEGAUT, Directeur général de l'UCPA

Le sport, activité physique exercée sous forme de jeu, se retrouve dans toutes les civilisations depuis les Egyptiens. Aujourd'hui, on estime qu'environ un tiers de la population mondiale participe régulièrement à une activité sportive. L'Australie, Taïwan et la Norvège sont les 3 pays ayant le plus fort taux de participation, avec 84% de la population pratiquant une activité sportive au moins une fois par mois¹. La marche est l'activité sportive la plus populaire, avec 40 à 50% des participants. Viennent ensuite le jogging ou la course à pied (15-20%), le football (12-20%), le cyclisme et la natation (8-12%), les arts martiaux (4-6%) et la danse (3-5%). Outre les pratiquants, le sport implique aussi les spectateurs, les acteurs économiques et les pouvoirs publics.

Souvent vu sous l'angle de la performance et de la compétition, du spectacle et des médias, ou de l'économie et du business, le sport est rarement reconnu comme un fait social en soi, produit par la société et qui produit du social. Or les évolutions récentes de la

société influencent et transforment les pratiques sportives. Réciproquement, le sport a un impact sur la société et une utilité sociale. Cette dialogique et son potentiel invitent, en partant de la conception politique du sport, à envisager les conditions de l'activité sportive tout au long de la vie.

Mutations sociales

La demande des pratiquants évolue vers une recherche d'autonomie et de flexibilité. A côté du sport institutionnalisé organisé autour d'une discipline et orienté vers la performance, la diversification du sport s'accroît sous l'effet de la diversification des activités sportives (innovation, hybridation, démultiplication, digitalisation...), la diversification des motivations (santé, bien-être, épanouissement personnel, mobilité active, gamification digitale...), la diversification des formes de pratique (autonomes auto-organisées ou encadrées pour les loisirs, la compétition, la santé...).

L'évolution des modes de vie a fait apparaître des problèmes de santé publique, notamment du fait



de la sédentarité. L'augmentation de l'obésité entraîne des maladies cardiovasculaires. L'inactivité physique et la sédentarité entraînent des troubles squelettiques. Le stress et le mal-être psychologique progressent également. Avec le vieillissement de la population dans les pays dits développés, l'inactivité physique des seniors devient un problème. L'éloignement de la pratique sportive est une problématique sociale accrue pour les publics ayant moins d'opportunités : populations défavorisées, population féminine, personnes en situation de handicap... L'inclusion de tous est un enjeu pour le sport. Le sport est également confronté à des

1. Global Wellness Institute, "Move to be Well : The Global Economy of Physical Activity", 2019.

A l'image de la maîtrise du mouvement sur un vélo, en natation ou au ski, le sport conduit à se dépasser, à se métamorphoser, en y prenant du plaisir. Le corps est une formidable source de connaissance : "en lui, avec lui et par lui commence le savoir", a écrit Michel Serres⁷. Ce dernier a notamment souligné le rôle dans l'apprentissage des fonctions corporelles comme les sensations, les émotions et les mouvements. "Le corps en mouvement fédère les sens et les unifie en lui", nous enseigne Michel Serres⁸. L'intelligence corporelle a des capacités potentielles considérables. Elle permet à la personne de révéler sa vraie nature.

Le sport a une dimension culturelle universelle. Le sport a la capacité sans égale d'amener des changements positifs et de transmettre des valeurs par-delà les frontières, ainsi que d'inspirer et d'unir les citoyens indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur parcours ou de leur statut socio-économique. "Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'inspirer, d'unir les gens d'une manière telle que peu d'autres peuvent le faire. Le sport parle aux jeunes dans une langue qu'ils comprennent. Le sport peut créer de l'espoir là où régnait le désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. Le sport se joue de tous les formes de discrimination. Le sport est une affaire de passion", a dit Nelson Mandela.⁹

Le sport n'est pas nécessairement un remède à toutes les problématiques sociales, mais

7. SERRES, Michel, Variations sur le corps, 2002.

8. SERRES Michel, Variations sur le corps, Le Pommier, Paris, 2013, p.11

9. MANDELA Nelson, discours aux Laureus Sports World Awards, 25 mai 2000.

il peut être un puissant outil de lutte contre l'exclusion et en faveur de la cohésion sociale. Dans le sport, les personnes sans distinction de sexe, de croyance ou d'origine, peuvent se livrer à des activités communes, être physiquement actives et participer à un nouvel environnement social. Cependant, il ressort des statistiques de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qu'un adulte sur quatre et quatre adolescents sur cinq ne pratiquent pas assez d'activité sportive. Les raisons et les déterminants sont multiples, notamment des facteurs économiques, culturels, d'accessibilité des équipements... Les travaux de l'OMS ont mis en lumière le rôle déterminant des collectivités territoriales dans le développement de l'activité sportive, notamment par l'aménagement urbain : "La façon dont nous construisons nos villes, concevons le cadre urbain et donnons accès à l'environnement naturel peut être très favorable ou au contraire faire obstacle à l'activité physique et à une vie active".¹⁰

Extension du domaine du sport

Les progrès de la connaissance ont permis une évolution du niveau de vie. Cependant les inégalités économiques et sociales et les phénomènes d'exclusion continuent de croître également. La conscience des menaces sur l'équilibre environnemental de la planète a progressé, mais l'humanité ne s'est pas encore donnée les moyens d'y remédier. En outre, l'idée d'un vivre ensemble

10. World Health Organisation, "Promoting physical activity and active living in urban environments. The role of local government", 2006.

planétaire pacifique et démocratique est régulièrement remise en question dans les faits. De multiples tensions traversent le monde "entre le global et le local, entre l'universel et le singulier, entre tradition et modernité, entre long terme et court terme, entre compétition et égalité des chances, entre développement des connaissances et capacités d'assimilation par l'homme, entre le spirituel et le matériel"¹¹. Le sport doit penser et affronter ces enjeux, au risque d'apparaître en décalage croissant avec la société.

Rares sont les définitions juridiques du sport. L'article 2 de la Charte européenne du sport adoptée le 24 septembre 1992 retient les "formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux". La jurisprudence et la doctrine n'ont guère permis de préciser la notion de sport entre des conceptions liant activité physique, recherche de la performance, compétition et règles institutionnalisées¹², et des auteurs pour qui

11. UNESCO, "L'éducation: un trésor est caché dedans", rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIème siècle présidée par Jacques Delors, Paris, 1996, p. 14-15.

12. Conseil d'Etat, 3 mars 2008, no 308568, Fédération des activités aquatiques d'éveil et de loisir, AJDA 2008, p. 1219 - G. SIMON, Puissance sportive et ordre juridique étatique, LGDJ, 1990, p. 20 - G. MOLLION, Les fédérations sportives. Le droit administratif à l'épreuve des groupements privés, LGDJ 2005, p. 6 - M. MAISONNEUVE, L'arbitrage des litiges sportifs, LGDJ, Bibl. dr. pub. T. 267, 2011, n° 10.



la compétition, la règle et l'institutionnalisation n'ont pas leur place dans la définition du sport¹³.

Étymologiquement, le terme de "sport" est une dérivation phonétique du vocable "desport" qui désignait en français ancien des activités de loisir, d'amusement ou de distraction. Il apparaît au XIXe siècle pour désigner diverses disciplines comme les courses hippiques, la boxe ou la lutte. Pierre de Coubertin écrit que "*le sport est le culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif, appuyé sur le désir du progrès et pouvant aller jusqu'au risque*"¹⁴.

13. Cour de Cassation chambre criminelle, 20 mars 2001, no 00-83286, Bull. crim. no 76, p. 250. – G. DURRY, Les problèmes juridiques du sport. Responsabilité et assurance, Economica 1984, p. 19. – F. BUY, L'organisation contractuelle du spectacle sportif, PUAM, 2002, n° 3 – C. ALBIGES, S. DARMAISIN, O. SAUTEL, Responsabilité et sport, Litec professionnel 2007, n° 2.

14. de COUBERTIN Pierre, Leçons de

Progressivement, l'usage du terme couvre toutes les activités physiques et sportives de loisirs et de compétitions¹⁵. À la fin du XXe siècle, les définitions se réfèrent à une dimension d'organisation formelle en mentionnant "*l'activité physique de loisir ou de compétition qui respecte certaines règles*". Selon les termes de l'article 2 de la Charte européenne du sport, il y a un sens à restaurer une définition extensive du sport, conforme à son acception historique et à sa réalité sociale.

Viser l'activité sportive tout au long de la vie

Dans son rapport à l'UNESCO "*L'éducation : un trésor est caché dedans*", la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIème siècle, présidée par Jacques Delors, propose une

pédagogie sportive, La Concorde 1921.

15. THOMAS Raymond, Histoire du sport, Que sais-je ?, PUF, 1999.

vision intégrée de l'éducation tout au long de la vie. Elle souligne la complémentarité entre l'éducation formelle, l'éducation informelle et l'éducation non-formelle. Ce cadre d'analyse offre un éclairage utile pour penser le développement de l'activité sportive pour tous tout au long de la vie et dessiner une vision politique pour le sport.

Chacun des types d'éducation¹⁶ a un rôle spécifique qui complète les deux autres. L'éducation formelle désigne le système éducatif organisé autour de programmes d'enseignement structurés, reconnus par les autorités publiques, qui vont de l'école primaire à l'enseignement supérieur. L'acquisition des savoirs et compétences professionnelles se fait généralement à travers l'éducation formelle. L'éducation informelle est définie comme le processus d'acquisition d'attitudes, de valeurs,

16. UNESCO, Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011, Montréal, 2013, p. 12-13.

de compétences et de savoirs, à travers l'expérience quotidienne influencée par l'entourage et l'environnement social. Un certain nombre de compétences, personnelles et sociales, sont acquises par l'éducation informelle. L'éducation non-formelle définit les activités éducatives organisées en dehors du système formel destinées à un public défini et orientées vers des objectifs précis. Elle permet d'acquérir par l'expérience des compétences et des attitudes fondées sur un système de valeurs structuré. Développer l'activité sportive tout au long de la vie suppose de comprendre la complémentarité entre le système formel du sport, la pratique informelle du sport et le mode non-formel du sport. Les pratiques sportives privilégient de plus en plus les multi-activités et transcendent majoritairement le cadre institutionnalisé par disciplines. En paraphrasant le rapport Delors, les différents modes de sport, qu'ils soient formels, informels ou non-formels, sont "appelés à se féconder mutuellement"¹⁷.

Le rapport Delors met en exergue quatre piliers de l'éducation : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble¹⁸. Il souligne le rôle fondamental de l'éducation formelle dans l'apprentissage des connaissances et appelle à le déployer tout au long de la vie. Il observe également le rôle indispensable tout au long de la vie de l'éducation informelle et non-formelle pour apprendre à vivre ensemble. Le sport tout au long de la vie repose sur l'intégration de plusieurs dimensions fondamentales :

17. UNESCO, "L'éducation: un trésor est caché dedans", rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIème siècle présidée par Jacques Delors, Paris, 1996, p. 104.

18. UNESCO, "L'éducation: un trésor est caché dedans", rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIème siècle présidée par Jacques Delors, Paris, 1996, p. 20-21.

- **la maîtrise de l'activité** (apprendre l'autonomie),
- **la santé physique et psychique** (prendre soin de soi),
- **l'équilibre avec l'environnement** (prendre soin de la planète),
- **le lien social et le vivre ensemble** (prendre soin des autres).

A titre d'illustration, le projet éducatif et sportif non-formel de l'UCPA est organisé autour de quatre axes :

1. **Développer son autonomie** : L'UCPA propose à chacun(e) l'opportunité de comprendre, d'agir et de progresser pendant les séances d'activités et la vie quotidienne avec les autres. Les activités sportives sont adaptées au milieu et aux conditions de pratique, ainsi qu'au niveau de chacun(e). L'équipe UCPA accompagne chacun(e) dans l'acquisition de capacités de confiance, de maîtrise et d'engagement pour être autonome.
2. **Partager en commun** : L'UCPA propose des activités et un mode de vie partagés, dans des espaces et temps communs. Dans le respect mutuel des différences, chacun(e) participe, est intégré(e) et acteur(rice) de la vie collective. L'entraide, la coopération et la convivialité donnent l'énergie pour progresser, chacun(e) et ensemble. Accompagné(e) par l'équipe UCPA, chacun(e) révèle ses capacités à être attentif(ve), à l'écoute et dans l'échange pour mieux vivre en commun.
3. **Prendre soin de chacun(e)** : L'UCPA propose des activités et un mode de vie équilibrés dans leurs rythmes et leurs intensités. En prenant le temps de se libérer du quotidien, chacun(e) apprend à prendre soin de soi et des autres, et prend mieux conscience de

ce qu'il(elle) vit pour donner du sens à son expérience. L'équipe UCPA guide chacun(e) dans la connaissance de ses capacités, à reconnaître celles des autres et à cultiver ensemble un regard positif pour le bien-être de tous.

4. **Agir avec la nature** : L'UCPA propose des activités en pleine nature et des destinations urbaines, dans une démarche responsable. L'expérience du lien avec la nature conduit à faire des choix plus cohérents, respectueux du vivant et participant au bien commun. Face aux limites de la planète, avec l'équipe UCPA, chacun(e) développe sa créativité, sa capacité à agir sur son impact et sa résilience pour générer de nouveaux équilibres.

Une politique sportive est nécessairement une politique qui établit la fonction essentielle de l'éducation physique et sportive, au même titre que la langue, la philosophie et les mathématiques. Pour réussir l'objectif de développement du sport tout au long de la vie, il est nécessaire de se doter d'une politique sportive à long terme, qui vise la prochaine génération avant la prochaine compétition¹⁹. Cette politique sportive doit intégrer le sport à la vie sociale, décroiser les pratiques sportives et viser l'expérience sportive avant l'équipement sportif. Enfin, il est nécessaire que la politique sportive reconnaisse le pluralisme, vise la diversité des pratiques, promeuve la fréquentation entre les différents publics, développe des passerelles et tisse des liens.

19. Le Livre Blanc sur le sport de la Commission Européenne (2007) note que "La pratique du sport et d'une activité physique peut être soutenue par le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie"

[Retour au sommaire](#)

ANALYSE

Prendre en compte la réalité et les attentes sportives des jeunes

Par Valérie LOURDEL, directrice de l'engagement à l'UCPA

L'activité physique et sportive, qu'on peut aussi nommer sport comme le font loin de tout débats d'experts les pratiquants eux-mêmes, fait pleinement partie de la vie d'une grande majorité des jeunes.

Pour chacune et chacun c'est le plus souvent, quoique sous certaines conditions, une source de bien-être et de confiance en soi, un terrain d'expression de sa singularité, un espace d'expérimentations, d'apprentissages utiles pour la vie, de lien à soi, à son corps et aux autres. C'est aussi, dès lors que c'est au sein d'un collectif, organisé ou plus spontané, du faire ensemble et du commun.

Le sport dans le parcours de vie des jeunes

En observant et en écoutant les jeunes parler de leurs pratiques sportives, dans le cadre scolaire, en club, en solo, à la salle, en bas de chez eux ou en pleine nature... On réalise à quel point ils et elles investissent ce champ et l'importance de ce qui s'y joue. Découvertes multiples, sensations, progression, jubilation, coopération, encouragements mais aussi stress, gêne, déconvenues voire mises en échec.



Favoriser, donner envie et ancrer aussi durablement et fortement que possible le sport dans le parcours de vie du plus grand nombre de jeunes, réclame de prendre en compte leurs points de vue et leurs réalités afin de mettre en place les conditions de pratique attendues, d'accompagner des expériences sportives positivement marquantes et de les faire évoluer.

La jeunesse est comme les autres groupes sociaux plurielle

et marquée par de nombreuses hétérogénéités liées aux niveau, lieu et conditions de vie ou encore au genre. Pratiques sportives, attentes, freins et motivations, sont à appréhender dans leur ensemble pour identifier des tendances mais aussi dans toutes leurs formes de diversité. Pour ne pas passer à côté d'une évolution marquante à l'oeuvre, il est utile aussi de s'intéresser aux pratiques désinstitutionnalisées et auto-organisées et de se débarrasser

au passage de ses propres représentations sur ce qu'est "le bon sport", le seul qui compterait vraiment pour éduquer et former la jeunesse.

C'est depuis une dizaine d'années l'exercice que l'UCPA réalise avec le baromètre UCPA-Crédoc des pratiques sportives des 16-25 ans qui s'appuie sur des enquêtes quantitatives et des focus qualitatifs thématiques. L'étude s'intéresse à toutes les activités physiques et sportives sur le temps libre (hors la pratique obligatoire pour les lycéens) et s'appuie sur un échantillon de 1500 jeunes représentatifs de la population des 16-25 ans en France.

Comprendre pour quelles raisons certaines propositions et expériences fonctionnent et d'autres moins, c'est se donner davantage de chances d'actionner les bons leviers et d'éviter ce qui met à distance tout ou partie des jeunes. Qu'est-ce qui explique, par exemple, le succès du cross training ou du RPM dans nombre de salles de fitness ? Pour quelles raisons la pratique du bloc est-elle en croissance depuis plusieurs années ? Comment décrypter dans les parcs publics ou au pied des immeubles, ces groupes de sportifs qui se réunissent et se motivent autour d'un ou plusieurs coachs du quartier ? Pourquoi les sports de glisse outdoor, et en particulier le surf, attirent-ils autant les jeunes femmes ? Comment se fait-il que ce ou cette coach rassemble autant et un ou une autre moins ? Chaque année les équipes éducatives UCPA accompagnent des milliers de jeunes, venus de tous les horizons, aux motivations diverses, en séjours ou à côté de chez eux, dans la pratique d'une grande variété de sports de nature et de sports indoor. Les expériences de terrain de ces équipes et les enseignements qu'elles en tirent contribuent

à faire évoluer les méthodes pédagogiques, les programmes des séjours sportifs et la conception même des équipements.

En croisant ces deux approches, étude et expériences de terrain, il est possible de se donner des repères sur ce qui favorise aujourd'hui la pratique sportive du plus grand nombre de jeunes. Pour compléter cette boussole, il est également utile de faire un détour et de s'intéresser de près aux 16-25 ans qui ne font que rarement, voire jamais, de sport.

6 repères pour favoriser la pratique sportive des jeunes

1. Pratiques résolument plurielles

La majorité des jeunes sont des multi-pratiquants et évoluent dans plusieurs univers sportifs (plus de 3 sports pratiqués régulièrement en moyenne). Ils et elles pratiquent également dans une grande diversité de lieux : le club, la salle, le gymnase, le parc, le city, la rue, la nature... le domicile restant le premier lieu de pratique pour la majorité des 16-25 ans. Ils alternent donc pratique libre, en solo ou avec leurs pairs, tutorée par des contenus digitaux ou pas, et pratique encadrée. Les adultes disent souvent "zapper" alors que pour les jeunes il s'agit davantage de découvrir, de composer et d'inventer librement son propre parcours de pratiquant afin de le rendre plus motivant et intense. Les séjours sportifs UCPA les plus prisés des jeunes sont les séjours multi-sports. Les multiplexes sportifs, à l'image des UCPA Sport Stations, ces destinations où se croisent une grande diversité de pratiquants et de jeunes dans une ambiance détendue, et qui proposent de multiplier les expériences sportives (padel, badminton, grimpe, cross

training, RPM, yoga, golf indoor...), et aussi des terrasses, des espaces de détente et des moments de convivialité parfois festive, répondent à cette attente de liberté, d'intensité et de pluralisme.

2. Une attention permanente pour les débutant(e)s

Qui n'a pas une histoire de première expérience sportive ratée à raconter ? Ces expériences négatives, pour peu que la pratique soit déjà fragile, peu ancrée pour diverses raisons, laissent des traces. Les séjours sportifs UCPA accueillent majoritairement des jeunes qui, s'ils aiment être actifs et découvrir de nouvelles activités, pratiquent occasionnellement le sport dans la vie de tous les jours. Ils et elles sont très souvent débutant(e)s dans l'activité choisie. Les équipes éducatives font des choix de spots, de rythme, d'intensité qui permettent à chacun et chacune d'avoir rapidement des sensations positives et d'être dans une situation de réussite. Si des craintes voire des peurs apparaissent, de la pente, des profondeurs ou du vide, le moniteur/trice prend le temps d'échanger pour rassurer et propose des parcours plus progressifs et individualisés aux personnes concernées. Autre exemple, du côté des salles de fitness, parce qu'il n'est jamais simple de pousser la porte pour la première fois, de comprendre comment cela fonctionne, de savoir ce qui se cache derrière le nom des différents cours encadrés. Là aussi échanges sur les aspirations et les motivations, visite commentée des espaces et debriefs après la pratique sont réalisés par des coachs à l'écoute qui savent orienter, ré-orienter au besoin et composer par exemple le bon mix de cours pour débiter, pratiquer plus régulièrement et progresser.



3. La force des liens et du collectif

La période de construction de l'identité d'un ou d'une jeune adulte et la prise d'autonomie sont plus faciles à vivre dans une grande proximité avec les amis. C'est en présence des autres, dans la relation et cette nouvelle forme d'attachement que s'élabore peu à peu la capacité d'être soi-même. Malheureusement, le sentiment de solitude, qui peut évoluer vers l'isolement et la détresse, concerne aujourd'hui de nombreux jeunes. Dans la plupart des travaux sur le sujet, il apparaît que les individus évaluent ce sentiment de solitude en se référant principalement à leurs propres capacités à entrer en relation et à entretenir des liens. L'activité sportive est potentiellement un formidable terrain pour renforcer ces capacités chez les individus. Et le lien aux autres, le collectif est une des principales motivations à faire du sport chez les jeunes.

Si quelques groupes d'amis arrivent déjà constitués en séjours UCPA, la plupart des jeunes viennent en solo. Dans la pratique, toujours en petits groupes de 10/12, des liens se nouent, plus ou moins épais et durables. Ski, surf, escalade, randonnée, windsurf... l'idée n'est pas de pratiquer en solo sans souci de l'autre. Le moniteur ou la monitrice UCPA actionne le levier de la motivation par le collectif et installe au sein du groupe des interactions et une émulation positives et bienveillantes. Il/elle crée des situations d'entraide dans la pratique, invite les pratiquants à échanger, à partager leurs expériences, leurs conseils et les encourage à s'inspirer les uns des autres. En 2023, après un séjour, 64% des jeunes se disent motivés pour continuer une pratique sportive régulière.

Les salles d'escalade dans lesquelles on retrouve cet esprit de partage et ce lien entre pratiquants sont aussi

très appréciées des grimpeurs. Quand on les interroge sur le sujet, ils et elles n'ont d'ailleurs pas du tout le sentiment de pratiquer un sport individuel et à la salle ce qui leur plaît c'est l'ambiance, et l'ambiance, c'est avant tout les autres.

4. Événementialiser et surprendre

Casser la routine, prévoir l'inattendu et pour cela proposer un temps de contemplation pour se relier aux éléments, un moment marquant, un panorama qu'on n'oubliera jamais, introduire du jeu, du challenge et aussi des moments festifs... Bref jouer la carte de l'éphémère et du moment unique, même tout simple, qui attrape, qui surprend, qui éveille les sens, qui fait se sentir vivant, qui rend acteur et qui se partage parce que c'est plus fort. Voilà une attente propre à la jeunesse (que nombre d'adultes s'approprient aussi !), qui explique le succès des festivals, des lieux expérientiels

éphémères, des fêtes dans des lieux inattendus, des rooftops avec couchers de soleil et des soirées DJ où tout le monde est VIP. Emmener des surfeurs même débutants pour une session au coucher du soleil, organiser un tournoi et animer les terrains de squash ou padel d'un équipement, proposer une pool party dans une piscine, embarquer pour la première fois des pratiquants de crosstraining dans un cours de yoga, se retrouver un peu avant la séance de fitness pour un blah blah run d'échauffement... Il existe de multiples façons de sortir des sentiers battus, d'éviter la lassitude, de donner envie d'y retourner et de renforcer les émotions positives et le sentiment de bien-être générés par la pratique.

5. Diversité, respect et inclusion

Les jeunes générations sont bien plus éveillées que les précédentes sur le harcèlement, les discriminations, le sexisme, les VSS et les violences (non) éducatives. Ces questions sont nettement plus abordées aujourd'hui dans le cadre scolaire, au sein des familles, mais aussi sur les réseaux ou encore dans les séries et les films. S'il reste de nombreuses avancées à accomplir, la sensibilisation et la prévention progressent. Les jeunes en particulier sont sensibles à l'expérience du respect des différences pour construire en confiance leur propre parcours d'émancipation.

Dans l'activité sportive, les paroles et les attitudes qui mettent mal à l'aise, dévalorisent ou blessent, qui plus est quand elles se répètent, laissent des traces, abîment les personnes, dégradent l'ambiance et éloignent de la pratique. Faire vivre un cadre bienveillant, prendre en compte et écouter les choix exprimés par chacune et chacun,

poser les conditions de relations respectueuses et solidaires, être attentif à ce que chaque singularité trouve place dans le collectif, combattre toutes formes d'irrespect et de discriminations sont des capacités clés mises en oeuvre par les équipes pour faire vivre le projet éducatif et sportif UCPA. La démarche "UCPA Respect" engagée en 2019 est venue renforcer ces capacités afin d'accélérer la nécessaire évolution, dans toute la société, des attitudes et des comportements. Portée par l'éducatif la démarche se concrétise par des outils de prévention, des actions de sensibilisation et des formations opérationnelles, travaillées avec des experts reconnus, qui s'enrichissent chaque année. Par ses activités éducatives et sportives l'association propose un cadre de relations inclusif, qui permet de se rassembler dans la diversité et de créer du commun.

6. Émulation et coopération plutôt que compétition

Depuis la première édition en 2018 du baromètre des pratiques sportives des 16-25 ans, la pratique déclarée "en compétition" a reculé pour ne concerner en 2023-2024 que 29% des 16-25 ans et principalement des jeunes hommes avec une forte intensité de pratique, plutôt en club. En creusant la question du genre, avec une approche quantitative et qualitative, il s'est avéré que la majorité des 16-25 ans, et plus encore les jeunes femmes, expriment une réelle exigence personnelle et une volonté de progresser dans la pratique mais sans confrontation et rapports de forces, et notamment sur le plan de la performance physique. Le succès des sports de glisse en particulier chez les jeunes femmes

(dans les séjours surf UCPA elles représentent plus de la moitié), et notamment du surf ou encore du bloc (qui pour les pratiquants est proche des sports de glisse tant l'équilibre, la fluidité, l'économie de forces dans la dynamique du tracé font penser à la glisse), mais aussi du pilates ou du yoga, sont sans aucun doute liés à cette attente. En surf, être en force n'est pas d'une grande utilité et peut même être contre-productif, c'est la recherche de l'équilibre, le corps et la planche portés par l'énergie de la vague, qui compte avant tout. En yoga ou en pilates, le geste est porté par le souffle, c'est l'aisance dans la fermeté qui est recherchée, entre les personnes d'une même séance il n'est pas question de juger ou de jauger les capacités respectives. Le collectif bien sûr peut exister et rien n'empêche l'émulation, les situations de coopération en ateliers, les défis aussi mais sans pression du résultat. Dans les cours de crosstraining très prisés des jeunes, les coachs impulsent majoritairement ce même état d'esprit recherchant d'abord à ce que chacune et chacun soit dans le dépassement de soi, avec des objectifs individualisés, sous les encouragements sans jugement du groupe. Il y aura toujours des candidats pour les activités basées sur la performance physique et la force, pour les compétitions, les classements, les démonstrations dans la confrontation. Mais cela concerne finalement une minorité de jeunes et plus encore de jeunes femmes. Pour ces dernières, réinterroger fortement les types d'activités proposées, les conditions de pratique, les modalités éducatives est une nécessité.

Les jeunes qui ne font jamais ou rarement du sport

Une édition récente du baromètre UCPA-Crédoc a été entièrement consacrée aux 28% de 16-25 ans qui font du sport occasionnellement (3 fois par mois ou moins) voire jamais.

Parmi cette population, on compte 72% de pratiquants occasionnels et 27% de non pratiquants, surtout des femmes (66%) et moins d'hommes (34%). Les 22-25 ans, les demandeurs d'emploi, les habitants des zones rurales et les urbains hors grandes agglomérations (plus de 200000 habitants) y sont sur-représentés.

7 sur 10 aimeraient dans l'idéal faire davantage de sport, l'envie est tout de même là si toutefois on en doutait. Les pratiquants occasionnels et ceux qui souhaiteraient en faire davantage ont globalement une vision positive du sport et de ses impacts : bien-être, progression, temps pour soi, évasion, collectif et entraide sont souvent cités. Les sportifs occasionnels pratiquent en particulier sur le temps des vacances et privilégient pour cela deux lieux : le domicile et la nature (forêt, mer, montagne, campagne). Pour pratiquer plus régulièrement ou reprendre, ils et elles iraient plus volontiers vers le fitness (l'univers d'activités préféré des 16-25 ans), des pratiques autonomes peu contraignantes comme le footing, la natation ou la marche, mais aussi vers les sports collectifs. Près d'un sur deux était par le passé membre d'un club ou d'une association sportive et 43% ont même pratiqué un sport en compétition. Les problèmes de santé ou la blessure sont la principale raison de leur arrêt.

Le manque de temps et les contraintes professionnelles ou familiales sont les deux principaux freins à leur pratique sportive (plus encore chez



les jeunes femmes). Un jeune sur trois cite des raisons financières et seuls 23% n'aiment pas le sport en général. A propos d'un retour ou d'une intensification de l'activité, 75% des jeunes interrogés citent comme premier levier la possibilité de faire du sport avec des amis et comme deuxième celle de s'amuser et de jouer, et on joue rarement seul. Les jeunes aiment en effet occuper leur temps libre "d'abord" avec leurs proches (amis, famille) et de ce point de vue les peu ou non pratiquants sont en difficulté : 40% vivent dans une famille où aucun membre ne pratique, 67% sont entourés d'amis peu ou pas sportifs et 26% indiquent se sentir souvent seuls. Rendre accessible financièrement, amener le sport là où sont et vivent déjà les jeunes, proposer des horaires étendus et flexibles, travailler la dimension ludique des activités, donner la possibilité de s'inscrire facilement dans un collectif accueillant pour toutes et tous, autant de points d'attention mis en exergue par ces résultats. Il est à noter que plus de deux tiers (69%) regardent déjà régulièrement des matchs, des événements sportifs médiatisés ou

des vidéos d'activités qui font rêver, on peut légitimement s'interroger sur le lien entre consommation passive de contenus et pratique réelle.

Une analyse typologique a permis de rapprocher les interrogés aux caractéristiques communes et de dessiner des portraits types qui ont ensuite été enrichis par des entretiens qualitatifs (pour rappel, parmi les jeunes qui pratiquent occasionnellement ou pas du tout, on compte 66% de femmes et 34% d'hommes).

Si on accepte que le groupe des non sportifs convaincus (12% des jeunes interrogés) qui affirme n'avoir aucun attrait pour le sport, et se déclare intéressé en revanche par d'autres activités, sera très compliqué à aller chercher, quatre autres groupes se dessinent :

- 1. Certains jeunes restent éloigné(es) de la pratique en raison de grandes difficultés socio-économiques.** 5% des 16-25 occasionnellement ou non pratiquants (80% d'hommes et 20% de femmes dans ce groupe) 96% (contre 31% en moyenne) indiquent que le sport coûte trop cher et 80% s'imposent des restrictions sur leurs dépenses au quotidien. Mais 88% aimeraient dans l'idéal faire davantage de sport (contre 68% en moyenne), preuve s'il en fallait qu'il est essentiel de continuer à agir avec détermination pour l'accès au sport des jeunes en situation de grande fragilité.
- 2. D'autres jeunes se sentent exclu(s) du sport.** 22% des 16-25 ans occasionnellement ou non pratiquants (71% de femmes,

29% d'hommes dans ce groupe) 88% (contre 39% en moyenne) pensent que les activités physiques dévalorisent les moins bons, 71% qu'elles sont ennuyeuses (contre 28%) et 67% (contre 25%) qu'elles amènent un sentiment d'échec. Dans ce groupe, les personnes peu à l'aise avec leur corps, qui considèrent que leur état de santé est peu satisfaisant ou encore souffrant d'un handicap sont surreprésentées. 94% d'entre elles (contre 86% en moyenne) sont convaincues pourtant que le sport permet d'être en bonne santé et de mieux vivre au quotidien. En entretien, la gêne de montrer son corps et le regard des autres sont cités comme de réels freins. Revient aussi le traumatisme lors des cours d'EPS au collège et au lycée, lié au rejet et aux moqueries de la part de garçons dépeints comme plus compétiteurs que sportifs. Pour amener ces personnes à la pratique, il est essentiel de leur redonner confiance avec des activités douces, accessibles physiquement, ludiques et non compétitives, inclusives et qui préservent de toute forme de jugement sur le corps et l'apparence physique.

3. Les jeunes très motivé(e)s mais qui manquent de temps. 29% des 16-25 ans occasionnellement ou non pratiquants (60% de femmes, 40% d'hommes dans ce groupe) Composé davantage de jeunes ayant un passé sportif en club ou en association, cette classe regroupe majoritairement des personnes ayant conservé une pratique sportive au rythme de 2 à 3 fois par mois. Le désir de faire davantage de sport est élevé (84% contre 68% en moyenne). Leur entourage est sportif et leurs représentations de la pratique sont très positives. Ce groupe

est freiné (91%) par un manque de temps, par des contraintes liées à une charge de travail trop importante ou par des obligations familiales. En entretien, les temps de transport, les horaires décalés, la charge de travail liée aux études ou encore au cumul de deux emplois à temps très partiels, sont les principaux freins évoqués. Dès que possible pour les interrogés, qui vivent assez mal cet arrêt, le retour à l'activité aura lieu. Un accès au sport, sur leur lieu de travail ou d'études, compatible avec leur emploi du temps, ils en rêvent.

4. Les jeunes attiré(e)s par les bénéfices santé. 32% des 16-25 ans occasionnellement ou non pratiquants (79% de femmes, 21% d'hommes) La plus grande classe est composée de pratiquants très occasionnels qui aimeraient faire davantage pour des raisons essentiellement de santé, de bien-être et de sociabilité. 98% (contre 86% en moyenne) pensent que le sport permet d'être en bonne santé et de mieux vivre son quotidien. Les membres de ce groupe n'ont pas de passé de sportif en club, comme compétiteur ou dans un cadre institutionnel mais plus souvent en pratique autonome. Les jeunes femmes en entretien ont toutes évoqué les mauvais souvenirs des cours d'EPS, souvent elles se sont senties dévalorisées et jugées sur leur niveau, notamment dans les sports collectifs de ballon qui revenaient souvent au programme. Ce qui peut leur faire sauter le pas c'est avant tout un binôme ou un effet de groupe, trouver la motivation seul(e) est quasi-impossible. Le cadre compte aussi, la nature ou le temps des vacances sont appréciés pour les possibilités de découvertes qu'ils permettent.



[Retour au sommaire](#)

UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIC

Promouvoir et renforcer l'activité physique dès l'adolescence

<https://www.anses.fr/fr>



Les données d'*INCA3* (troisième étude sur les consommations et les habitudes alimentaires de la population française menée par l'ANSES¹), montrent que :

- 66 % des jeunes de 11-17 ans présentent un risque sanitaire préoccupant, caractérisé par le dépassement simultané des deux seuils sanitaires : plus de 2 heures de temps-écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour ;
- 49 % présentent un risque sanitaire très élevé, caractérisé par des seuils plus sévères, soit plus de 4h30 de temps écran journalier et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour. Parmi ceux-là, 17 %

sont même particulièrement exposés, cumulant des niveaux très élevés de sédentarité (plus de 4h30 d'écran par jour) et d'inactivité physique (moins de 20 minutes par jour) ;

- Le niveau de sédentarité est plus élevé encore chez les adolescents les plus âgées (15-17 ans) et chez les jeunes issus des milieux les moins favorisés.
- Par ailleurs, pour les 11-14 ans, les filles sont moins

nombreuses (15,5%) que les garçons (24%) à pratiquer au moins 60 minutes d'activité physique par jour.

Les résultats de cette étude interpellent fortement. En effet, il est extrêmement rare qu'une évaluation des risques montre que les deux tiers de la population étudiée présentent un dépassement des seuils sanitaires, traduisant ainsi une exposition à un niveau de risque élevé pour la santé.



1. L'Anses est l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Établissement public à caractère administratif, elle est sous la tutelle des ministères de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.



Pour être en bonne santé, il est essentiel de pratiquer des activités physiques – sport, marche, jeux... - et de limiter les temps de sédentarité devant les écrans. Or, les deux tiers des 11-17 ans se situent à un niveau de risque élevé, ce qui peut se traduire par du surpoids, de l'obésité, des troubles du comportement alimentaire ou encore une qualité du sommeil et de vie altérée. De plus, l'adolescence est une période charnière au cours de laquelle les habitudes acquises ont tendance à se pérenniser voire à s'accroître à l'âge adulte avec des effets associés sur la santé et la qualité de vie à l'âge adulte. Le contexte actuel est particulièrement propice à l'augmentation des temps de sédentarité et tout particulièrement du "temps-écran", avec le développement d'une offre numérique abondante et de nouvelles technologies incitant encore davantage à la sédentarité.

L'ANSES recommande désormais de considérer l'insuffisance d'activité physique, au même titre que les comportements sédentaires, comme un facteur de risque sanitaire à part entière.

L'ANSES rappelle que des niveaux de sédentarité élevés, c'est-à-dire des temps longs dédiés aux écrans, sont le plus souvent associés à des risques de surpoids et d'obésité chez les enfants, mais aussi à des troubles du comportement alimentaire ainsi qu'à une qualité du sommeil et de vie altérée.

Pratiquer une activité physique permet pourtant d'atténuer les effets néfastes du "temps-écran" sur la santé. Au-delà de la pratique sportive, se déplacer à pied, jouer à des jeux de plein air, porter une charge ou encore monter ou descendre les escaliers contribuent également à l'activité physique.

Les recommandations de l'ANSES pour lutter contre la sédentarité chez les jeunes, et en particulier chez les adolescents les plus âgés (15-17 ans) et ceux dont le niveau social est le plus faible :

- Développer l'activité physique des jeunes adolescents à travers notamment la sensibilisation des enfants/adolescents, parents et personnels éducatifs ;
- Favoriser la pratique d'activité physique, de types

différents (cardio-respiratoire, renforcement musculaire, souplesse) et en identifiant toutes les occasions de pratique : se déplacer, porter une charge, monter ou descendre les escaliers, être actif à son domicile, etc. sont des pratiques d'activité physique ;

- Encourager la réduction des comportements sédentaires, en réduisant la durée totale passée quotidiennement assis et en interrompant les temps prolongés de sédentarité par des pauses actives. C'est la concomitance de l'augmentation de l'activité physique et la réduction des temps cumulés et continus de sédentarité qui produira les effets les plus marqués sur la santé.

[Retour au sommaire](#)

ÉCLAIRAGE

La mise en œuvre du projet éducatif de l'UCPA : succès et défis

Entretien avec M. Julien MOULÈS, directeur du pôle activités et expérience-client pour les loisirs de l'UCPA

Par Dominique BÉNARD

Bonjour Monsieur Moulès, merci d'avoir accepté cet entretien. Pouvez-vous d'abord présenter votre rôle et vos responsabilités au sein de l'UCPA ?

Je suis directeur du pôle activités et expérience-client pour les loisirs de l'UCPA, en charge des grandes filières sportives des loisirs de l'UCPA et du coup de l'accompagnement du projet éducatif et sportif. Je suis chargé de faire en sorte que les filières sportives développent le projet éducatif et sportif à travers l'activité, dans l'animation avec les pratiquants et les clients.

Quels sont les éléments clés du projet éducatif et sportif de l'UCPA ?

Notre projet éducatif et sportif est formulé en quatre objectifs :

- **Développer son autonomie** - Être conscient des risques dans un milieu et choisir son activité en fonction de ses envies. Choisir son niveau de difficulté au sein d'un groupe dans le cadre d'une activité organisée. Évaluer les risques d'un milieu et adapter l'activité à son potentiel et à celui d'autrui



- **Partager en commun**, être acteur de lien social - rencontrer et respecter les autres quelles que soient leurs différences. Coopérer en favorisant l'émulation et l'entraide. Partager en contribuant à la cohésion du groupe et à l'intégration de tous dans la vie collective
- **Prendre soin de chacun**, accroître son bien-être - Découvrir le bien-être physique et le plaisir dans la pratique

sportive. Éprouver les besoins et les limites de son corps pour une bonne santé. Avoir envie de pratiquer le sport pour le bien-être et améliorer ainsi son hygiène de vie.

- **Agir avec la nature**, habiter l'espace de manière responsable - Prendre conscience de son mode de vie et de sa culture, de l'impact de son comportement sur l'environnement. S'ouvrir à des environnements, des cultures et des modes de

vie différents. Agir pour la compréhension et le respect de l'environnement, des cultures et des modes de vie différents.

Ce sont les quatre grands piliers sur lesquels on s'appuie pour développer des projets. La formulation était peut-être encore un peu abstraite, alors ces derniers mois, nous avons précisé des capacités en lien avec chaque grand pilier. Des capacités que nos collaborateurs doivent acquérir pour être en mesure d'aider les pratiquants et les clients à les acquérir à leur tour.

Pourriez-vous présenter ce qui fonctionne bien dans la mise en œuvre de votre projet éducatif et sportif, à travers les activités et les animations que vous proposez ?

Les conclusions du dernier séminaire réalisé avec les responsables d'activités ont mis en évidence que dans l'ensemble des animations et des activités, aussi bien pour les collaborateurs que pour les clients, le point fort de l'UCPA c'est bien le fait de "partager en commun" c'est à-dire la construction d'un lien social, d'un désir de rencontre et de partage.

Nous avons complètement mis de côté la notion de compétition, sans pour autant l'abandonner afin que chacun y trouve son intérêt. Ce qui compte prioritairement pour tous ceux qui fréquentent l'UCPA c'est le partage de la pratique sportive.

Nous essayons de faire que nos centres ne soient pas seulement des lieux de pratique sportive mais deviennent aussi des lieux de convivialité. On n'y fait pas seulement du sport. On y rencontre des gens. D'ailleurs, il ne faut pas prendre en compte seulement les pratiquants sportifs, il y a aussi

les gens qui les accompagnent. Par exemple les parents, qui attendent pendant que les enfants ou les adolescents pratiquent une activité sportive. Nous mettons à leur disposition un lieu de convivialité. Et tout doucement, ce lieu de convivialité devient un lieu d'échange, de partage, où les gens peuvent, par exemple, organiser des soirées, avec des jeux de société qu'ils amènent eux-mêmes. Le centre sportif de loisirs, c'est aussi un lieu de rencontre.

La convivialité pendant et autour des activités sportives est donc un point fort dans la mise en œuvre de votre projet. A contrario, pour quel objectif rencontrez-vous un défi particulier ?

Le défi, le point sur lequel nous devons progresser, en particulier pour le secteur des loisirs, c'est certainement "Agir avec la nature". Les responsables du secteur vacances sont de fait en immersion avec un lieu naturel, mais pour le secteur des loisirs l'expérience de nature est moins présente.

Pouvez-vous m'expliquer un peu plus la spécificité du secteur des loisirs par rapport à celui des vacances ?

Quand on parle d'agir avec la nature pour le secteur des vacances ça paraît incontournable. De fait la montagne, l'océan amènent à avoir une réflexion avec un lieu particulier et donc c'est ce lieu finalement qui engage la pratique.

Les équipements "loisirs", au contraire, sont situés en pleine ville et quand on parle d'agir avec la nature, la prise de conscience est plus difficile. Dans le secteur des vacances, on évolue généralement dans un environnement naturel, on peut donc le découvrir, entrer dans une relation concrète avec

lui, acquérir des réflexes pour le protéger. Dans le secteur des loisirs, l'environnement naturel est plus éloigné.

Les Sports Stations de l'UCPA sont des lieux récemment ouverts qui sont très grands, entre 5 000 et 15 000 m² d'équipements sportifs, parfois sur plusieurs étages. Ils ont été conçus comme des équipements respectueux de l'environnement, cohérents d'un point de vue écologique, mais ils sont quand même situés au cœur des villes, et s'intègrent dans un ensemble de bâtiments qui concentrent beaucoup de passages et de consommation d'énergie.

Le souci d'agir avec la nature va s'exprimer à travers la collecte des déchets, l'attention portée sur la pratique sportive pour qu'elle soit moins consommatrice d'énergie, une gestion du matériel et des équipements qui met l'accent sur l'entretien, la réparation, le don, l'économie circulaire plutôt que sur la consommation à outrance.

C'est un défi assez important parce que cela implique des comportements, des habitudes, qui ne sont pas toujours acquis pour nos collaborateurs et même nos clients. Ceux-ci s'attendent à une expérience parfois un peu différente et notre propos peut apparaître avant-gardiste et perturbant pour l'expérience client.

Si je comprends bien, dans le secteur des loisirs, l'objectif "agir avec la nature" s'exprime plutôt par une prise de conscience écologique que par une véritable expérience de nature, plus difficile à mettre en œuvre...

Oui, tout à fait. Dans le secteur des vacances, par exemple, l'été, un moniteur peut se concentrer

pendant une semaine à deux semaines, parfois un mois ou deux sur la relation aux clients pour donner le meilleur de soi-même et avoir un effet hyper intéressant.

On ne peut pas comparer l'expérience-client des centres de loisirs avec l'expérience-client des centres de vacances. Par contre, on observe des phénomènes et on s'inspire les uns des autres. Dans le secteur des loisirs, notre pilier "Agir avec la nature", est plutôt basé sur l'impact que l'on peut avoir sur le lieu, comment on agit dans cet espace, dans cet environnement, est-ce que l'on a de bons réflexes d'économie circulaire, est-ce que l'on s'implique dans ces sujets en tant que client ou collaborateur pour viser une amélioration progressive ?

Il y a quelque temps, quand je demandais à un prof de fitness ce qu'il faisait d'un élastique utilisé pour travailler le renforcement musculaire, quand il était cassé, il me répondait : "Je le mets à la benne". Aujourd'hui, on se pose clairement la question de savoir ce que cet élastique va devenir et pourquoi.

Les gestionnaires des équipements, les collaborateurs font de vrais efforts sur des questions comme la consommation d'énergie et l'économie circulaire, mais en ce qui concerne l'expérience-client à travers l'activité sportive, c'est plus difficile. On peut s'efforcer de sensibiliser les gens mais la sensibilisation n'est pas le seul enjeu pour agir avec la nature. Il faut aussi prendre en compte l'impact de son activité sur les lieux dans lesquels on pratique. On a besoin de savoir si ce que l'on fait est cohérent avec l'écosystème dans lequel fonctionne l'équipement sportif, prendre en compte les questions de consommation de



matériel sportif, les trajets pour venir pratiquer, etc.

C'est quelque chose qui est parfois délicat à réaliser parce que les équipes doivent être d'abord convaincues pour ensuite convaincre les clients qu'elles accompagnent et les rendre finalement acteurs de ce projet. Il y a donc là un enjeu important.

Est-ce que dans cette expérience de loisirs, le plus grand défi que vous avez pour faire vivre votre projet éducatif et sportif, n'est pas le fait que peut-être les clients se situent un peu en consommateurs ? Comment faites-vous pour modifier cette attitude ?

Pour moi, il y a deux modes d'intervention : la sensibilisation et la fidélisation. Il est bien sûr nécessaire, dès leur inscription, de sensibiliser les utilisateurs sur les questions de respect de l'environnement et de transition écologique, mais si l'on est capable de les fidéliser, d'obtenir qu'ils fréquentent régulièrement le centre, ils vont progressivement comprendre comment on veut agir

avec eux et vont devenir à leur tour acteurs de ce changement.

Rencontrez-vous un autre défi dans la mise en œuvre de votre projet éducatif et sportif ?

Le deuxième défi est sans doute celui de l'autonomie dans la pratique sportive. Dans le secteur des loisirs, on met en œuvre une pratique libre et autonome, mais, pour autant, le pratiquant demande à être accompagné, ce qui entraîne un moment de relation un peu complexe, puisque finalement il ou elle nous dit "Je veux être seul, je peux me débrouiller tout seul pour pratiquer, je n'ai pas besoin de vous", mais en même temps il ou elle exprime une attente d'accompagnement.

C'est donc parfois assez délicat de trouver le bon dosage d'accompagnement, le degré de liberté et d'autonomie qu'on laisse aux pratiquants et en même temps l'aide qu'on est capable de leur apporter au bon moment pour qu'ils prennent confiance en eux, s'engagent et ensuite progressent dans une activité.

Aujourd'hui on a des espaces, des grandes salles de fitness où les gens peuvent venir pratiquer seuls, sans contraintes et par contre sans accompagnement. Ils arrivent dans un environnement qu'ils ne connaissent pas. Ils ont en tête l'idée d'améliorer leur santé, mais ils ignorent toutes les opportunités que leur offre ce nouvel espace qu'ils découvrent. Du coup, ils ne sont pas très confiants dans leur capacité à en tirer parti. Notre objectif, c'est de les aider à construire cette confiance. Nous avons créé des outils adaptés à cet effet.

Par exemple, quand les usagers réservent une séance, ils reçoivent sur leur smartphone une application qui leur explique tout ce qu'ils peuvent trouver dans l'environnement du centre, avant, pendant et après la séance : comment s'équiper, quelles ressources, quelles expériences leur sont offertes, quels choix leur sont possibles, avec des tas de conseils, des "tips" comme disent les jeunes. On leur explique aussi comment, après un essai qu'ils ont apprécié, ils peuvent aller plus loin et progresser dans leur pratique. C'est à ce moment qu'il est possible de leur apporter des suggestions, une aide complémentaire : *"Vous avez aimé cette séance, vous avez couru sur un tapis de course, et fait du rameur seul dans cet espace, et bien nous pouvons vous offrir des cours de rameur, vous pourrez y rencontrer d'autres gens, qui sont assez conviviaux, et on peut aussi vous proposer des événements autour de cette pratique."*

C'est l'occasion de leur faire découvrir que le fait de pouvoir bénéficier d'un cours encadré de qualité est quand même intéressant pour aller plus loin dans leur autonomie.

Pouvez-vous illustrer par quelques exemples comment vous mettez en œuvre votre quatrième objectif : "prendre soin de chacun" ?

Ici, il s'agit de répondre à la question que chacun porte : *"Moi j'aimerais qu'on s'intéresse à moi, à ce que je fais et à la manière dont j'aimerais pratiquer..."* Par exemple, si une monitrice d'équitation dit à une pratiquante : *"Vas t'équiper, équiper ton cheval et nous nous retrouvons dans la carrière"*, elle peut créer un stress car la pratiquante n'a pas forcément le niveau pour équiper son cheval toute seule.

Il est préférable qu'elle reste à ses côtés pour la guider et la conseiller pendant cette phase de préparation et d'équipement. La personne est placée en position d'autonomie par rapport à une compétence à acquérir, mais dans situation de sécurité et de confiance parce qu'elle sait qu'elle pourra disposer d'un soutien immédiat en cas de difficulté.

Dans des situations de ce type, encouragez-vous certains utilisateurs expérimentés à jouer un rôle de tuteurs vis-à-vis d'utilisateurs plus novices ?

J'allais y venir en donnant un autre exemple: Une monitrice demande à un groupe qui va démarrer une activité dans un centre équestre : *"Comment faites-vous pour monter sur le cheval ?"* Une première personne va indiquer qu'elle pose un plot près du cheval et y prend appui pour se hisser en selle ; une deuxième répond qu'elle se fait aider par une autre personne ; une troisième court sera autonome pour monter seule sur le cheval.

La monitrice va prendre en compte les différents points de vue et noter qu'il y a différentes méthodes possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients. Elle a pris soin d'écouter l'avis de chacun : elle montre qu'il est important de s'intéresser à la manière de faire

des autres pour progresser. En écoutant les autres et en partageant avec eux son expérience, on peut capitaliser sa propre progression et aider les autres à le faire aussi. C'est ce qui est important dans le fait de prendre soin de chacun.

On accepte que l'autre ait un regard sur moi, comme j'ai un regard sur lui, et c'est cet échange qui va être très important et constructif.

Avez-vous constaté que les efforts que vous faites pour mettre en œuvre ce projet éducatif et sportif a un impact sur la fidélisation des usagers, sur leur intérêt par rapport à l'UCPA, sur le fait qu'ils perçoivent l'UCPA comme une organisation quelque peu différente par rapport à d'autres lieux de pratiques sportives ?

Oui, il y a un incontournable, c'est l'expérience et la relation aux gens. C'est un constat quasi transversal à l'ensemble des retours qu'on peut avoir. Des études récentes, qui portent sur un grand nombre de répondants, indiquent que le conseil, l'accompagnement, le soutien et l'ouverture au groupe étaient pour les utilisateurs des caractéristiques vraiment spécifiques de l'UCPA par rapport à d'autres lieux où on propose aujourd'hui des activités sportives. Les utilisateurs ressentent vraiment que le sport n'est pas le seul enjeu et cela a un impact sur le taux de fidélisation de nos pratiquants qui est bien supérieur à celui d'autres grands groupes.

Il y a une question que j'aimerais vous poser. Elle porte sur la formation de vos animateurs sportifs. Comment les sensibilisez-vous sur votre projet éducatif et sportif et comment les rendez-vous capables de le mettre en œuvre à travers les activités qu'ils animent ?

D'abord, il faut savoir que l'UCPA est le plus gros organisme de formation des métiers du sport en France. Nous formons environ 1500 personnes par an, sur l'ensemble du territoire, dans une douzaine de pratiques sportives : équitation, sports aquatiques, fitness, surf, ski, VTT, multi-activités, coachs sportifs etc.

L'UCPA a été amenée à investir sur la formation parce qu'elle avait besoin d'animateurs formés pour ses centres d'activités, de loisirs et de vacances. Donc l'activité de formation s'est créée dans la continuité. Il faut savoir qu'on ne forme pas seulement pour l'UCPA. Il y a un énorme besoin de formation en France dans les filières sportives et UCPA Formation s'est positionnée pour y répondre. Nous travaillons avec et pour d'autres acteurs dans ce domaine aussi et cela nous permet d'enrichir nos pratiques, par conséquent UCPA formation ne peut pas complètement tracer le parcours de formation de l'éducateur sportif en fonction de sa seule problématique.

Le projet éducatif et sportif propre à l'UCPA est donc abordé en amont des entrées en formation et finalement transpire à travers les liens que l'on crée avec les éducateurs et qui sont très forts. Je m'explique, il y a des jeunes aujourd'hui qui sont très loin de l'insertion professionnelle, que l'on accueille dans des journées d'information, puis dans des pratiques sportives. Progressivement de discussions en relations, on les amène tout doucement vers le métier d'éducateur sportif, si on sent qu'il y a une appétence, une accroche. Ils y arrivent parce qu'on les a préqualifiés, on les a préparés dans un parcours totalement gratuit financé par pôle emploi, par des partenaires financiers que l'on peut trouver, par les régions etc. Et là, on va tout doucement les orienter vers ce métier d'éducateur



sportif. C'est à travers tout cette démarche qu'ils acquièrent "l'ADN de l'UCPA" et adhèrent à son projet éducatif et sportif. Dans les temps de travail au sein de nos structures en alternance avec les temps de formation, ils vont pouvoir travailler ce projet, le ressentir fortement et devenir capable de le mettre en œuvre.

Quelle est la durée de la formation ?

Les formations durent un an en général pour obtenir le diplôme.

Quels sont les diplômes préparés dans vos cycles de formation ?

Le BPJEPS¹, le DEJEPS², et les pré qualifications aux métiers du sport.

1. Le BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) est un diplôme d'État de niveau 4, délivré au titre d'une spécialité (« animateur » ou « éducateur sportif ») et d'une mention disciplinaire, pluridisciplinaire ou liée à un champ particulier.

2. Le DEJEPS (diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) est un diplôme de niveau 5, délivré au titre d'une spécialité (« perfectionnement sportif » ou « animation socio-éducative ou culturelle ») et de mentions qui peuvent recouvrir des options.

Avez-vous des difficultés de recrutement ?

Oui, c'est la tendance générale du marché du travail dans les métiers du sport. Un exemple, il manque 5 000 maîtres nageurs en France. Tous les acteurs du secteur sportif sont impactés par ce manque de candidats potentiels à l'entrée des formations alors que les besoins sont énormes.

Il faut comprendre aussi que les jeunes ont évolué dans leur manière d'aborder les métiers du sport et acceptent moins facilement les contraintes qui leur sont propres. On sait que le métier d'éducateur sportif implique de travailler quand les autres ne travaillent pas. C'est parfois ressenti comme une difficulté pour les professionnels aujourd'hui parce qu'évidemment les organisations sportives proposent des temps forts en soirée, pendant les week-ends ou les temps de vacances.

Les gens qui choisissent un métier sportif vivent cela comme une contrainte difficile à supporter s'ils veulent construire un projet personnel avec une vie privée,

personnelle, aboutie. Donc beaucoup décrochent au bout d'un certain temps et décident de changer de métier pour avoir une vie plus stable, ou alors ils préfèrent renoncer à un emploi fixe et jongler d'un employeur à l'autre selon les saisons et les périodes. Nous réfléchissons actuellement à la manière de s'adapter à cette tendance en proposant des parcours qui permettent des évolutions professionnelles de ce type.

Dernière question. On a interrogé dans ce numéro des responsables d'associations sportives et beaucoup s'interrogent sur la responsabilité sociale et environnementale de leur association. Diriez-vous que cette responsabilité sociale et environnementale fait partie de votre projet éducatif et sportif ?

Oui, en fait elle est exprimée dans notre quatrième pilier : "Agir avec la nature" et a donné naissance à un pôle de transition écologique pour soutenir et encourager les projets de transition écologique développés par les centres.

Concrètement, le rôle des moniteurs sportifs est de favoriser une prise de conscience des usagers vis-à-vis de la responsabilité sociale et environnementale pour les amener à adopter des comportements responsables qui s'expriment notamment, comme je l'ai dit précédemment, par des choix d'économie circulaire. Je vais prendre un exemple très concret, nous avons un projet qui porte sur la réparation des raquettes. L'objectif n'est pas de leur dire aux pratiquants : "Donnez-nous vos raquettes usagées, on va les réparer". On les implique directement en leur donnant rendez-vous le samedi matin pour apprendre à réparer



leurs raquettes. C'est ainsi qu'on aborde directement un sujet qui nous tient à cœur, celui de l'économie circulaire : augmenter la durée de vie du matériel, mais aussi sensibiliser les gens et les rendre acteurs à cet égard. Un autre exemple est celui des balles de tennis et de padel qui s'éparpillent dans la nature. On ne récupère que 30% des balles utilisées, toutes les autres sont perdues. Nous avons donc décidé de travailler avec des start-up

pour récupérer ces balles, les faire durer, leur donner parfois une deuxième vie ou les recycler. Ce projet a été entrepris depuis un an sur les centres de loisirs et déjà il porte des fruits, les usagers s'impliquent dans le processus.

Merci infiniment Monsieur Moulès, pour votre contribution très intéressante sur ce sujet clé.

[Retour au sommaire](#)

Initiatives pour le sport pour tous

Par Romain EVANO, chef de cabinet, direction générale UCPA

Le sport pour tous reconnaît le pluralisme, l'hétérogénéité des pratiquants et des non-pratiquants, vise la diversité des pratiques, promeut les échanges entre les différents publics, développe des passerelles et tisse des liens entre les personnes et les pratiques sportives. Le sport pour tous s'affranchit des barrières, des catégories sociales, ou encore des contraintes géographiques pour que toutes et tous aient accès à une offre sportive qui répondent à leurs besoins. En voici quelques exemples concrets.

Un sport qui s'ouvre à tous...

... Au-delà des catégories de genre

De la mixité dans les terrains de sport en libre accès

Alors que la pratique sportive dans les infrastructures extérieures en accès libre - en particulier les terrains de football ou de basketball en accès libre, mais également les skatepark ou les parcours santé, ... - est essentiellement masculine, la Ville de Paris encourage les pratiques sportives des femmes dans l'espace public et finance, par le dispositif

Paris Sportives, des actions pour attirer les femmes dans ces espaces sportifs et leur permettre de se les approprier : encadrement d'activités, organisation de compétitions ou d'activités familiales, partenariats avec des organismes sociaux, ... Les 23 clubs partenaires ont ainsi touché plus de 2.500 femmes, dont 87% estiment que le dispositif a permis de renforcer la mixité sur les terrains en accès libre.

... Au-delà des catégories sociales

UCPA x Seine-Saint-Denis : Du golf pour tous !

Le Département de la Seine-Saint-Denis (propriétaire) et l'UCPA (exploitant) travaillent ensemble au Golf de la Poudrerie, à Sevran, où le taux de pauvreté est deux fois supérieur à la moyenne nationale, à démocratiser l'accès de tous au golf, une pratique sportive pourtant considérée parfois comme onéreuse et réservée aux catégories sociales favorisées. Encadrement d'élèves de la primaire au lycée, accueil de jeunes en situation de handicap, actions d'initiation menées directement dans les quartiers : tout est mis en œuvre pour que le golf soit pratiqué par tous !

... et de l'équitation pour tous !

Le Département de la Seine-Saint-Denis (propriétaire) et l'UCPA (exploitant) sont également partenaires au centre équestre départemental de La Courneuve pour démocratiser l'accès de l'équitation, activité également parfois considérée comme onéreuse et réservée aux catégories sociales favorisées. Les activités sont également ouvertes à tous, et notamment aux scolaires. L'ouverture à tous, se conjugue avec la performance sportive : le centre équestre de la Courneuve remporte très régulièrement - et notamment en 2023 ! - les championnats de France d'équitation chez les jeunes.

... au-delà des handicaps

les séjours inclusifs UCPA

L'UCPA propose à des enfants et adolescents en situation de handicap, des colonies de vacances sportives, non pas dans un lieu qui leur est dédié, mais dans un centre et dans le cadre d'une semaine partagée avec d'autres enfants. Les équipes de l'UCPA mobilisent leur expertise éducative et sportive pour adapter les conditions d'accueil et prévoir un

encadrement par des moniteurs et monitrices formées. Ces solutions sont proposées sans surcoût pour les familles. En 2023, 707 jeunes en situation de handicap ou présentant une problématique de santé sont partis en colonie de vacances, avec et comme les autres.

... au-delà des contraintes géographiques

Mobil'Sport : le sport partout

Le Mobil'Sport est une structure itinérante qui a pour but d'amener l'activité physique et sportive dans les territoires qui en sont dépourvus, en particulier les territoires ruraux qui souffrent de nombreuses carences : manque d'équipements, manque de matériels, manque d'encadrement, voire manque de partenaires sportifs. Pour y remédier, Mobil'Sport - un minibus aménagé et ses moniteurs sportifs - s'installe pour une journée ou une demi journée dans les salles des fêtes, sur les places de villages, les cours d'écoles, les plateaux multisports et propose une trentaine de sports différents.

... au-delà des règles du jeu

La lucarne d'Evry (et d'ailleurs)

Evry-Courcouronnes, décembre 2019 : alors que des jeunes s'essayent à tirer leur ballon de foot à travers la petite fenêtre ouverte d'un local désaffecté depuis le trottoir d'en face dans un quartier d'Evry-Courcouronnes, Djibril, "l'ancien", interpellé par les cris, y arrive du premier coup. Le succès de la vidéo de cet exploit sur les réseaux sociaux crée le phénomène de la "lucarne d'Evry" : footballeurs professionnels, influenceurs, hommes politiques et anonymes viennent à Evry tenter leur chance. Devant un tel engouement, une réplique de la lucarne d'Evry fait

un tour de France des quartiers pour proposer à tous une activité sportive unique, ludique et bien souvent publiée sur les réseaux sociaux.

... au-delà des niveaux de compétitions

Coupe des Landes de Basket

Si le département des Landes est celui qui compte le plus de licenciés à la Fédération Française de Basket Ball rapportés à sa population, c'est parce que le basket, qui se joue à 5 contre 5, est une activité pleinement adaptée à ce territoire rural peu dense, dans lequel la prospérité des exploitations agricoles productrices de foie-gras a limité l'exode rural des jeunes et où les rivalités entre villages sont fortes. C'est dans ce contexte que la Coupe des Landes de Basket s'est imposée comme l'une des compétitions les plus renommées du sport français grâce à un système unique de handicap (sept points par niveau de compétition d'écart entre les clubs) permet à tous les clubs de rêver de la victoire finale, y compris ceux évoluant au plus bas niveau de compétition.

... au-delà des frontières des espaces sportifs

Pratiques sportives dans les parcs et design actif

Les installations sportives des grandes villes sont bien souvent saturées, de telle sorte que la pratique sportive se déplace dans les parcs, de manière individuelle (le joggeur seul), de manière auto-gérée par des micro-communautés (le joggeurs avec des collègues) ou de manière encadrée (la séance de réveil musculaire encadrée par un éducateur sportif municipal). Ces lieux de pratiques répondent également à l'envie des urbains de contacts avec la nature. Au delà,

des parcs la pratique sportive et les activités physiques font l'objet d'une attention particulière des urbanistes et des architectes, depuis le milieu des années 2010 et l'émergence du design actif qui désigne les stratégies visant à aménager et concevoir l'espace pour développer un environnement favorable aux habitudes saines de vie.

[Retour au sommaire](#)

Les impacts du sport pour tous à l'échelle d'un territoire

Entretien avec M. Ali REBOUH, Maire adjoint de Nantes, en charge du sport

Par Roland DAVAL

Bonjour, M. REBOUH, merci tout d'abord de vous présenter.

Je suis élu à la ville de Nantes et à la Métropole, adjoint en charge des sports à la ville et élu en charge du sport de haut niveau à la Métropole.

J'ai été pendant longtemps président d'une amicale laïque affiliée à la Fédération des Amicales Laïques de Loire Atlantique et mes engagements ont donc l'éducation populaire pour origine.

J'ai commencé à adhérer à un club sportif comme pratiquant mais j'en suis devenu rapidement un des militants.

Le sport c'est une école de la vie particulièrement importante qui contribue à l'éducation comme au bien-être et à la santé.

Quelles sont les orientations et les stratégies de la ville de Nantes en matière de sport pour tous ?

Comme je viens de vous l'indiquer dans la présentation de mes fonctions d'élu, nous distinguons ce qui est du sport pour tous et qui relève de la politique municipale, du sport professionnel et de haut niveau

qui est plutôt traité à l'échelle de la métropole.

Pour ma part, j'essaie cependant de dire qu'on ne peut pas dissocier ce qui est du sport de haut niveau, porteur d'une politique d'attractivité, de rayonnement, du sport pour tous parce que ces deux approches ont besoin l'une de l'autre : si on a des clubs de haut niveau performants sur la métropole, c'est parce que l'on a des clubs amateurs qui le sont aussi et ce sont donc des pratiques extrêmement complémentaires.

La métropole est composée de 24 communes, chacune maîtresse de leur politique sportive, mais avec la volonté de travailler ensemble.

Quel est le public prioritairement visé ?

Pour répondre à cette question, on va s'intéresser à la politique sportive municipale de la ville de Nantes relative au sport pour tous.

Notre ambition est que toutes les Nantaises et tous les Nantais, quel que soit leur lieu d'habitation, quel que soit leur genre, quel que soit leur âge, quel que soit leur statut



Ali REBOUH. Photo Ouest-France

social, quel que soit leur handicap puissent pratiquer le sport.

En effet, on se rend compte que le sport joue un rôle essentiel en termes de liens sociaux, en termes d'animation des territoires et en termes de santé publique.

Depuis la crise sanitaire du Covid, on peut constater des changements avec des personnes qui ne pratiquent pas forcément dans des clubs mais qui souhaitent pratiquer de manière un peu plus libre.

On essaie donc que la politique sportive municipale soit la plus large possible tout en prenant en compte les freins qui peuvent exister.

Pour les seniors en particulier des freins sont à lever. Pour les familles en difficulté il faut lever les freins financiers mais également des freins culturels.

La politique sportive municipale s'adresse donc à tous les âges et à tous les publics.

Quelles sont les principales actions mises en œuvre, les moyens et les financements mobilisés ?

La plus grosse partie de notre politique c'est de mettre à disposition des équipements : des gymnases, des piscines, des plaines de jeux. C'est la ville qui investit et qui finance le fonctionnement.

Il s'agit tout à la fois de répondre à la demande des associations sportives mais aussi de répondre aux besoins de l'éducation sportive en milieu scolaire.

Pour le milieu scolaire, en particulier pour apprendre à nager, il s'agit d'abord des écoles primaires qui sont de la compétence municipale mais des actions sont également faites dans les collèges ou les lycées.

La ville de Nantes, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes de la métropole, a aussi une politique très volontariste en matière d'éducateurs sportifs. On compte 85 éducateurs sportifs répartis sur une dizaine de quartiers, nombre auquel il convient d'ajouter les maîtres-nageurs.

Ces éducateurs sportifs interviennent entre autres dans le temps scolaire en accompagnant les enseignants afin de pouvoir, surtout dans dix quartiers politique de la ville, proposer des activités physiques et sportives pendant le temps scolaire. Ces mêmes éducateurs interviennent également dans le temps périscolaire ce qui permet de proposer à ceux qui n'ont pas d'activités pérennes dans des clubs une activité sportive de 17



Les jeunes nantais peuvent profiter de nombreuses activités sportives, comme l'escalade. | VILLE DE NANTES

à 18 heures 30. Ils interviennent par ailleurs dans le temps des vacances scolaires dans les quartiers politique de la ville.

Une des priorités est d'aller à la rencontre de nouveaux publics, et c'est en particulier le public des seniors car ils aspirent à avoir plus d'activité physique et même de l'activité sportive. On travaille à cet effet avec des associations sportives, par exemple avec une association qui s'appelle "*La retraite sportive*", qui proposent à un public sédentaire des activités hebdomadaires qui permettent à tout un chacun de pouvoir tout à la fois pratiquer une activité sportive mais aussi de se retrouver et partager des moments de fraternité, de convivialité où le sport joue un rôle essentiel de lien social.

Un des autres publics cible, c'est le public féminin parce que l'on se rend compte qu'il existe encore beaucoup trop d'inégalités dans la pratique sportive entre les hommes et les femmes, inégalités selon les

disciplines sportives en particulier. On accompagne les associations sportives à pouvoir faire en sorte que dans leur club on ne se retrouve pas avec 90 à 95%, voire 100% de public masculin, notamment en mettant en place des créneaux spécifiques d'accueil, des aides financières en soutien à des projets permettant de faire évoluer les pratiques vers du sport féminin.

On agit également en direction des personnes en situation de handicap, dès l'âge de 6/7 ans grâce à un plan autrefois appelé "handisport et sport adapté" et que l'on appelle aujourd'hui "para sport". La mise en œuvre du plan a démarré avec 7 structures et on en compte aujourd'hui 27. On a pu ainsi multiplier par trois le nombre de bénéficiaires. Plus de 2 000 personnes en situation de handicap peuvent pratiquer aujourd'hui une discipline sportive. Il a fallu investir pour disposer d'équipements adaptés pour les pratiques sportives mais aussi pour pouvoir accueillir ces personnes : accès aux équipements, toilettes adaptées, ...

On a également favorisé le développement de ce que l'on appelle la pratique libre car on s'est rendu compte que les gens souhaitaient une pratique moins encadrée que dans un club car dans un club, en règle générale, c'est un entraînement le jeudi de 18 à 20 heures et une compétition le week-end. L'après COVID nous a permis d'accélérer notre réflexion car il y a de plus en plus de personnes qui préfèrent pratiquer de manière plus autonome, avec moins de contrainte, dans une approche plus ludique et à dimension familiale. Dans les programmes d'équipement il faut donc tout à la fois le city stade (terrain multisport) et des petits lieux qui permettent de faire par exemple du *street workout*¹ ou dans les jardins publics des espaces aménagés et dédiés où l'on peut faire du yoga.

Le budget annuel global de la direction des sports de la ville de Nantes prenant en compte les équipements et leur gestion, les agents qui interviennent, les subventions, est de 30 millions d'euros.

La ville gère plus d'une centaine d'équipements : gymnases, piscines, patinoires, terrains de sport en extérieur.

La direction des sports emploie 450 agents dont 280 en charge des équipements et de l'accueil des personnes.

La pratique sportive évolue donc elle aussi avec son temps même si cela n'a pas toujours été facile à faire comprendre aux mouvements sportifs traditionnels qui étaient plutôt dans le schéma : une discipline par fédération et la compétition. Il y aura bien entendu toujours des personnes qui feront de la compétition mais de plus en

plus de gens aspirent à une pratique sportive de loisirs. Il faut que les clubs intègrent cette dimension. L'ouverture à des publics différents c'est une vraie richesse et, dans une cité, le sport peut jouer un rôle essentiel, un rôle sociétal.

Quels sont les partenaires impliqués dans cette politique de sport pour tous ?

À Nantes on a la chance d'avoir sur notre territoire 400 associations sportives porteuses d'une centaine de disciplines et avec 60 000 licenciés d'âges différents.

Elles mettent en œuvre leurs activités sur le temps extrascolaire, en soirée pendant les week-ends et les périodes de vacances.

L'accompagnement de ces clubs se fait tout à la fois par la mise à disposition d'équipements mais aussi par des subventions de fonctionnement ou de soutien à des projets spécifiques avec des lignes de financements qui sont en augmentation.

On dispose en particulier d'une ligne pour la fonction sociale et solidaire du sport qui permet à des associations sportives qui œuvrent dans un quartier politique de la ville d'avoir des moyens supplémentaires. On constate en effet que certains enfants ne peuvent pas acquérir une licence ou avoir des équipements dédiés à une pratique sportive. Les clubs bénéficient d'une aide directe mais aussi d'une "carte blanche" qui permet d'avoir une aide à l'adhésion, jusqu'à 125 euros, pour ceux qui ont des revenus familiaux en dessous d'un certain seuil. Cette aide "carte blanche" concerne près de 3 500 bénéficiaires.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quels sont les impacts qui peuvent être appréciés à ce jour ?

Une des principales difficultés à laquelle nous allons être confrontés dans les années à venir, c'est celle du renouvellement des bénévoles dans les instances dirigeantes des associations sportives, des bénévoles qui acceptent de s'inscrire dans la durée. Les nouvelles générations s'inscrivent plutôt dans des projets à plus courte durée.

L'Office municipal des sports est donc à Nantes aussi un centre de ressources pour accompagner les dirigeants dans l'exercice de leurs responsabilités.

Il faut également convaincre des parents à comportement parfois fortement consommateur ce qu'implique d'adhérer à une association. S'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs et si l'adhésion est à faible prix c'est parce que des bénévoles sont investis

Pour ma part, je suis très enthousiaste parce que l'on voit bien que le sport prend une place de plus en plus importante dans la société : vivre ensemble, social, santé, ... Il faut cependant rester en veille pour accompagner ces évolutions, les associations sportives, leurs bénévoles notamment et je veux dire avec beaucoup d'affection et de respect que leur engagement depuis de nombreuses années a permis tout ce qui a pu être mis en œuvre.

Le sport, c'est la fraternité, la solidarité, la citoyenneté et le sport peut s'adresser à toutes et à tous sans barrières sociales. Il faut absolument continuer à défendre le sport dans toute sa diversité et œuvrer pour que dans les villes, des villes qui se veulent solidaires, on puisse de plus en plus investir sur les politiques sportives.

1. Le *street workout* consiste à utiliser l'environnement extérieur, et particulièrement le mobilier urbain, pour y réaliser une multitude d'exercices physiques.

[Retour au sommaire](#)

L'épanouissement par le sport et la culture

Entretien avec M. Gérard BRIAUD, secrétaire général de la FSCF

Par Dominique BÉNARD

Bonjour M. Briaud¹, merci d'avoir accepté cette interview. Pouvez-vous nous présenter votre fédération, son histoire mais aussi son impact actuel dans la société française ?

Notre fédération a été fondée en 1898 par le docteur Paul Michaux, originaire de Moselle et qui avait dû fuir la Moselle après la guerre de 1870 pour s'établir à Paris. Investi dans la direction de son patronage puis dans la vie des patronages parisiens dès 1874. Il propose en décembre 1897 de regrouper les nombreux patronages paroissiaux catholiques dans une fédération nationale avec un secteur gymnique, mais aussi les fanfares et la préparation militaire.

Le premier rassemblement a eu lieu en 1898 à Paris avec un millier de participants issus d'une dizaine de départements. Et puis la fédération s'est structurée, à travers toutes les évolutions de la société française, entre la fin du 19e siècle et la Première Guerre mondiale. Notamment la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État qui a eu

un impact important sur notre fédération. Fondée comme la Fédération catholique de l'éducation physique, elle a dû se repositionner pour être reconnue par les pouvoirs publics.

La fédération a payé un lourd tribut pendant la première guerre mondiale. Beaucoup de jeunes et d'adultes de nos patronages ont disparu.

Au début des années 20, c'était, en termes d'effectifs, la première fédération de France. A cette période, nous avons créé la Coupe de France de football à l'initiative de Charles Simon. La coupe, remise chaque année, porte toujours le sigle de la fédération de l'époque, la FGSPF, Fédération Gymnique Sportive des Patronages de France, et le nom de Charles Simon.

Entre les deux guerres mondiales, la fédération a connu un fort développement. D'autres fédérations sportives sont apparues à cette époque comme l'UFOLEP et la FSGT.

Voilà, cette histoire exprime bien une vocation et non seulement un projet sportif, mais un projet de société : l'accomplissement des personnes, leur plein



épanouissement dans la pratique sportive ouverte à tous.

En 1911, la fédération avait été à l'origine de l'UGSEL, l'Union Gymnique et Sportive de l'Enseignement Libre. En 1944, l'UGSEL prend son indépendance et devient une organisation distincte. Jusqu'en 1947, la fédération était exclusivement masculine, mais il existait une organisation sœur, le Rayon Sportif Féminin, qui a rejoint la fédération sportive et culturelle de France à cette époque. Après, dans notre histoire fédérale, un point très important, a été le Concile Vatican II, dans les années soixante. Jusqu'à cette époque, les patronages étaient dirigés par un prêtre. Vatican II a repositionné la place de l'Église notamment dans l'action catholique ouvrière, et de ce fait-là, on nous a retiré tous les prêtres des fonctions de directeurs des patronages. Donc il

¹. La FSCF est membre de l'UCPA et M. Briaud est administrateur de l'UCPA depuis 2017.

a fallu une forte mobilisation fédérale pour former les laïcs à l'animation et à la direction de nos associations.

Ce fut un vrai basculement. Les laïcs étaient bien sûr présents dans les équipes de direction, mais désormais, ils devaient prendre les choses en main. En conséquence, il a fallu mettre en place des gros dispositifs de formation pour les dirigeants afin de leur apporter les compétences nécessaires pour gérer et animer une association. Et d'ailleurs, cela a été aussi un moment d'ouverture à de nouveaux domaines comme les activités culturelles et artistiques, qui ont pris beaucoup plus d'importance qu'auparavant.

Combien avez-vous d'adhérents actuellement?

Nous avons 140 000 licenciés adhérents et nous touchons près de 200 000 personnes dans l'environnement immédiat de nos associations. Nous avons perdu pas mal de licenciés au moment du Covid, mais les adhésions remontent actuellement et nous devrions atteindre notre chiffre normal l'an prochain, c'est-à-dire 150 000 membres.

Est-ce que vous n'êtes pas une des seules fédérations qui associe le sport et les activités culturelles ?

Oui, c'est une de nos spécificités. En fait, nous avons un triple agrément. Un agrément sportif, bien sûr, mais nous sommes aussi reconnus par le Ministère de la Culture, et nous avons aussi un agrément socio-éducatif en tant qu'association d'éducation populaire. Nous sommes habilités à assurer des formations en vue du BAFA et du BAFD². Nous sommes la seule fédération à

2. Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur de centre de vacances

L'éveil de l'enfant

L'activité Eveil de l'Enfant créée par la FSCF, est un concept basé sur la multiactivité, en excluant toute pratique spécialisée pour l'enfant, jusqu'à l'âge de 6 ans. Allant des prémices de la marche à l'acquisition d'habiletés motrices de base, cette activité permet à l'enfant de prendre conscience de ses possibilités corporelles, artistiques, affectives, sociales et de s'exprimer avec beaucoup de plaisir.

- **De 6 mois à 2 ans : L'éveil des premiers pas** : les séances d'éveil vont permettre au bébé de : découvrir son corps ; construire sa verticalité et acquérir la marche ; prendre confiance en lui ; vivre un moment privilégié avec son parent et entrer en relation avec les autres enfants.
- **De 2 à 6 ans : L'éveil physique par la multiactivité** : les séances d'éveil physique vont permettre à l'enfant de se développer en vivant : un maximum d'expériences motrices, culturelles et sensorielles ; en construisant sa relation aux autres ; en osant s'exprimer et maîtriser ses émotions.

Dimasport, partenaire de la Fédération sportive et culturelle de France autour de l'activité éveil de l'enfant, et la FSCF ont développé conjointement le Classeur Dimakid. Cet outil accompagne les acteurs de la petite enfance dans leur travail de développement et d'épanouissement des enfants de 0 à 6 ans.

L'ensemble des 101 fiches pédagogiques peut être consulté en ligne : <https://www.dimasport.fr/fr/content/54-dimakid>

avoir ces trois agréments en même temps. C'est important. Parce que cela nous apporte une dynamique intéressante, ne serait-ce qu'en termes de construction de processus de formation.

Avez-vous développé de nouvelles activités sportives ?

De nouvelles activités sont arrivées dans les années 70, 80, il en arrive encore. Par exemple, nous avons accueilli il y a trois ans la *Capoeira*³ qui prend un essor important. Le point essentiel auquel nous tenons particulièrement, de par

3. La capoeira est un art martial afro-brésilien qui aurait ses racines dans les techniques de combat des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil. Elle se distingue des autres arts martiaux par son côté ludique et souvent acrobatique (Wikipedia).

notre projet, c'est vraiment de proposer une offre qui ne répond pas à certains impératifs actuels, comme la compétition ou la course aux résultats. C'est dans cette perspective que nous avons créé, il y a déjà maintenant plus de 30 ans, ce qu'on appelle *l'éveil de l'enfant*. Avant 6 ans, on ne fait pas de spécialisation. Nous nous appuyons sur des recherches scientifiques, belges, françaises, allemandes, qui ont démontré que ce n'est pas parce qu'on pratique très tôt, dès le plus jeune âge, une activité sportive qu'on obtient de meilleurs résultats.

Est-ce qu'on peut dire que vous avez découvert avant l'heure ce qu'on appelle aujourd'hui la littératie physique⁴ ?

4. Voir page 49



C'est tout à fait cela ! En fait, ça fait maintenant plus de 30 ans que nous avons mis cette activité en place. Le concept d'éveil de l'enfant repose pour nous sur les besoins de l'enfant : l'enfant a besoin d'un éveil global dans tous les domaines (corporel, culturel, artistique, social, affectif) sans visée technique, ni spécialisation précoce. Il a besoin d'activité et de diversité. Il faut donc lui proposer la multiactivité, par des séances construites sur des thèmes variés, du matériel adapté. Il a besoin d'être reconnu pour construire sa personnalité, indispensable à sa vie future en société, il lui faut se confronter et affronter les autres enfants, les adultes non pas lors de compétitions, mais dans des situations de JEU, de règles adaptées... il va ainsi se découvrir, se dépasser, comprendre et accepter ce corps qui est le sien. Il a besoin de sécurité affective et physique. Il doit pouvoir compter sur l'adulte, s'accrocher à son regard bienveillant, se sentir aimé... C'est par ses expériences nouvelles, les émotions qu'elles lui procurent, l'aide qu'il va trouver auprès de l'animateur (motivation, encouragement, responsabilisation..) que l'enfant va

s'engager par plaisir dans l'action en toute confiance.

Et d'ailleurs, on voit bien, au fil des séances, entre 3 et 6 ans, celui qui sera plutôt doué pour une activité de course, pour une activité de lancer, ou plutôt pour une activité de jeu de raquette, parce qu'il y a des aptitudes que l'on voit apparaître.

Nous avons identifié votre fédération comme un des acteurs principaux du sport en France, et ce qui nous paraît significatif, c'est que vous vous situez en dehors du sport-spectacle et du sport-compétition. J'aimerais que vous nous parliez un peu plus de la manière dont vous avez élaboré, enrichi, développé votre projet associatif.

En fait, notre projet associatif a été rédigé assez tardivement. Beaucoup d'éléments qui le constituent ont été élaborés au fil des années à travers l'expérience, à partir de la volonté, qui existait depuis la création de la fédération, de travailler et d'œuvrer pour les personnes, et leur plein épanouissement dans les activités qu'elles choisissent elles-mêmes.

A la fin des années 70, il y a eu tout un travail qui a duré

presque 4 ans, de récolte sur le territoire, auprès des associations membres, auprès des dirigeants, d'un certain nombre de choses qui leur paraissaient essentielles. A partir de cette démarche de co-construction, nous avons publié un livre intitulé "*Vers quel homme, par quel chemin ?*" qui est un peu la "Bible" de la fédération. Il retrace le projet de ses origines, mais surtout il exprime tout ce qui a permis à la fédération de grandir, et de respecter le projet qu'elle s'était donné.

Ce livre a vraiment été très utilisé entre 2008 et 2011. Et puis, nous avons ressenti le besoin d'une révision parce que cet ouvrage était largement fondé sur des références catholiques. Or parmi nos adhérents, il n'y a pas que des croyants. Nous avons voulu élaborer quelque chose qui soit lisible par tous, sans renier nos origines, et qui soit plus orienté vers l'action.

Nous avons rédigé un projet éducatif, et nous l'avons édité dans un document beaucoup plus simple, une plaquette de quelques pages, qui situe les valeurs fédérales à partir des valeurs fondatrices, en retenant

cinq thèmes : l'ouverture, le respect, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité. Sur chacun de ces thèmes, nous proposons des pistes d'action. Nous nous sommes placés dans une perspective de projet avec trois versions : une version grand public, qui tient sur une page, une version pour les encadrants, pour les dirigeants, et puis une version plus complète et plus détaillée, qui permet un peu mieux de comprendre toutes les pistes de notre projet éducatif.

Contrairement aux fédérations sportives spécialisées sur un seul sport, vous avez eu dès l'origine affirmé une responsabilité sociétale...

Entre 1920 et 1940, nombreux parmi nos dirigeants se situaient dans la mouvance du christianisme social et c'est là l'origine de notre engagement. L'élaboration d'une RSO, comme on dit actuellement est en cours, oui. C'est très long à mettre en place parce qu'il faut la co-construire avec les adhérents. Si on se contente de la rédiger au niveau national, c'est juste de la communication, ça ne changera rien. Donc nous procédons par étapes, cela fait déjà plusieurs années que le chantier est en cours.

Pouvez expliquer quelles sont les différentes actions qui vous permettent de concrétiser votre projet éducatif. J'ai vu que vous aviez des actions en direction des personnes handicapées, en direction des jeunes pour favoriser leur insertion professionnelle, en faveur des femmes, etc. Pouvez me parler un peu de tout ça ?

Je vais commencer par le dernier point en faveur des femmes. savez-vous que nous sommes une fédération à plus de 60% féminine. Les femmes ont déjà une vraie place chez nous. La parité hommes-femmes dans nos instances nationales existait bien

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La responsabilité sociétale des organisations (entreprises, collectivités, associations...) est la contribution volontaire des organisations au développement durable. Elle offre aux organisations l'opportunité de démontrer leur prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités économiques en lien avec les parties prenantes (toute personne ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation : salariés, clients, prestataires, concurrents, riverains, pouvoirs publics...).

Elle trouve comme cadre de référence la norme internationale ISO 26000 qui propose aux organisations d'orienter leurs stratégies et leurs pratiques vers un comportement plus responsable.

La RSO se traduit par un comportement transparent et éthique qui doit : contribuer au développement durable y compris à la santé et au bien être de la société ;

prendre en compte les attentes des parties prenantes ; respecter les lois en vigueur et être compatible avec les normes internationales ;

être intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations ;

et se décline, dans le cadre d'une gouvernance organisée, autour de six thématiques fondamentales :

1. Les droits de l'homme (devoir de vigilance, discrimination et groupes vulnérables, droits civiques et politiques, droit du travail, droits économiques, sociaux et culturels...);
2. Les relations et conditions de travail (relations employeur-employé, protection sociale, santé et sécurité au travail...);
3. L'environnement (prévention de la pollution, utilisation durable des ressources, protection de la biodiversité, lutte contre le changement climatique...)
4. La loyauté des pratiques (lutte contre la corruption, engagement politique responsable, concurrence loyale,...);
5. Les consommateurs (pratiques loyales, protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, service après vente, accès aux services essentiels, éducation et sensibilisation...);
6. La communauté et le développement local (éducation et culture, création d'emploi et développement des compétences, création de richesses et de revenus...).

avant que la loi nous le demande. Donc nous n'avons pas trop de difficultés à mettre en place des actions dans ce domaine-là. Les femmes sont en général très investies dans la vie de la fédération.

Et concernant les handicapés ?

Concernant le handicap, nous avons choisi une démarche

spécifique. Nous ne sommes pas présents dans le "paralympique". Nous ne sommes pas dans la compétition, et nous souhaitons encourager une pratique sportive où valides et handicapés se retrouvent ensemble. Cela nous paraît essentiel. Vous savez que dans les écoles il y a maintenant des "auxiliaires de vie scolaire" qui

aident à l'intégration des enfants atteints de handicaps. Et bien depuis 7-8 ans, nous avons créé dans notre fédération, à l'initiative d'une de nos vice-présidentes, une mission d'auxiliaire de vie associative. Nous recrutons des jeunes lycéens à qui nous proposons ce rôle. Ils participent à l'accompagnement des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de pratiquer des activités sportives ou culturelles avec des personnes valides.

Depuis moins longtemps, quelques années seulement, nous accueillons aussi des personnes avec des handicaps mentaux. Certaines de nos associations membres ont construit des parcours pour que les encadrants sachent comment les accueillir.

Nous mettons également en place, au niveau fédéral, des formations pour l'accueil de personnes en situation de handicap dans nos associations. Nous essayons de renouveler les différentes approches pour améliorer cet accueil dans les différentes activités. Ce n'est pas toujours facile.

Quand des personnes avec un handicap physique viennent faire du tir à l'arc, ce n'est pas compliqué. L'encadrant doit avoir reçu une formation pour éviter ce qui risque de les mettre en difficulté, mais c'est assez simple. Par contre, dans d'autres activités, en gymnastique par exemple, cela peut poser plus de problèmes. Il va falloir vraiment adapter les exercices parce que les personnes handicapées ne pourront pas faire exactement la même chose que les personnes valides.

Et concernant l'insertion professionnelle des jeunes ?

Nous avons entrepris des actions dans ce domaine depuis très peu

de temps. Mais il faut noter que les associations locales constituent un réseau d'insertion professionnelle et peuvent proposer aux jeunes un accueil où ils feront la découverte d'une insertion professionnelle par le sport.

Cependant, nous ne sommes pas une fédération qui recourt, majoritairement, à un encadrement professionnel. Il y en a, surtout dans nos plus grosses

associations, mais majoritairement l'encadrement est bénévole. Les encadrants ont suivi des formations fédérales, ils sont diplômés, mais interviennent de manière bénévole. Et ceci ne va pas changer du jour au lendemain. La culture de la fédération c'est plutôt de favoriser un encadrement bénévole. Cela repose sur une des valeurs originelles de la fédération : trouver du plaisir dans l'action désintéressée et apprendre à

d'autres en donnant de son temps. C'est un point qui reste très important chez nous.

Dans notre pays, dans le domaine de l'éducation, on a le sentiment que les activités sportives et physiques sont considérées comme quelque peu secondaires par rapport aux activités intellectuelles. C'est, je crois, une spécificité française. Aujourd'hui, les psychologues, les spécialistes du développement humain se rendent compte que c'est une erreur et que les activités physiques et sportives contribuent à créer des compétences utiles apprendre mieux et acquérir de nouvelles compétences dans les disciplines intellectuelles aussi. Quel regard portez-vous là-dessus ?

Dans notre projet fédéral, dès l'origine, nous n'avons jamais considéré le sport comme devant occuper une position de suprématie. Le sport joue un rôle essentiel pour maintenir les personnes en bonne santé le plus longtemps possible. Et ça, c'est important pour nous. Donc nous avons toujours revendiqué une place, comment dire, de co-éducateur.

Nous jouons un rôle complémentaire de l'école, nous ne cherchons pas à la remplacer. Nous ne cherchons pas à donner au sport une primauté. Par contre, nous sommes persuadés qu'il joue un rôle essentiel pour la santé et pour l'intégration sociale. Quand les jeunes arrivent à 17-18 ans, on peut voir toute la progression qu'ils ont faite depuis leur entrée à la fédération à 6 ou 7 ans. Tout ce qu'ils ont acquis par la pratique sportive, pour leur développement personnel, mais aussi pour leur développement social. Et ça c'est essentiel.

C'est souvent le retour que l'on reçoit des parents de nos jeunes sportifs quand ils nous disent : *"Avant, nous l'avions inscrit dans une autre fédération et ce n'était pas pareil..."* - *"En quoi c'est différent chez nous ?"* - *"Chez vous, on sent une bienveillance qu'on ne voit pas ailleurs. Vous ne cherchez pas à obtenir le meilleur de chaque sportif, dans un but de compétition, pour ensuite le laisser tomber..."*

C'est vrai que notre souci c'est la personne et son développement, c'est bien notre projet essentiel. Nous considérons indispensable que tout le monde ait une activité physique quotidienne, pas seulement une pratique sportive.

A ce sujet, vous avez un programme qui m'intéresse beaucoup, c'est le programme Atoutform'. Pouvez-vous m'en dire quelques mots ?

Oui, cela fait plus de 10 ans que nous l'avons créé. *Atoutform'*, c'est le programme sport-santé de la fédération. Inscrit dans la Stratégie nationale sport santé 2019-2024, le programme santé *Atoutform'* s'adresse tant aux personnes soucieuses de pratiquer des activités (sportives et culturelles) régulières et adaptées à leurs capacités physiques, leur rythme de vie, etc. qu'aux personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'âge cherchant à maintenir ou améliorer leurs capacités.

Les besoins de ces publics étant différents, le programme santé *Atoutform'* se décline en 3 thématiques pour y répondre de façon adaptée : *Atout +*, *Form +* et *Bouge +*. A un premier niveau, *Atout+* offre l'opportunité de pratiquer une activité physique régulière de proximité dans une

association FSCF engagée dans une démarche santé validée. C'est la possibilité pour les non-sportifs de lutter contre la sédentarité et d'ambitionner une meilleure forme générale à tout âge. C'est également permettre aux sportifs de mieux se préparer à la performance sans dégrader leur capital santé. Ce programme permet d'enrichir et de donner une plus-value santé à une association affiliée en interpellant ses adhérents ou le grand public sur leur état de forme, mais également en sensibilisant aux notions d'inactivité et de sédentarité pour démontrer, à travers une éducation à la santé, l'intérêt d'une pratique d'activité physique régulière en association.

A un deuxième niveau, *Form+* s'adresse plus particulièrement à un public dit à besoins spécifiques comme les personnes en situation de handicap, d'obésité, atteintes de maladies chroniques ou en perte d'autonomie. La thématique *Form+* permet donc à ces personnes d'adapter leurs pratiques pour exercer une activité passerelle entre un parcours de soins et le quotidien.

Nous avons un programme de formation justement reconnu par le ministère pour les encadrants qui veulent faire ces activités-là auprès d'un public en difficulté.

Enfin, à un troisième niveau, *BOUGE+* s'adresse aux personnes souhaitant faire évoluer durablement leurs déplacements au quotidien. En effet, il est maintenant primordial de concevoir l'état de santé à travers deux paramètres : d'une part, le niveau d'activité physique quotidien, d'autre part, le niveau de sédentarité quotidienne.

Bouge+ rassemble différentes pratiques qui permettent à des

personnes d'aller plus loin si elles le souhaitent, ou de s'inscrire dans une activité dans la durée pour garder une bonne santé. Par exemple, on a un outil sur téléphone pour la marche et les gens peuvent additionner les durées, les kilomètres, et ça leur permet de voir s'ils arrivent à maintenir toujours un rythme conséquent d'activités.

Si l'on regarde votre fédération, elle est composée d'associations locales ou de clubs ?

Oui, nous fédérons actuellement environ 1 300 associations sur le territoire. L'effectif médian c'est à peu près 100 licenciés par association. Elles comptent de 25 à 3000 adhérents. Mais la majorité de nos associations accueille plutôt entre 80 et 200 licenciés. Nous sommes bien implantés dans la plupart des régions, un peu moins en Occitanie. Le comité régional d'Occitanie n'a, d'ailleurs, que 15 ans d'existence.

À l'origine, ces associations locales étaient formées par les paroisses, mais je suppose que maintenant ce n'est plus toujours le cas. Comment ces associations locales naissent-elles et sur quoi s'appuient-elles pour exister ?

Disons qu'un peu plus du tiers de nos associations, les plus anciennes, sont issues des paroisses. Elles se sont transformées en associations, elles ne dépendent plus d'une paroisse. Bien souvent elles ne sont même plus dans les locaux paroissiaux, elles sont dans les locaux municipaux pour leurs activités. Toutefois, elles gardent très souvent des liens avec la paroisse, avec le prêtre, qui est invité à l'assemblée générale, qui est là pour certains moments de partage avec eux.

Un autre tiers, moins anciennes, qui datent de la fin du XXe siècle,



ont adhéré à la fédération parce qu'elles étaient intéressées par le projet et les valeurs fédérales. Elles sont vraiment inscrites dans l'activité fédérale.

Et puis environ 20% des associations sont plus récentes. Certaines ont été attirées par le projet fédéral et d'autres sont venues parce que les frais d'adhésion étaient moins élevés que dans d'autres fédérations. Mais globalement, toutes les associations sont vraiment inscrites dans la démarche associative et dans les formations de dirigeants, nous insistons beaucoup sur ça.

A une période, dans les années 70, où des personnes qui avaient fondé une association locale, la considéraient un peu comme leur propriété. C'étaient des petites associations en général et quand les fondateurs partaient, eh bien, l'association disparaissait. Donc, nous avons essayé de faire passer le message que ce n'était pas la filière à suivre et cela a donné

de bons résultats. Maintenant, nous n'avons quasiment plus d'associations qui sont la propriété de leur fondateur. Heureusement parce que cela nuit au dynamisme et au développement

Et comment faites-vous pour susciter la création de nouvelles associations locales et accompagner leur développement ?

Au siège fédéral, il y a un service "Vie associative", dont la mission est de répondre à toutes les demandes et d'apporter toute l'aide et les outils nécessaires aux personnes qui veulent créer une association. Certaines d'entre elles contactent directement le siège fédéral, mais c'est rarement le cas.

En général, tout se passe localement. C'est-à-dire que l'appui à la création des nouvelles associations c'est la mission première de nos comités départementaux et régionaux, parce que les comités régionaux disposent souvent de salariés qui

sont plus en mesure de consacrer le temps nécessaire pour repérer les associations qui se créent, prendre contact avec elles et leur proposer d'adhérer à la fédération pour soutenir leur développement.

Nous jouons aussi beaucoup au sein de la fédération sur un processus qui marche bien en général, c'est l'essaimage. Quand une association fonctionne bien, avec 150, 200 licenciés, et dispose de l'encadrement nécessaire, elle peut s'apercevoir que certains licenciés font 20 ou 30 km pour pratiquer leur activité sportive. Il n'y a rien là-bas chez eux, alors pourquoi n'irait-on pas y créer une autre association locale ? Je vais prendre l'exemple de mon association d'origine fondée en 1936, parce qu'il est assez flagrant. Elle a soutenu la création de deux autres associations à moins de 15 km de l'endroit où elle est implantée.

Mais, je suppose que vous avez besoin de moyens financiers, d'installations sportives. Sur quels supports vous appuyez-vous ? Les municipalités ?

C'est-à-dire que contrairement à une fédération de sport olympique qui va vouloir tout de suite avoir tous les équipements nécessaires, nous n'avons besoin au départ que d'une salle, on se débrouille avec ça. On n'est pas exigeant.

Une association a été créée par une de nos monitrices dans une autre localité, distante de 10 km. Elle a rencontré la municipalité en disant : *"Voilà on voudrait lancer notre activité sportive dans votre commune parce qu'elle n'existe pas encore. On pense qu'il y a du monde intéressé dans votre territoire."*

Elle a été reçue à bras ouverts. Le Maire lui a dit : *"Par contre, je ne*

peux vous donner qu'une salle, c'est une salle de sport qui sert pour le sport collectif". Donc, ils doivent installer leur matériel avant chaque séance et le déménager à la fin de chaque séance. Ils ont trouvé des parents bénévoles qui viennent les aider chaque fois. Voilà, nous faisons avec ce que nous avons ! On n'attend pas d'avoir pour commencer à créer. Mais une fois que nous sommes implantés, en général, la municipalité de la localité fait l'effort de nous fournir l'équipement dont on a besoin.

Est-ce que certaines activités sportives sont en quelque sorte prédominantes dans la création de nouvelles associations locales ?

Dans notre fédération, le secteur dominant, c'est la partie gymnique, que ce soit la gymnastique artistique, aux agrès, garçons et filles, la gymnastique rythmique, le twirling, une activité aussi gymnique et d'expression, voilà, tout ce secteur-là, c'est 40% de nos activités.

Dans les années 60, 70 et le début des années 80, nous avions un diplôme qui était reconnu par le ministère. Nos moniteurs de gymnastique pouvaient entrer directement en formation dans les CREPS, qui, à l'époque, formaient les professeurs de sport. Nous avons, dans ce domaine, un ensemble de compétences, un vivier, reconnu par les pouvoirs publics.

Comment recrutez-vous et formez-vous vos animateurs et moniteurs sportifs, je ne connais pas exactement le terme que vous employez ?

Nous employons le terme d'animateur fédéral parce que nous n'avons pas le droit d'employer le terme d'éducateur sportif qui correspond à une formation

reconnue par l'Etat. Notre formation est sanctionnée par des brevets d'animateur fédéral et les adhérents entrent dans ces formations entre 14 et 16 ans. L'âge auquel on peut commencer la formation d'animateur fédéral varie selon les activités, par exemple en gymnastique, c'est 14 ans, pour le tir à l'arc, c'est 16 ans.

La formation se décline en plusieurs modules : certains couvrent les aspects techniques, d'autres des aspects plus généraux sur la vie associative, les différents publics accueillis, etc.. Et on leur demande bien sûr après d'avoir une pratique d'aide à l'encadrement dans leur association.

S'ils ont commencé leur formation à 16 ans, ils peuvent obtenir le brevet d'animateur fédéral vers 18 ans. Ils peuvent ensuite aller plus loin et suivre une formation d'animateur fédéral expert pour pouvoir encadrer des perfectionnements départementaux ou régionaux.

Vous avez donc un système de recrutement et de formation interne, avec un vivier de personnes qui participent à l'encadrement.

Oui, tout à fait, nous avons des formateurs fédéraux sur tout le territoire pour toutes les activités.

Une dernière question que j'aimerais vous poser, et qui nous intéresse particulièrement, concerne la démarche coopérative dans le monde associatif. Vous savez très bien que c'est assez facile dans une association de diffuser des informations qui descendent le long de la pyramide jusqu'à la base, mais c'est plus difficile de soutenir la démarche inverse, c'est-à-dire de permettre aux adhérents de faire connaître leurs difficultés, mais aussi les

initiatives qu'ils ont, les solutions qu'ils ont développées et de faire remonter ça pour enrichir l'association et l'aider à devenir une organisation apprenante, capable de tirer les leçons de sa pratique et de développer des innovations. Comment soutenez-vous cette dynamique ? Est-ce que c'est quelque chose d'important pour vous ?

Oui, c'est quelque chose d'important. nous ne sommes pas encore dans la meilleure situation, mais nous progressons.

Nous avons un comité directeur national de 26 membres, formé de personnes qui viennent des territoires et des commissions nationales. Une commission pour chaque activité. Les membres et le responsable de chaque commission sont nommés par le Comité Directeur.

La difficulté que nous observons c'est qu'une fois arrivés au niveau national, les membres des commissions se préoccupent d'organiser des manifestations nationales, de construire des règlements, mais pas trop de garder un lien avec les territoires. Et en fait, le plus souvent, ce sont les membres du comité directeur, et les salariés du siège fédéral, qui recueillent des informations de la base lorsqu'ils se déplacent dans les régions.

Dans nos congrès nationaux, nous faisons témoigner des responsables locaux et ensuite nous ouvrons un débat, de manière à faire connaître et à diffuser les bonnes pratiques que nous avons identifiées. C'est la même démarche que nous suivons pour la Responsabilité Sociétale de l'Organisation. Nous avançons petit à petit, il faut du temps, parce que malheureusement, comme beaucoup de fédérations, on n'est pas à l'abri de tomber parfois dans l'autocratie.



Face à un problème, les dirigeants, compte tenu de leur expérience, croient savoir ce qu'il faut faire, et parfois ils prennent une décision rapidement, sans beaucoup de débat. Et c'est le gros danger à éviter.

Quelque soit le niveau, du départemental au national, il faut que les personnes travaillent de manière coopérative. Au final la mise en application est toujours facilitée.

Dans le sport, en général, la compétition occupe une place importante. Quelle est votre approche à ce sujet ? Est-ce qu'il y a des équipes sportives de la Fédération qui participent à des compétitions ?

Oui, bien sûr. Nous avons des championnats départementaux,

régionaux, nationaux. Dans certaines activités, vu le nombre, nous devrions restreindre l'accès au national. Ou du moins, nous avons dû multiplier les championnats nationaux.

Je prends l'exemple de la gymnastique rythmique. Avant, il y avait un championnat national, qui se déroulait sur un week-end. Maintenant, le championnat national comporte 3 niveaux - niveau 1, niveau 2, niveau 3 - pour permettre d'accueillir un maximum de personnes. Pour vous donner une idée de ce que cela représente, quand nous organisons un championnat national de gymnastique féminine des premier et deuxième niveaux nationaux sur le même week-end, nous réunissons 2000 gymnastes.



Photo FSCF. Union Gymnique de Montélimar

Cela représente un rassemblement de plus de 3000 personnes pendant le week-end. Lorsque nous arrivons dans une commune, les élus locaux nous disent *“Mais attendez, on n’a jamais vu ça !”*. Nous faisons en sorte que les participants vivent ces rencontres comme des temps forts, parce que nous savons que nos jeunes adhérents qui participent à ces rencontres, ont très peu l’occasion de se déplacer, de rencontrer d’autres personnes, de sortir en groupe. Dans ces temps forts, ils découvrent une vie collective et nous pouvons leur faire encore plus ressentir tout ce qu’ils peuvent acquérir avec les autres.

Alors justement, comment articulez-vous une démarche compétitive avec une démarche plus coopérative ? Comment arrivez-vous à gérer cette apparente contradiction entre les deux ?

Le message véhiculé par le projet fédéral est le suivant : le résultat sportif n’est pas secondaire, mais il est second. Il n’est pas secondaire, parce qu’il aide à construire l’équipe, à construire le travail de la saison. Il est important que

chacun progresse pour atteindre son meilleur niveau.

Une gymnaste qui commence l’activité à 8 ans, va progresser, passer des niveaux, des échelons, des étoiles. Au début, il s’agit de badges de couleurs différentes pour montrer qu’elle a acquis un certain nombre de qualités et de compétences dans son activité. Et puis, elle va participer à des compétitions départementales individuelles ou par équipe. La notion d’équipe est très importante dans notre fédération. Tout le monde, dans l’équipe, peut contribuer au résultat de l’équipe.

Est-ce qu’on peut dire que c’est l’émulation qui est visée ?

Oui. Prenons l’exemple des championnats nationaux où plus de 2000 gymnastes participent. Chacun sait que probablement il ou elle ne sera pas le champion, mais ce n’est pas grave, les participants viennent pour vivre quelque chose. Et en même temps, la participation au championnat leur permet de mesurer le niveau qu’ils ou elles ont atteint, leur progression. Et c’est ça l’important. Pour l’encadrant, c’est important aussi, parce qu’il voit les

fruits du travail qu’il a accompli pendant la saison.

Pour terminer, j’aimerais vous demander quelles sont les catégories sociales que vous touchez ? Je pense qu’à l’origine, les patronages recrutent beaucoup dans les milieux populaires. Est-ce toujours le cas ?

Oui, c’est encore vrai. Nous sommes implantés partout : en milieu urbain, périurbain, dans le monde rural. Le monde rural représente 30% de nos effectifs. Peut-être que nous touchons moins des catégories populaires très pauvres. Les catégories sociales de nos membres vont du niveau ouvrier jusqu’au niveau cadre.

Est-ce que vous arrivez à vous implanter dans ce qu’on appelle les quartiers défavorisés, les grands ensembles ?

Nous avons un nombre significatif d’associations directement implantées dans des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville, ou à proximité et qui accueillent des habitants de ces quartiers. Je prendrai l’exemple des cadets de Bretagne, un gros patronage de Rennes. Je les ai visités à trois reprises l’année dernière, ils travaillent beaucoup avec les écoles du secteur, en quartier prioritaire, ils accueillent directement des personnes du QPV sur les périodes de vacances mais aussi tout le long de l’année dans leurs activités. Donc en fait, nous touchons un public assez large.

Merci beaucoup, Monsieur Briaud, je suis vraiment impressionné par la vie de votre fédération et votre engagement. Je vous souhaite le plus grand succès dans votre projet.

[Retour au sommaire](#)

Le sport au service de l'émancipation

Entretien avec M. Thomas FONTENELLE, coordonateur du pôle activités et culture sportive de la FSGT

Par Roland DAVAL

Pourquoi, quand et par qui a été créée la FSGT ?

La FSGT¹ va fêter ses 90 ans en décembre prochain puisqu'elle est née en décembre 1934 de l'union de deux fédérations sportives ouvrières : la Fédération Sportive du Travail (FST) de tendance communiste et l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (USSGT) de tendance socialiste.

Cette fusion s'est donc faite dans les années 30 pour se mettre au service des activités sportives de l'ensemble du monde du travail mais aussi notamment pour lutter contre le fascisme dans la perspective des Jeux Olympiques de Berlin qui allaient donc se dérouler en Allemagne nazie.

Mais la FSGT puise ses racines plus avant dans le début du 20ème siècle dans la naissance du mouvement sportif ouvrier, les corporations ouvrières ayant commencé à s'organiser pour développer les pratiques sportives jusque-là réservées à l'élite bourgeoise qui en avait le temps et les moyens.

Quelles valeurs guident son projet associatif ? Quels sont ses buts et ses objectifs ?

La principale visée de la FSGT c'est d'abord *l'émancipation des individus* à travers une pratique sportive qui est pensée pour toutes et pour tous. Cet objectif premier c'est donc de faire accéder à une pratique sportive l'ensemble de la population, y compris les personnes qui en sont les plus éloignées et en particulier les ouvriers et cet ADN est toujours présent dans les actions actuelles de la Fédération. Les sociétés ayant changés, on ne vise plus aujourd'hui spécifiquement le monde ouvrier mais tous les milieux et plus spécifiquement les milieux populaires. L'émancipation des individus est une valeur cardinale.

Une autre valeur portée par la FSGT est de faire en sorte que ce soient les pratiquants qui construisent leurs propres pratiques. Ce n'est pas un sport qui est décidé et défini d'en haut et que les gens vont ensuite appliquer. L'idée qui guide l'action est de partir de la pratique et des besoins des personnes pour construire le sport avec elles. Cette approche a de fortes influences dans la



construction des pratiques qui se veulent innovantes, non figées dans le marbre. C'est vraiment l'idée que les pratiquants fassent évoluer leurs pratiques au fur et à mesure que la société évolue et en fonction de leurs besoins.

Cette approche a aussi une très forte influence sur la vie associative de la Fédération qui est voulue la plus participative possible. Comme ils s'emparent de leurs pratiques sportives, les pratiquants s'emparent également de la vie associative. Dans la Fédération on utilise peu le terme de président et nos associations soient souvent cogérées par des collectifs multiples et variés et qui fassent participer le maximum d'adhérents.

1. La FSGT est membre de l'UCPA.

Une autre valeur, c'est la dimension omnisport. La FSGT anime plus d'une centaine de pratiques sportives, certaines étant plus organisées que d'autres. Mais ce n'est pas seulement la juxtaposition de différentes pratiques c'est aussi la volonté de mettre l'être humain au centre de la pratique sportive, une pratique qui va répondre aux besoins de l'humain à toutes les étapes de sa vie.

Si le sport permet de développer des compétences utiles pour la vie, quelles sont celles qui sont au cœur des actions mises en œuvre par la FSGT ?

Je n'aime pas beaucoup le terme de compétences qui renvoie trop à une conception managériale.

L'article 1er de nos statuts, en rappelant que c'est un texte écrit en 1934, indique que la FSGT est *"une association qui a pour but, en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices physiques et en utilisant judicieusement les loisirs, de préserver et améliorer la santé et les capacités physiques de ses adhérent-e-s, d'inculquer à ses adhérent-e-s des principes de camaraderie, de discipline et d'honneur, de les préparer à leur rôle de citoyen-ne-s au service d'une République laïque et démocratique"*.

Mais le plus important est ce que la FSGT construit aux niveaux de ses associations pour le vivre ensemble, **ce qui permet que socialement on sache se répondre les uns les autres et pour que l'on ait et vive un projet commun** : ce qui fait sens c'est ce que l'on essaie de faire société. **C'est offrir un espace qui permet une pratique alternative à ce que l'on peut connaître en dehors du monde**

associatif. Quand on est au travail, on a un chef ; dans notre pratique alternative, chacun peut dire les choses comme il l'entend, chacun peut participer à la gouvernance et c'est pour moi la compétence principale. **Ceci permet d'avoir des pratiquants qui s'émancipent, qui ont justement des "compétences" de savoir vivre ensemble, pour pouvoir construire une société la plus collective possible.**

Comment est organisée la Fédération ? Avec quels moyens met-elle en œuvre son projet et avec quels financements ?

La FSGT regroupe environ 240 000 pratiquants dont près de 200 000 licenciés.

Il convient tout d'abord de préciser que la Fédération regroupe plus de 4 200 associations, 88 comités départementaux et des comités régionaux (1 par région française).

Pour mener ses actions, la FSGT dispose de 10 000 animatrices et animateurs, majoritairement et prioritairement bénévoles. Chaque pratiquant qui s'engage dans une association locale peut, s'il le désire, devenir à son tour un éducateur moyennant une formation et l'obtention d'un brevet fédéral pour une trentaine de disciplines sportives. Ce brevet fédéral ne permet pas bien entendu d'être rémunéré. Ce sont des brevets à double niveau qui intègre bien entendu une spécialisation sur l'activité mais avec une partie commune sur la dimension vie associative de la Fédération.

Nous disposons aussi d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) omnisport pour les professionnels, CQP mis en place depuis une douzaine d'années.

Des formations spécifiques sont aussi organisées pour tous ceux qui vont travailler sur les règles de l'activités : juges et arbitres.

Un plan de formation concerne aussi celle des dirigeants associatifs.

La gouvernance partagée guide l'action de la Fédération et de ses structures membres, ce qui est assez atypique dans le monde des fédérations sportives.

Chacune de nos structures va avoir sa propre gouvernance qui ne sera pas forcément similaire à celle des autres. Pour ma part, je vous parlerai donc de ce qui se vit au niveau fédéral.

La direction de la Fédération est composée de 20 membres dont des salariés, sachant que le siège fédéral emploie 34 salariés. Des membres de la direction sont bénévoles et représentent des comités départementaux, des comités régionaux et des commissions fédérales d'activités.

Dans la direction qui se réunit une fois par mois, chacun a voie au chapitre. Cette direction collégiale vient d'être réélue comme c'est le cas à chaque Olympiade

Dans la majeure partie des fédérations sportive, le président est un personnage très important qui va représenter la fédération dans des instances importantes come le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et qui est la figure médiatique. A la FSGT, c'est une coprésidence : un bénévole et un salarié, un homme et une femme. Cela peut paraître symbolique mais c'est très important pour la Fédération que tout ne repose pas sur une seule personne mais sur plusieurs.

On a très rarement des décisions qui viennent de la direction fédérale

et qui s'applique tout simplement à la suite. A titre d'exemple, s'agissant de la cotisation, question particulièrement importante car la Fédération est principalement financée par les licences, des avis sont sollicités au sein de la Fédération et la question est retravaillée collectivement à l'assemblée générale.

Cette conception d'un fonctionnement à caractère autogestionnaire traverse toutes les instances de la Fédération et on essaie de maintenir ce cap même si c'est un équilibre à toujours rechercher car certains souhaiteraient une approche plus verticale, plus dirigiste.

Le siège fédéral est organisé en trois pôles :

- **Le pôle vie associative** fédérée qui travaille sur le maillage territorial, le soutien aux associations et aux comités.
- **Le pôle formation.**
- **Le pôle activités et culture sportive.**

La FSGT n'est pas propriétaire d'équipements sportifs mais travaille beaucoup avec les collectivités territoriales qui sont quant à elles propriétaires.

Le budget de la FSGT est de l'ordre de 3,5 millions d'euros et mène une politique financière lui permettant d'être la plus indépendante possible ; la subvention de l'Etat est d'environ 400 000 euros. Les associations locales et les comités recherchent des financements auprès des collectivités territoriales.

Pouvez-vous nous présenter le pôle activités et culture sportive dont vous assurez la coordination ?

Historiquement c'était le domaine des activités et la dimension



culture sportive n'y était pas intégrée. Cette dimension culture sportive relève d'un choix très volontariste fait en 2017 afin de nous forcer à repenser notre projet associatif trop centré sur la gestion des championnats et de faire en sorte que le sport enrichisse aussi la culture générale.

On travaille sur un sport émancipateur, un sport citoyen à destination du plus grand nombre, une réflexion qui doit traverser toutes les activités et tous les publics visés ; une approche transversale qui nous permette d'élargir le champ des possibles.

Mais on est encore trop centré sur les compétitions et les championnats et l'élargissement du champ des possibles nécessite aussi de revoir la structuration de la Fédération.

Jusqu'à présent, tout était organisé autour des commissions fédérales d'activités composées de bénévoles et au nombre de 24, représentant les activités les plus développées. Les trois sports dominants où on compte le plus

de licenciés sont le football, le volley et le cyclisme ; viennent ensuite l'athlétisme, la natation, la gymnastique.

Les petites commissions vont mobiliser 4 à 5 bénévoles et les plus grosses jusqu'à 60.

Les commissions travaillent non seulement sur l'organisation des championnats mais également sur la formation et le développement de l'activité mais, en réalité, elles avaient quelques difficultés à travailler sur les sujets hors championnats.

Au niveau du pôle, on a donc créé ce qu'on appelle des **espaces fédéraux thématiques (EFT)** :

- Public enfance.
- Pratiques partagées pour l'accueil des personnes en situation de handicap et afin qu'elles vivent les pratiques sportives avec les personnes valides, pratique beaucoup plus valorisante pour les uns et les autres.
- Ecologie politique.
- Activités connectées – le

e-sport, pratique nouvelle et fort intéressante.

Ces espaces sont appelés à continuer à se développer sachant qu'il en existe d'autres qui ne sont pas rattachés au pôle activités et culture sportive : santé, walking foot ou pratique du football en marchant. Avec ces espaces porteurs d'un développement qui va au-delà de la compétition, c'est une nouvelle démarche qui fonctionne plutôt bien.

Quels sont aujourd'hui, en matière de sport pour tous tout au long de la vie, les nouveaux publics cibles de la Fédération ?

Quand on parle de pratiques tout au long de la vie, c'est quelque chose qui fait vraiment sens au sein de la FSGT.

Lorsque je suis arrivé à la Fédération il y a une dizaine d'années, on avait un slogan que l'on utilisait beaucoup : la pratique tout au long de la vie "*c'est la pratique dans laquelle vous entrez, vous restez et vous progressez*". C'est pour moi tout à fait important d'avoir une pratique sportive qui peut nous accompagner tout au long de la vie.

Même si ce n'est pas vraiment nouveau, le champ de l'enfance est particulièrement important au sein de la Fédération et on y travaille depuis les années 60, historiquement avec les *stages Maurice BAQUET*, stages construits avec les professeurs de sport à partir d'une conception qui part des besoins de l'enfant, à une époque où le sport était conçu pour les adultes et que par mimétisme on appliquait aux enfants. Ce fut à l'époque une petite révolution culturelle et c'est toujours quelque chose qui fait écho aujourd'hui.

On travaille beaucoup aujourd'hui sur la petite enfance, depuis les

nouveaux nés avec toutes les questions liées à la motricité. On développe les ateliers parents – enfants, pratique qui, si elle n'est pas nouvelle est encore assez récente : il s'agit de pouvoir faire découvrir aux bébés des situations, de leur permettre de les expérimenter afin qu'ils conçoivent leur propre motricité.

Si on parle de pratiques nouvelles, j'ai évoqué précédemment le *walking foot*, pratique qui est née au Royaume Uni il y a une quinzaine d'années. Si la Fédération Française de Football s'y intéresse aujourd'hui, c'est la FSGT qui la première a introduit en France cette pratique du football en marchant. C'est une pratique qui est beaucoup plus douce, accessible même si on a des problèmes de santé. Ce qui n'a surpris au début c'est que cela a fait revenir des anciens footballeurs qui avaient arrêté leur pratique notamment pour des problèmes de genoux qui faisaient qu'ils ne pouvaient plus courir ; il se sont retrouvés sur le terrain et ont éprouvé des sensations qu'ils n'avaient plus connues depuis plusieurs années. Il y a un vrai engouement pour cette pratique et nous avons même aujourd'hui des équipes qui font des championnats, la FSGT y brille puisque des équipes ont été vice-champion et champion du monde.

Il convient également de souligner que la FSGT a une activité importante en montagne/escalade. Elle est d'ailleurs la première fédération d'escalade sur la ville de Paris avec de très nombreux murs d'escalade. Il faut rappeler que le milieu montagne / escalade est très proche du militantisme écologique et beaucoup de personnes très engagées rejoignent la FSGT par rapport à son modèle associatif collaboratif. A titre d'exemple,

de nombreuses associations montagne / escalade membre de la Fédération font des maraudes pour accompagner des migrants qui arrivent en France.

Si initialement la FSGT, comme l'indique son nom travaillait avec les corporations ouvrières et le monde de l'entreprise, avec des importantes associations omnisport qui y étaient basées, ce n'est plus le cas aujourd'hui, nos associations étant des associations de ville, de quartiers. La FSGT est cependant toujours membre de Confédération Sportive Internationale du Travail (CSIT) qui organise notamment tous les deux ans des championnats internationaux amateurs auxquels des délégations de 20 / 250 sportifs et sportives de la FSGT, représentant différentes activités, participent et ce qui leur permet de vivre une expérience internationale très enrichissante.

La FSGT s'engage également aux côtés du monde syndical et, par exemple, a également pris part au mouvement de lutte contre la réforme des retraites., considérant que les conditions sociales de vie impactent l'accès de toutes et tous au sport. Notre visée est que les personnes s'engagent soit dans le monde syndical, soit plus largement dans des projets politiques qui font sens.

La Fédération a des liens importants avec les professeurs d'Education physique et sportive (EPS) et ce depuis ses origines, échanges réguliers, travail en commun avec leur syndicat.

La FSGT conduit des actions de solidarité internationale. Merci de nous présenter ces actions.

La FSGT s'est fortement engagée dans les townships en Afrique du



Sud au moment de l'apartheid ; la solidarité internationale fait partie de l'histoire de la Fédération et continue aujourd'hui à se développer.

Des actions sont conduites actuellement en Palestine dans les territoires occupés avec des soutiens financiers de l'Agence Française de Développement (AFD). A titre d'exemple, dans la ville d'Hébron, une salle de pratique de la lutte, et surtout une piscine, la seule piscine publique de Palestine, ont été construites et sont devenus de très importants espaces de sports où une multitude d'enfants, de femmes et d'hommes viennent pratiquer. Des projets se poursuivent aujourd'hui avec les professeurs de sport palestiniens.

D'autres projets sont également conduits dans le bassin méditerranéen, notamment en Algérie ou encore en Egypte.

Tous ces projets mobilisent des associations FSGT dont certaines n'existent d'ailleurs que pour mener de tels projets, et des bénévoles.

Plus généralement, quel regard portez-vous sur les pratiques sportives en France et les politiques publiques pour les accompagner ? A votre avis, quelles sont les principales évolutions qui doivent traverser aujourd'hui les fédérations sportives ?

La FSGT se bat pour défendre le service public en matière sportive

mais également pour défendre le modèle associatif.

Le modèle associatif, héritage de la loi 1901, fait la richesse du sport français qui, à cet égard, est atypique au niveau mondial. C'est un modèle riche et très intéressant car il permet de construire des projets dont personne n'est exclu.

On fait cependant le constat en France que les pratiques sportives se privatisent beaucoup ; à titre d'exemple les salles de fitness qui poussent partout comme des champignons. Même si on est face à une réalité, il faut tout de même admettre que ce modèle de sport n'aura pas une portée émancipatrice très grande et qu'il est même excluant car c'est un

modèle payant avec des prix assez élevés. Encore une fois, ce qui fait sens pour la FSGT, c'est de défendre le modèle associatif et c'est une lutte que l'on ne lâchera pas.

Pour la Fédération, le développement du sport pour tous inclut tout à la fois le sport non compétitif et le sport compétitif. C'est important de faire des compétitions et celles-ci ne doivent pas être réservées à une élite et uniquement portées par les fédérations délégataires. La compétition doit être ouverte à toutes et à tous et c'est un sujet pour lequel la Fédération se bat depuis de nombreuses années et c'est pourquoi elle veut être reconnue comme une fédération qui fait de la compétition.

S'agissant des politiques publiques, le Président de la République a dit qu'il voulait faire de la France, une nation sportive. Cette année on va accueillir les Jeux Olympiques à Paris et pourtant, dans le même temps, on annonce une diminution de 50,5 millions d'euros du budget du Ministère des sports ce qui ne peut que nous inquiéter par rapport justement au service public du sport français. Si l'on veut véritablement que la France soit une nation sportive et que tous les Français puissent faire du sport, il faut des politiques publiques plus volontaristes et des financements plus importants.

S'agissant des fédérations sportives, ce qu'on leur demande d'abord c'est d'obtenir le plus possible de médailles olympiques et, partant de cet objectif principal, elles vont décliner leur politique dans cette perspective. Faire éclore



les meilleurs des meilleurs, c'est malheureusement au détriment du sport de masse et du sport populaire.

S'il y a bien sûr des fédérations délégataires qui travaillent sur la dimension sport pour tous, des évolutions plus importantes sont nécessaires en la matière.

D'autres évolutions sont également indispensables car le mouvement sportif, comme la société dans son ensemble, est confronté au réchauffement climatique. Le mouvement sportif et la FSGT y compris, doivent travailler la question d'un sport qui soit respectueux de l'écologie notamment dans les sports de pleine nature. Pour la FSGT dont la visée est la responsabilisation du citoyen, visée émancipatrice, il faut donc construire des pratiques sportives qui permettent de prendre conscience des enjeux

écologiques.

Une question est aussi d'importance et concerne la gouvernance qu'il convient de faire évoluer et en particulier de féminiser, les femmes étant trop peu représentées et ce même si la loi oblige maintenant au niveau des instances fédérales à avoir 50% de femmes et 50% d'hommes. A ce titre, la Fédération de handball mène des actions tout à fait intéressantes.

[Retour au sommaire](#)

2. L'éducation sportive



[Retour au sommaire](#)

UN PARCOURS DE VIE

Le rôle éducatif du sport

Entretien avec M. SAVY, doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole au Ministère de l'Agriculture

Par Dominique BÉNARD

Bonjour Monsieur Savy¹, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien. Pouvez-vous d'abord présenter votre parcours et votre expérience à nos lecteurs.

Si je ne suis pas devenu prof d'EPS, comme l'était mon père, c'est parce qu'à l'époque, il y avait des tests d'entrée pour accéder aux études de prof d'EPS, et jugeant mon niveau physique insuffisant, j'ai renoncé à m'y présenter. Je me suis donc orienté vers l'agronomie. Un coup de chance : cela m'a vraiment plu !

Mais par la suite, j'ai toujours eu beaucoup de goût pour le sport, et l'éducation par le sport, quel qu'en soit le contexte. Puis bien plus tard, à un moment charnière de mon existence professionnelle, après avoir occupé plusieurs postes, je me suis posé la question : au fond, quel est le cœur de ma motivation professionnelle ? Ai-je une ligne directrice dans la conduite de ma carrière ? J'y ai répondu de la manière suivante : c'est de comprendre comment fonctionne un territoire, une branche, un pays, et de

déceler quels sont les besoins en qualification des gens qui vivent dans ce pays, ce territoire, cette branche, et qui le font vivre, et de construire la réponse adaptée. Je prends ici le terme de qualification dans un sens large, englobant les compétences strictement professionnelles bien sûr, mais aussi les qualités humaines, prises lato sensu elles-aussi..

J'ai donc consacré ma carrière professionnelle à la conception, la mise en œuvre, l'administration, et l'évaluation de dispositifs et systèmes de certification et de formation.

Diplômé de l'école nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA) de Bordeaux et de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (ENSSAA) de Dijon, titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) d'analyse et politique économiques, je suis ingénieur général des ponts, des eaux et forêts. J'ai été notamment directeur du centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de Dax, puis de celui de Périgueux, ingénieur en recherche-développement et formation de formateurs



M. Hervé SAVY

au département éducation permanente de l'institut national de promotion supérieure agricole (INPSA) de Dijon, sous-directeur de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage, du développement, de l'animation rurale et de la coopération internationale (FOPDAC) au ministère de l'agriculture, secrétaire général du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue auprès du premier

¹. M. Savy a été vice-président de l'UC-PA, au titre du Ministère de l'Agriculture, de 2012 à 2017

ministre, et délégué à l'emploi et aux formations au ministère de la jeunesse et des sports.

Pendant sept ans, dans cette dernière fonction, j'ai conçu et piloté la transformation complète du système de diplômes et de formation de l'encadrement des activités de l'animation et du sport en France relevant de ce ministère. Cela s'est traduit par la création du brevet professionnel, du diplôme d'État, et du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS).

Enfin, j'ai été pendant dix ans doyen de l'inspection de l'enseignement agricole au ministère de l'agriculture², Les inspectrices et inspecteurs de l'enseignement agricole relèvent de diverses compétences : pédagogique, administrative, juridique et financière, en matière de formation continue et d'apprentissage, et évidemment sur la gouvernance des établissements, ainsi que celle des exploitations agricoles de ceux-ci.

J'ai pris ma retraite en 2017. Par ailleurs, depuis deux générations, on joue au rugby dans ma famille, et donc j'étais destiné à ce sport ; je n'ai jamais eu de doute sur un autre choix, contrairement au "zapping sportif" que l'on rencontre aujourd'hui fréquemment chez les jeunes. Donc j'ai joué au rugby jusqu'à l'âge de 64 ans, et ce faisant, depuis plusieurs dizaines d'années, j'ai été également entraîneur, dirigeant de clubs. J'ai exercé différentes responsabilités au niveau national. J'en ai toujours certaines dans ce "monde ovale".

Oui, d'ailleurs il me semble que

2. Le Ministère de l'Agriculture est membre de l'UCPA et M. Hervé SAVY a été vice-président de l'UCPA de 2012 à 2017.

vous avez un petit accent qui indique le Sud-Ouest... Ce qui explique votre attachement au rugby, non ?

Oui, oui, je suis périgourdin d'origine, « pur truffe » ! Je partage aujourd'hui ma résidence entre Bordeaux et Périgueux. Et je vais régulièrement à Paris, car je suis président délégué de Stade Académie du Stade Français Paris.

Dans cette longue carrière, professionnelle et bénévole, dans le monde varié de l'éducation et de la formation, quelles ont été les principes qui ont orienté votre action ?

Les références territoriales que l'on vient d'évoquer, tant sur le plan personnel que professionnel, ont eu une place importante. J'ai été particulièrement marqué par les fondements humanistes de l'enseignement agricole. Au début des années 1960, Edgard Pisani, grand ministre de l'agriculture de la Vème République, avait organisé son action autour de trois concepts : l'Homme, l'espace, le produit ; le produit, parce que la France n'était pas autosuffisante en denrées alimentaires, et qu'il fallait produire de la nourriture en qualité et en quantité pour la population ; L'espace, parce que les agriculteurs sont les principaux agenciers de l'espace rural ; et l'Homme au sens générique, pris dans son entièreté, l'homme ou la femme qui travaille et vit dans cet espace nourricier et paysager. Pisani avait une conception holistique de l'Homme, c'est-à-dire un homme, une femme, formé sur le plan scientifique et technique, sur le plan général, mais aussi sur le plan culturel, celui du sens critique, mais aussi sur le plan physique, qu'il associait d'ailleurs au culturel. C'est donc l'ensemble de ces dimensions que

devait embrasser l'enseignement agricole.

Edgard Pisani voyait dans cet enseignement, aussi bien au niveau scolaire que de la formation des adultes, le vecteur, le levier d'une modernisation rapide et aussi à long terme de l'agriculture française. Pour rénover cet enseignement agricole, il s'est appuyé sur Paul Harvois³, dont il avait fait connaissance lorsqu'il était préfet de Haute-Saône et que Paul Harvois était directeur départemental de la Jeunesse et des Sports.

Paul Harvois, c'était un homme issu de la Résistance et des grands mouvements d'éducation populaire, Peuple et Culture particulièrement. C'est l'origine de cette conception holistique

3. Paul Harvois, né le 19 mai 1919 à Romery et mort le 22 novembre 2000 à Mende, est un instituteur français, haut fonctionnaire et militant au sein du Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (GREP). Secrétaire général de la Ligue de l'enseignement-Fédération de l'Aisne, Paul Harvois, est considéré en son sein, comme le fondateur de l'éducation socioculturelle. En 1945, il devient inspecteur adjoint de l'Éducation populaire. Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports de Haute-Marne (1952), il y rencontre le jeune préfet Edgard Pisani puis, en 1960, collabore activement avec Peuple et culture, notamment avec Joffre Dumazedier à la conception des premiers stages d'"esthétique de la vie quotidienne". En 1963, il est chef du bureau de la Promotion sociale et des activités culturelles, il sera à l'initiative de la création de l'Éducation socioculturelle au sein de l'Enseignement agricole et de la formation d'ingénieurs agronomes par la voie de la promotion sociale. Il fait construire un centre socio-culturel et un centre de formation professionnelle de la promotion agricoles (CFPPA) auprès de chaque lycée ou collège agricole. Il a été titulaire de la chaire Éducation des adultes à l'École nationale des sciences agronomiques appliquées de Dijon, devenue l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENESAD), puis AgroSup Dijon, et aujourd'hui L'Institut Agro - Dijon. En 1985, il devient vice-président du Parc national des Cévennes. (Wikipédia)

de l'Homme, dont j'ai parlé. et à partir de laquelle Paul Harvois a promu le concept de l'éducation socioculturelle qui est toujours une des spécificités de l'enseignement agricole. En effet, c'est seulement dans l'enseignement agricole qu'on trouve des professeurs d'éducation socioculturelle.

J'indique aussi qu'au ministère chargé de la Jeunesse, il n'y a pas si longtemps ministère de la Jeunesse et des Sports, on trouve des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), qui sont les "cousins" des professeurs d'éducation socioculturelle. Ce n'est pas un hasard, puisque la filiation est la même. L'éducation socioculturelle est fille de l'éducation populaire. Elle a pour vocation de former des citoyens dotés d'un esprit critique et ouvert, capables d'engagement dans la cité.

J'insiste sur le fait que les activités physiques et sportives sont une dimension importante de l'éducation populaire, ce qu'on a parfois tendance à oublier. Elles occupent une grande place dans la "Société des loisirs" de Joffre Dumazedier⁴, qui est un des pères fondateurs de l'éducation populaire. Benigno Cacérès, un autre grand nom de l'éducation populaire, n'a jamais raté, dit-on, un match de rugby du Tournoi des cinq nations, alors commenté à la télévision par Roger Couderc.

4. Fondateur de Peuple et Culture, Joffre Dumazedier a consacré une grande partie de son existence à lutter contre les inégalités sociales dans l'accès à la culture et à chercher par quels moyens y remédier, ayant eu lui-même la chance, alors qu'il venait d'un milieu très pauvre, de poursuivre des études supérieures et de recevoir une culture humaniste en héritage, sans avoir été « héritier ». Devenu sociologue, il s'est intéressé aux loisirs dans leurs trois dimensions principales, le divertissement, le délassement et le développement, ainsi qu'à la question du temps libre ou non contraint..

Cette conception humaniste et éducative globale a eu une conséquence architecturale : dans les lycées agricoles, on trouve non seulement tout ce qu'il faut sur le plan technique, général, scientifique, une exploitation agricole, etc., mais aussi un foyer socioculturel et des équipements sportifs conséquents.

Dans l'enseignement classique, on a souvent l'impression que l'éducation physique et sportive occupe une place secondaire par rapport aux autres disciplines. Il en va donc autrement dans l'enseignement agricole ?

En tout cas, elle a une place sans doute plus intégrée dans le projet éducatif global de formation de la personne que porte tout établissement d'enseignement agricole, pour les raisons précitées. Ceci converge naturellement avec d'autres méthodes couramment utilisées dans cet enseignement : la pluridisciplinarité, qui est aussi quasiment identitaire, des plages horaires variables, historiquement des stages d'études du milieu, et, comme je l'ai dit, avec cette une place originale donnée à l'éducation socioculturelle et à l'éducation physique et sportive.

A votre avis, quelles sont les compétences transversales que les activités physiques et sportives permettent d'acquérir ?

D'abord, les activités physiques et sportives amènent une amélioration de la motricité des personnes et des compétences qui y sont liées. C'est très important sur le plan personnel, pour la personne dans la vie de tous les jours, pour la santé, pour la préparation à une activité physique et sportive tout au long la vie (on parle aujourd'hui de plus en plus de littéralité physique),

mais aussi directement sur le plan professionnel, notamment quand il s'agit d'activités agricoles, qui sont loin d'être toutes mécanisées.

Mais les activités physiques et sportives permettent aussi l'acquisition de *soft skills*⁵ : la prise de décision, la responsabilité, la réactivité, la capacité à travailler de manière collaborative et à fédérer, etc. Je rappelle que la finalité de l'EPS en tant que discipline scolaire est « de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. »

Ces *soft skills* s'acquièrent aussi à l'occasion d'une pratique sportive en club. Les sportifs ne sont souvent pas conscients qu'ils ont acquis certaines de ces compétences essentielles. Une des missions de *Stade Académie*, l'association dont je suis le président délégué, est d'accompagner les rugbymen professionnels du Stade Français Paris dans leur reconversion. Dans cette perspective, il est essentiel de les amener à prendre conscience des compétences sociales génériques qu'ils ont acquises à travers leur pratique rugbystique de haut niveau, pour leur permettre de les mettre en valeur en vue

5. On distingue habituellement 3 catégories de "soft skills", ou "compétences douces" ou encore "compétences pour la vie" : 1. Les soft skills comportementales : la capacité à s'organiser ; l'adaptabilité ; l'autonomie ; le sens des responsabilités ; la discipline et l'autodiscipline ; la gestion du stress ; l'audace ; l'esprit d'initiative ; la gestion du temps. 2. les soft skills relationnelles : la communication ; l'esprit d'équipe ou de coopération ; l'intelligence émotionnelle, parfois appelée empathie ; la négociation ; la capacité à déléguer ; la tolérance ; la confiance en soi ; la résolution de conflits et la médiation ; le leadership ou capacité à motiver ; la capacité à créer et entretenir un réseau. 3. les soft skills cognitives : la mémoire ; l'attention et la concentration ; l'esprit critique ; la créativité ; la capacité à se remettre en question et à rebondir (résilience) ; la persévérance ; la capacité de synthèse ; la curiosité intellectuelle.

d'une activité professionnelle, car elles sont extrêmement prisées par les entreprises.

C'est important pour ces sportifs de haut niveau, mais c'est tout aussi important, parce que le fait d'avoir une pratique physique et sportive permet de se sentir à l'aise avec soi-même, d'avoir un comportement social équilibré, une bonne relation à autrui et d'être en mesure de mettre en œuvre des compétences collaboratives qui sont de plus en plus importantes dans tout milieu professionnel.

Tous les sports, notamment les sports collectifs, permettent l'acquisition de ces compétences, mais le rugby en particulier, bien sûr, dirai-je en ayant bien conscience de n'être pas très objectif. Former une équipe de rugby, c'est fédérer plusieurs personnes pour conduire un projet commun, sachant que toutes ces personnes ont des rôles et des capacités elles-mêmes très différents, que ce soit le pilier, le talonneur, les deuxièmes lignes, les demis, les trois-quarts, l'arrière. Mais tous contribuent, chacun avec ses capacités et son savoir-faire particulier, à la réussite de ce projet collectif : amener l'équipe à la victoire.

Certains disent que, si on doit définir ce qu'on appelle en rugby le *French Flair* c'est, quand un joueur prend une initiative inattendue en cours de match, qui ne correspond pas à un schéma tactique préétabli, mais qui est une inspiration de réponse pertinente à la situation de l'instant, tous les autres devinent immédiatement ce qu'il va faire et ce qu'ils doivent faire, et se mettent en position de la bonne manière pour réussir le projet que l'initiateur a entrepris.

Oui, c'est un peu ce qu'on appelle le leadership partagé...

Il s'agit effectivement de partager le même sens, la même vision.



On observe aujourd'hui, chez les jeunes, une tendance à l'inactivité physique, à la sédentarisation qui est assez impressionnante, avec des conséquences comme la progression de l'obésité dès le plus jeune âge. Comment lutter contre cette tendance ?

Dans le cadre de la grande cause nationale 2024⁶, tous les français sont incités à pratiquer chaque jour, pendant 30 minutes au moins, une activité physique et sportive modérée, d'où le slogan "*Bouge 30 mn par jour*". Cela fait suite au "*30 mn d'activité physique quotidienne*", lancés il y a deux ans dans les écoles primaires. Il y a aussi une autre opération qui

6. Le Président de la République a décidé, lors du Conseil Olympique et Paralympique du 25 juillet 2022, de faire de la Grande Cause Nationale 2024 la toute première journée dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive. Cette grande cause répond à trois grands objectifs : (1) inciter les français, à tous les âges et sur tous les territoires, à faire davantage d'activité sportive et physique (d'après l'Organisation Mondiale de la Santé, 30 minutes d'activité physique et sportive chaque jour réduit de 30% les risques d'accident cardio-vasculaire), (2) mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport, (3) mettre le sport au cœur de nos politiques publiques, de l'interministérialité et du pacte républicain.

est mise en œuvre à l'Éducation nationale, c'est "*deux heures d'activité physique et sportive supplémentaires au collège*". Ces deux derniers programmes ne doivent théoriquement pas se substituer à l'éducation physique et sportive obligatoire, mais être complémentaires.

Mais le fait de conforter et de revaloriser l'éducation physique et sportive dans le système éducatif serait nécessaire. Par ailleurs, je pense qu'un élément important serait d'arriver à décroquer les "temps sociaux" en matière d'activité physique et sportive : le temps scolaire (l'école), le temps périscolaire (les collectivités territoriales et associations agréées), le temps extrascolaire (les clubs sportifs). Il ne s'agit pas de tout mélanger, loin de là car chacun a sa spécificité, mais je pense que favoriser la fluidité entre ces différents temps permettrait d'augmenter les temps d'activité physique et sportive total des jeunes.

Et quand, de plus, le professeur d'EPS ou/et l'éducateur territorial est en même temps éducateur sportif dans le club, ça peut avoir

un effet tout à fait intéressant en termes de poursuite d'activité. Il faut également favoriser une plus grande porosité dans la mise à disposition des équipements sportifs et la mutualisation de leur utilisation : ouvrir les équipements scolaires propres aux établissements aux clubs et faciliter la mise à disposition des écoles des équipements sportifs municipaux.

Les collectivités territoriales, le plus souvent les propriétaires et gestionnaires de ces équipements dans les deux cas. Elles jouent un rôle majeur. On pourrait sans doute étendre ce raisonnement aux activités physiques et sportives pratiquées par les actifs avec le sport en entreprise et le sport en club.

Enfin, il est important que la prise en considération "visible" de l'activité physique et sportive dans la société ne s'arrête pas après les Jeux olympiques. On verra bien ce qui va en être à partir du budget de l'État pour 2025, qui est en préparation aujourd'hui, concernant le financement direct des activités physiques et sportives, la dotation des collectivités territoriales, les subventions aux associations. Mais je me demande si l'embellie passagère constatée sur ces crédits publics accordés au sport depuis les années récentes va se poursuivre au-delà des Jeux olympiques, compte tenu des économies budgétaires annoncées. Les choix faits seront éclairants des priorités politiques réelles.

J'ai découvert le concept de littératie physique qui est développé actuellement par nos cousins canadiens, et qui consiste à acquérir la compétence, la confiance, les connaissances et la motivation nécessaire pour

s'engager dans l'activité physique pour la vie. Est-ce que vous pensez que c'est un concept utile dans l'environnement éducatif français ?

Je l'ai évoqué plus haut, et je pense que c'est quelque chose d'extrêmement fructueux, qui méritera d'être largement diffusé, travaillé tant par les chercheurs que les praticiens dans le contexte français, et instillé dans la formation des enseignants.

Il est important de mettre la littératie physique sur un pied d'égalité avec les autres littératies dans une conception holistique, globale de la personne. D'une certaine façon, on retrouve là une conception de l'éducation de la personne comparable à celle prônée jadis par Edgard Pisani, et à laquelle je me suis référé.

Par ailleurs, je note que les recherches scientifiques montrent clairement que, chez les sportifs de haut niveau, la réussite dans le cursus scolaire va plutôt de pair avec la réussite sportive et réciproquement, et qu'il n'y a pas d'antagonisme. Un sportif est encore meilleur s'il réussit sa vie scolaire et sociale par ailleurs. Et donc cela implique l'urgence d'une réflexion sur la mission des clubs et des fédérations sportives.

Vous voulez parler de la responsabilité sociale et environnementale des associations sportives ?

Oui, de même qu'on évoque aujourd'hui des "entreprises à mission"⁷, on parle de "fédération

7. Le statut d'entreprise à mission est une qualité attribuée à des entreprises dont l'activité cible des missions sociales et environnementales. C'est à la suite des résultats du rapport "entreprise et intérêt général" du gouvernement d'Edouard Philippe que la qualité "entreprise à mission" a pris de son importance. En effet

à mission", et par voie de conséquence d'une conception de la place du club dans la cité renouvelée. Ce dernier aura de plus en plus, à l'avenir et comme sa fédération de référence, une triple fonction : sportive, éducative et sociale. Cette évolution est fortement portée par Florian Grill, président de la Fédération Française de Rugby, la fédération de mon sport de référence. Par exemple, des associations développent la pratique du rugby pour les femmes en rémission de cancer, avec les "Rubies"⁸. Il y a plusieurs hôpitaux et clubs, partout en France, qui se sont associés pour le développement d'activités qui sont extrêmement efficaces pour les personnes concernées. Mais c'est aussi le rugby au pied des tours ou dans les zones rurales comme vecteur d'animation, d'insertion, de citoyenneté. Ou le rugby comme outil pédagogique à l'école en partenariat et sous la responsabilité des enseignants, etc.

Alors justement, pouvez-vous m'en dire plus sur ce que fait la Fédération Française de rugby par rapport à la responsabilité sociale et environnementale.

Un club de rugby, c'est d'abord un club sportif. Il a vocation à proposer à des jeunes et des adultes de jouer à ce jeu et de participer à des compétitions, de différents "degrés d'intensité" certes, selon les publics.

la raison d'être d'une entreprise la caractérise au-delà de la simple recherche de profit et correspond à des missions et à l'exécution d'activités d'intérêt général pouvant être du domaine social ou environnemental. Le concept d'entreprise à mission s'est élargi aux associations.

8. Créée par des soignants toulousains pour inciter les femmes atteintes d'un cancer du sein à faire de l'activité physique de façon adaptée, l'association Rubies se développe aujourd'hui partout en France. la pratique du rugby apporte des bienfaits médicaux et sociaux.

C'est muni de cette identité qu'il peut s'investir dans d'autres missions, telles que je viens de les esquisser, et à travers des formes variées de pratique du jeu de rugby, adaptées à des finalités qui ne sont plus uniquement, voire plus du tout, la conquête de titres. Par exemple aujourd'hui, même dans le sud-ouest, terre de rugby, d'où je suis originaire et où je réside, s'il y a encore une densité de personnes licenciées qui veulent aller vers la compétition, on constate que de plus en plus de jeunes ne veulent plus avoir X entraînements par semaine, et surtout être astreints tous les week-ends à des déplacements pour aller jouer des matchs. Ils souhaitent s'orienter vers des formes de "rugby-loisir", moins prenantes en temps, pas systématiques etc. Il y a encore peu, cette aspiration était l'apanage des rugbymen en fin de carrière, le rugby des vétérans, et on constate que de plus en plus de jeunes sont dans cette dynamique.

Donc, cette pratique est en expansion. De nouvelles formes de rugby se développent, comme le rugby à cinq, qui est un rugby à toucher, sans plaquage. Le rugby féminin est en croissance dans différentes formes, tandis que la pratique mixte émerge, en rugby à 5 bien sûr, mais aussi dans d'autres formes de rugby – loisir, avec contact.

Dans le même temps, la responsabilité sociétale du rugby est de plus en plus prise en compte, avec le développement de l'association *Rubies* (on en a parlé), mais aussi avec la prise en charge de questions liées à l'insertion sociale. Depuis 2020, une opération extrêmement intéressante a lieu en Ile-de-France avec le recrutement d'éducateurs sportifs qui font pratiquer du rugby aux jeunes des QPV⁹ dans des

9. Les QPV, quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires

formes les plus adaptées, au pied des tours. A travers et au-delà de la pratique sportive, ces contacts facilitent l'intégration sociale, le développement des relations avec les parents, le suivi du travail scolaire, l'organisation de goûters communs, etc. C'est tout un travail social, essentiel.

En milieu rural, où les déplacements sont difficiles, on met en place des antennes d'écoles de rugby pour amener l'activité au plus près des jeunes, avec une variété de pratiques et une diversité de publics, et une finalité qui n'est pas la compétition à court terme, mais l'éducation par le rugby, celle-ci pouvant bien sûr plus tard déboucher sur cette compétition, et c'est une bonne chose. C'est une forme d'activité physique et sportive, empreinte de sociabilité dans le tissu de la cité.

Enfin, n'oublions pas la responsabilité environnementale des clubs. On peut citer l'exemple de *Fair Play For Planet*, entreprise fondée par l'ancien deuxième ligne international Julien Pierre, dont la mission est de labéliser des clubs sportifs en s'appuyant sur un référentiel qui passe au crible la performance de ces associations sur le plan de la préservation environnementale, de la performance écologique, énergétique, de son bilan carbone, etc.

Mais alors, d'après votre expérience, comment une fédération fait pour identifier ces initiatives qui naissent et pour les introduire dans son projet associatif ?

d'intervention du ministère de la ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils doivent avoir un nombre minimal de 10 000 habitants et présenter un écart de revenu de la population par rapport à celle du territoire national et de l'agglomération dans laquelle ils se situent.

Il s'agit d'abord d'identifier et de faire remonter les bonnes pratiques. Puis de convaincre. Si on est dans la rupture et la tension, on peut avoir une victoire passagère mais ça ne va pas marcher sur le long terme.

La meilleure des choses c'est quand, après de longs échanges, vos interlocuteurs présentent l'idée que vous portiez, en disant que c'est la leur. Ça, c'est parfait, il ne faut pas avoir trop d'ego, parfois...

Et puis, il faut dire, il y a un élément essentiel. Aujourd'hui et encore plus demain dans le contexte budgétaire que l'on pressent, pour maintenir ou/et développer l'activité d'un club sportif, il faudra pouvoir montrer aux pouvoirs publics, services de l'État et collectivités locales, qu'à travers le sport, le rugby dans notre cas, on rend ces autres services dont on vient de parler, qu'on répond à des besoins sociaux. Cela permet d'accéder à des sources de financement différenciées, pas uniquement "sportivo-sportives".

Mais cela nécessite une évolution dans les compétences nécessaires chez les dirigeants associatifs, qui sont des bénévoles, et souvent bousculés dans leurs représentations par ces transitions, compte tenu de leur vécu personnel. Il y a donc un besoin auprès d'eux d'accompagnement convainquant, compétent, de proximité, et bienveillant.

Merci beaucoup, Monsieur Savy, pour cet entretien très riche qui nous ouvre de nouveaux horizons sur le rôle éducatif et social du sport.

[Retour au sommaire](#)

UN NOUVEAU CONCEPT VENU DU CANADA

La littératie physique

<https://litteratiephysique.ca/>

Le concept de littératie

La *littératie* est la part essentielle de l'éducation d'un individu afin qu'il ait la capacité de participer à la vie en société par une utilisation et une compréhension suffisantes des informations écrites.

Depuis quelques années, le concept de littératie, notamment au Canada, a été élargi au domaine de l'éducation physique et sportive.

On parle de *littératie physique*.

Un individu "physiquement lettré" serait donc davantage enclin à s'engager durablement dans des activités physiques et sportives. La littératie physique est corrélée positivement à la quantité d'activité physique et négativement aux comportements sédentaires quotidiens.

La littératie physique peut être décrite selon l'association internationale de littératie physique comme "*la motivation, la confiance, la compétence physique, la connaissance et la compréhension*

pour valoriser et prendre la responsabilité de s'engager dans des activités physiques tout au long de sa vie"

Quatre dimensions interdépendantes

La littératie physique est caractérisée par 4 dimensions interdépendantes et inséparables :

- **La dimension physique** correspond aux capacités et habiletés motrices, au contrôle du corps et à la condition physique acquise par et pour le mouvement.
- **La dimension psychologique** est constitué des attitudes et des émotions associées au mouvement ainsi qu'à leur impact sur la confiance et la motivation pour bouger.
- **La dimension sociale** renvoie aux habiletés communicationnelles, facilitatrices d'interaction avec autrui : enseignants, entraîneurs, adversaires, coéquipiers, amis, etc.

- **La dimension cognitive** s'axe sur la compréhension et le développement des connaissances nécessaires à l'activité physique et à la prise de conscience de l'intérêt d'une vie active.

L'ancrage philosophique

Ce concept holistique s'ancre dans 3 courants philosophiques qui apportent une lecture inédite de la problématique de l'inactivité physique :

- **Le monisme**, qui considère que le corps et l'esprit sont indivisibles.
- **L'existentialisme**, qui définit l'individu par ses interactions avec le monde.
- **La phénoménologie**, qui envisage que chaque personne construit le monde qui l'entoure à travers une perception singulière.

Ainsi la littératie n'est pas un simple ré-étiquetage des anciens concepts (habiletés physiques, compétences) car elle permet de

les repenser et de les dépasser afin de formaliser les déterminants permettant d'envisager une trajectoire de vie suffisamment active pour chacun.

La maîtrise de la littératie physique

À quoi ressemble une personne ayant acquis la maîtrise de la littératie physique ?

Les individus qui ont développé la maîtrise de la littératie physique ont confiance en eux-mêmes, leur assurance étant en phase avec leurs habiletés motrices. Ils savent coordonner et contrôler leurs mouvements et font preuve d'une grande réactivité en réponse aux exigences d'un environnement qui évolue rapidement. Ils entretiennent de bonnes relations avec autrui, démontrent de la sensibilité dans leur communication verbale et non-verbale et manifestent de l'empathie dans leurs relations. Ils prennent plaisir à découvrir de nouvelles activités et sont ouverts aux conseils et aux suggestions, fermement persuadés que leurs efforts ne manqueront pas d'être récompensés.

Ces personnes apprécient la valeur intrinsèque de l'éducation physique, ainsi que sa contribution à la santé et au bien-être. Elles sont en mesure de regarder vers l'avenir et d'anticiper qu'elles pourront continuer à s'adonner à l'activité physique tout au long de leur vie » (Traduit par Unesco)

On peut donc dire que les individus "physiquement lettrés" ont acquis les compétences suivantes :

1. **Motivation et confiance** (dimension affective). La

motivation et la confiance renvoient à l'enthousiasme, à l'émotion positive et à la confiance en soi suscités à l'idée d'intégrer l'activité physique à son mode de vie.

2. **Compétence physique** (dimension physique). La compétence physique renvoie à la capacité d'une personne à développer des habiletés motrices, et à expérimenter différentes intensités et durées de mouvements. Optimiser ses compétences physiques permet de participer à un large éventail de situations et d'activités physiques.

3. **Savoir et compréhension** (dimension cognitive). Le savoir et la compréhension sous-entendent la capacité d'identifier et d'exprimer les qualités essentielles qui influencent le mouvement, la compréhension des bénéfices santé du mode de vie actif et la conscience des éléments qui permettent la pratique sécuritaire de l'activité physique, et ce, dans un éventail de situations et d'environnements physiques.

4. **Engagement dans l'activité physique pour la vie** (dimension comportementale) L'engagement d'une personne dans des activités physiques pour la vie s'exprime par sa responsabilisation à l'égard du savoir-faire physique en choisissant librement d'être actif de façon régulière. Cela implique la priorisation et le maintien de cet engagement en intégrant à son mode de vie la pratique d'une variété d'activités significatives et de défis personnels.

La littératie pour Margaret Whitehead peut être décrite comme une disposition pour exploiter les capacités de chaque individu qui a : La motivation, la confiance, la compétence physique et la connaissance pour estimer et prendre la responsabilité de maintenir la poursuite d'activité physique tout au long de sa vie.

Eduquer à l'activité physique et à la santé

L'EPS vise à former des citoyens physiquement éduqués. Pourtant les enseignants se retrouvent parfois démunis pour apporter une réponse cohérente aux problématiques d'inactivité physique. Le concept de littératie physique, par sa nature holistique, offre les moyens de repenser les réponses à cette problématique complexe. et offre des outils éducatifs adaptés : les outils PLAY¹.

L'objectif des outils PLAY

De la même façon que la lecture et l'arithmétique développent les compétences avec les mots et les chiffres, la littératie physique développe un "répertoire de mouvements" qui instille des habiletés motrices fondamentales et sportives. Ce sont ces habiletés qui permettent de bouger avec adresse et confiance dans tous les contextes (sur le sol, à l'intérieur comme à l'extérieur; dans l'eau et à la surface de l'eau; sur la neige et la glace; dans les airs).

Cependant, la littératie physique ne se limite pas à l'apprentissage d'habiletés motrices fondamentales de base,

1. PLAY est l'acronyme de "Physical Literacy Assessment for Youth" (évaluation de la littératie physique pour les jeunes). On peut les trouver sur le site : <https://outilsplay.litteratiephysique.ca/>

il faut aussi acquérir la confiance et la motivation nécessaires pour appliquer ces habiletés motrices fondamentales et sportives dans de nouvelles situations.

Pour ce faire, il faut plus qu'un ensemble d'habiletés motrices : il faut un environnement propice à l'apprentissage et le soutien d'un parent, d'un entraîneur ou d'un responsable. Cet environnement doit encourager l'enfant à jouer franc jeu, à essayer de nouvelles activités et à collaborer, lui permettre de poser des questions sans contraintes et lui apporter un soutien social et moral.

Afin d'améliorer la littératie physique et d'augmenter l'activité physique chez les enfants et les jeunes, nous devons d'abord observer l'état actuel ou le point de départ, et enseigner ou entraîner en conséquence, comme nous le faisons pour d'autres éléments fondamentaux tels que l'alphabétisation ou le calcul. C'est l'objectif des outils PLAY.

Quels sont les outils PLAY?

PLAY est une collection d'outils qui se présentent sous la forme de cahiers de travail, de formulaires et de fiches d'évaluation cotée et visent à évaluer la littératie physique des enfants et des jeunes. Les outils PLAY sont les suivants :

- **PLAYhabiletés** L'outil permet aux professionnels de l'entraînement* d'évaluer 18 habiletés ou techniques chez l'enfant, par exemple la course, les lancers, les bottés et l'équilibre.
- **PLAYde base** Il s'agit d'une version simplifiée de PLAYfun pour le plaisir, qui permet aux professionnels de l'entraînement d'avoir un aperçu de la littératie physique de l'enfant.

- **PLAYjeune** L'outil permet aux enfants et aux jeunes d'évaluer eux-mêmes leur littératie physique.
- **PLAYparent** L'outil permet aux parents d'évaluer la littératie physique de leur enfant d'âge scolaire.
- **PLAYentraîneur** L'outil permet aux entraîneurs, aux physiothérapeutes, aux thérapeutes du sport, aux professionnels de l'exercice et aux professionnels du loisir de consigner leurs observations à l'égard de la littératie physique d'un enfant.
- **PLAYregistre** Il s'agit d'un formulaire servant à consigner les loisirs de l'enfant et à en assurer le suivi tout au long de l'année.

PLAYjeune, PLAYparent et PLAYentraîneur sont des formulaires qui comportent des questions à l'appui de l'observation des habiletés à l'aide des outils PLAYde base et PLAYhabiletés. Les Outils PLAY ont été élaborés Le sport c'est pour la vie avec l'aide du Dr Dean Kriellaars de l'Université du Manitoba.



[Retour au sommaire](#)

Professeur d'éducation physique et sportive

Entretien avec Catherine Cazin, enseignante en EPS

Par Dominique BÉNARD

Bonjour Catherine, quelles sont les compétences visées dans le domaine de l'éducation physique et sportive ?

Dans le cadre du socle commun de compétences, on doit aider les élèves à acquérir cinq compétences essentielles : développer sa motricité ; apprendre à s'exprimer en utilisant le corps ; s'approprier par la pratique physique et sportive des méthodes et des outils ; partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ; apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière et s'approprier une culture physique sportive artistique.

Michel Serres a dit "Il faudrait que les professeurs d'éducation physique soient les professeurs principaux dans les classes". Comment réagis-tu à cette proposition ?

J'ai été souvent professeur principal. Je ne le suis plus parce que ça demande beaucoup d'investissement et que je suis à deux ans de la retraite. J'ai envie de prendre un peu de recul. Il y a beaucoup de professeurs d'EPS qui sont professeurs principaux, mais il n'y a pas assez de profs

d'EPS dans un établissement pour couvrir toutes les classes. Donc il faut forcément des profs de maths, de français, etc.

Est-ce que le professeur d'EPS a des compétences particulières pour jouer mieux qu'un autre enseignant le rôle de professeur principal ?

On peut dire qu'aujourd'hui, les professeurs d'EPS bénéficient d'une formation pédagogique universitaire plus complète que celle des enseignants des autres disciplines. Au cours de nos études, nous travaillons beaucoup sur la psychologie de l'enfant, sur la pédagogie, sur la psychopédagogie. Nous possédons une connaissance de l'enfant qui est plus importante que celle des autres enseignants. Notre pratique éducative nous permet aussi d'avoir une vision plus globale des jeunes et de les connaître mieux. Nous les voyons agir sur le terrain, nous notons comment ils s'expriment, nous percevons s'ils ont des difficultés dans leur relation aux autres. Donc nous pouvons leur apporter des solutions qui vont être plus appropriées à leurs besoins. Un professeur principal a une heure



Catherine CAZIN

tous les 15 jours de rencontre avec les élèves. C'est un moment où l'on va pouvoir échanger avec l'élève sur ce qui va bien dans la classe et sur les problèmes qu'il ou elle rencontre. Les observations que le professeur d'EPS peut faire sur les élèves ne sont pas les mêmes que celles que peut faire un professeur de maths par exemple. Sa relation avec eux est différente. Nous sommes plus dans l'échange, plus dans l'interaction. Un élève va facilement venir nous dire tout simplement ce qui ne va pas, ce qui le dérange, alors que dans un cours de maths il est assis à son bureau et ne va pas lever la main pour dire "Monsieur, là

ça ne va pas...". J'ai l'impression que nous sommes en mesure de mieux appréhender l'ensemble de la personnalité de l'élève, pas seulement son niveau de réussite dans une discipline. D'ailleurs, souvent, en conseil de classe, les autres enseignants interrogent le professeur d'EPS : "Qu'en penses-tu ? Comment perçois-tu cet élève en cours ? Comment se comporte-t-il avec les autres ? Est-ce qu'il s'exprime, ou est-ce qu'il est plutôt renfermé ?" On recherche auprès de nous une vision plus globale, plus complète de l'élève. Souvent nos collègues nous disent "Moi je n'avait pas perçu ça...". Ils ne voient pas les affinités, les relations qui existent entre les élèves, ou les difficultés que tel ou tel élève a pour écouter. Je perçois tout de suite un élève qui n'est pas en position d'écoute. Et je lui dis : "Si tu n'es pas capable, là, dans l'instant, d'écouter ce que je te dis, comment veux-tu, dans un cours de maths ou de français, être à l'écoute et comprendre ce que dit le professeur ?

La recherche en neurologie et en psychologie a montré que l'esprit n'est pas séparé du corps : Tout est ancré dans le corps, non seulement les sensations, les mouvements, les émotions mais aussi les fonctions cérébrales intégratives. Donc le sport, l'activité physique peuvent permettre l'acquisition de compétences qui vont ensuite faciliter l'apprentissage cognitif. Est-ce que cela correspond à ton expérience ?

Bien sûr. On observe que l'éducation physique et sportive est source d'apprentissage intellectuel, puisque l'élève est constamment en train de modifier, de transformer ses actions en fonction de ses ressentis. Par



exemple, quand un élève prend une course d'élan pour préparer un saut en longueur, il va se créer des sensations kinesthésiques, qui vont être traitées par son cerveau pour amener une réponse beaucoup plus adaptée : qu'est-ce que je vais faire pendant ma course d'élan? Est-ce qu'il faut que j'accélère? Est-ce qu'il faut que j'ai une impulsion plus explosive? Il y a des allers-retours sans arrêt entre l'action et le traitement de l'information, donc les fonctions intellectuelles du cerveau. Et aussi tout ce qui est ressenti dans un jeu sportif collectif par exemple. Chaque joueur a ses camarades autour de lui, ses adversaires et ses partenaires. Au départ, il va lancer le ballon là où il peut. Mais bientôt, il va se dire "Mon partenaire, là, il est marqué, donc je ne peux pas lui passer le ballon, il faut que je le passe à un partenaire qui va être démarqué, là je vais pouvoir lui passer le ballon dans une situation favorable. Et tout ça, ça se fait grâce à la fois à des sensations visuelles et motrices et grâce à

une réflexion intellectuelle qui va permettre à l'élève d'apporter une réponse de plus en plus appropriée. Tout cela passe par le traitement de l'information et par la plasticité mentale, c'est obligé.

Ce que je retiens de ce que tu viens de m'expliquer, c'est que dans un cours d'éducation physique, les élèves apprennent aussi les uns les autres en coopérant dans une équipe, dans un groupe. C'est très peu vécu dans les autres disciplines, non ?

C'est variable suivant les disciplines. En mathématiques, c'est encore peu pratiqué, mais je sais qu'en français par exemple, l'apprentissage coopératif est de plus en plus pratiqué. Les élèves sont groupés par équipe, autour d'une table, en "îlot" et doivent construire ensemble leurs apprentissages. Ils vont échanger entre eux, partager leurs réflexions.

Est-ce que tu as observé des cas où des élèves, après avoir progressé en éducation

physique, se sont mis à progresser aussi dans les autres matières, se sont mis à apprendre mieux ?

J'ai souvent observé que l'éducation physique permet l'acquisition de compétences et de comportements qui favorisent les apprentissages dans les autres disciplines. Par exemple, la confiance en soi, la capacité de s'exprimer, de coopérer avec les autres, la capacité d'écouter. Je conseillerais à mes collègues des autres disciplines, de retirer les tables et de demander aux élèves de s'asseoir devant eux sans crayon, sans cahier, sans rien, et que les élèves soient vraiment attentifs et pris par les explications que donne le professeur.

Pour moi l'écoute c'est super important. Il faut que les élèves soient 100% éveillés, actifs et réactifs. Un élève qui s'ennuie en cours ne va pas apprendre. Et ce qui marche bien aussi, ce sont les apprentissages transversaux entre deux matières. Ça, ça permet de transférer à d'autres disciplines les apprentissages fait en EPS. Par exemple, en course d'endurance, on calcule la VMA. La vitesse maximale aérobie. Ça se calcule en kilomètre heure. Et les élèves, ils aiment beaucoup appliquer une règle en mathématiques en EPS ou inversement. Tu vois, c'est très parlant pour eux. Par exemple, ils savent qu'ils parcourent un tour de 250 mètres en 1 minute 30. Et bien, en maths, ils vont se dire, bon, alors combien de tours est-ce que je vais parcourir sachant que ma VMA est de 12 km heure.

Tu vois, ils appliquent directement ce qui a été fait en EPS au niveau de l'action, du vécu, à un mode de calcul en mathématiques. Et ça, ça permet de transférer, oui, les connaissances, de mutualiser

les connaissances entre EPS et mathématiques. En français aussi, parce qu'en EPS, on leur demande de prendre la parole : *"Mets-toi debout, prends la parole, tu dois faire une phrase construite, exprime-toi correctement parce que là on ne te comprend pas. Reprends ta phrase..."*. L'EPS, je pense, contribue à mettre en lien les apprentissages entre plusieurs disciplines.

Est-ce que tes collègues des autres disciplines, sont conscients de ça ? Les choses ont sans doute changé mais lorsque j'étais au lycée j'avais l'impression vraiment que l'éducation physique, c'était un peu la dernière roue de la charrette. Est-ce que les choses ont changé ?

Oui, c'est toujours un peu ça. Les parents, quand ils regardent le bulletin scolaire, ont leur attention centrée d'abord sur les notes maths, français, histoire, géo. Mais si les résultats ne sont pas bons en EPS, ils demandent souvent un rendez-vous. On discute, on échange, parce que les parents sont quand même beaucoup plus attentifs au côté bien-être de leur enfant.

Et aux yeux des autres profs ?

Les choses changent, mais il y a toujours les tenants de la vieille école. L'autre jour, j'ai renvoyé des élèves un petit peu en retard dans un cours de "Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)". J'ai reçu un courriel de la prof me disant : *"Tu comprends les SVT c'est une discipline importante, elle est dans le programme du brevet des collèges, on ne peut pas se permettre de perdre cinq minutes de cours !"*. Elle voulait me dire que sa discipline était nettement plus importante que la mienne.

Peux-tu expliquer comment tu prépares un cours d'EPS ? Par exemple, le premier jour de l'année, comment fais-tu fais ? Est-ce que tu évalues les élèves ? Est-ce que tu te donnes des objectifs ?

Nous fonctionnons par cycle. C'est-à-dire que les élèves de 6e ont deux fois deux heures d'EPS par semaine, et de la 5e à la 3e, les élèves n'ont plus que deux fois une heure et demie d'EPS par semaine.

Donc, les sixièmes vont faire la même activité pendant huit séances de deux heures. Par exemple du volleyball. Les élèves arrivent au premier cours et on doit faire une petite approche historique de la discipline. Le volleyball, ça existe depuis un siècle, on reprend quelques noms, on reprend quelques performances, etc. Cela met en place le décor.

Et c'est intéressant, parce que ça fait le lien avec d'autres disciplines comme l'histoire ou la géographie. Les élèves sont tous assis par terre devant moi. Ils ne "bougent" pas. Ils doivent m'écouter. J'ai une règle d'or, ils la connaissent tous : lorsque le professeur parle, les élèves écoutent.

Ensuite, je leur donne le but de l'activité. En volleyball, quel va être le but de l'activité? Le but de l'activité, ça va être de gagner le match. En fin de cycle, vous allez devoir être capable de gagner une rencontre. A partir de là, je précise les objectifs qui devront être atteints en fin de cycle. Par exemple : *"En attaque, vous allez devoir être capable d'utiliser la profondeur du terrain. En défense, vous allez devoir être capable d'utiliser le déplacement."* Et donc dès le départ, je vais les mettre en situation de fin de cycle, parce qu'on doit proposer une situation complexe qui va obliger

les élèves à réfléchir et qui va être notre situation d'évaluation en fin de cycle.

Peux-tu nous donner un exemple de situation complexe ?

CC : Je vais leur dire, par exemple, en volley-ball, vous allez être amenés à vous organiser. Pour cela, il faudra toujours tenir compte de trois domaines de compétence : le domaine moteur, le domaine méthodologique et le domaine social.

Vous allez devoir vous organiser tactiquement pour gagner le match en identifiant les situations favorables pour "marquer" le point . Et là, je vais tout de suite les placer en situation de match : *"Vous vous placez, le ballon doit passer au-dessus du filet, vous devez le bloquer, et vous devez essayer de mettre votre adversaire en situation délicate. Et donc comment allez-vous faire? Comment vous allez vous y prendre ?"* Et là, ils se mettent sur le terrain et je les observe : que font-ils pour mettre leur adversaire en difficulté ? Que font-ils pour ne pas perdre le point. Je les observe et ensuite je les ramène autour de moi pour un "debriefing" : *" Alors là, Mathieu, tu as perdu pas mal de points, comment ça se fait? Qu'est ce que vous en pensez les élèves? - Oui, Mathieu n'a pas bougé suffisamment, il est resté sur place, il était trop lent, etc. - C'est exact. Alors en défense, qu'est-ce que vous pensez qu'il faut faire ? - Il faut avoir ses appuis bien orientés, il faut se déplacer rapidement, il faut avoir les jambes fléchies, il faut être rapide..."* Voilà, ils apportent eux-mêmes des solutions aux problèmes...

Et alors, à partir de là, est-ce que tu passes à des objectifs individuels ?



Il y a sans arrêt du feedback entre prof et élèves. On les laisse travailler, puis, au bout d'un moment, on les arrête, on fait un feedback, etc.

C'est eux qui construisent leurs apprentissages. Il arrive fréquemment qu'un élève vienne me voir pour me dire, par exemple : *"Voilà madame, moi vraiment je n'y arrive pas, c'est trop compliqué"* Ou bien, c'est moi qui vais vers l'élève au bout d'un moment pour lui dire : *"Réfléchis Élodie, regarde, ton ballon arrive de la droite, tu dois anticiper la trajectoire du ballon pour te déplacer rapidement et le récupérer. Soit plus rapide, soit plus fléchi sur tes appuis, etc."* J'interviens auprès des élèves pour les corriger, bien sûr.

Mais il y a une autre chose aussi, c'est qu'on doit, dans certaines activités, les mettre en projet. On a des élèves hyper débrouillés, qui sont déjà experts dès le départ, et on a des élèves qui sont vraiment débutants et qui n'ont aucune pratique sportive. Donc on va les aider à définir un projet individuel. C'est-à-dire qu'on leur propose

des petites grilles, avec plusieurs : niveau 1, niveau 2, niveau 3. Un élève en niveau 1 doit s'efforcer de passer en niveau 2. Et peut-être qu'il n'arrivera pas jusqu'au niveau 3. Il ne va pas devenir aussi bon qu'un autre élève qui fait 10 heures de foot par semaine et qui va courir le week-end avec ses parents.

Mais ce n'est pas grave. Il aura déjà progressé. Il aura réussi son projet. Il doit être capable de me dire, Madame, moi je suis à ce niveau-là, et, en fin de cycle, j'espère être arrivé au niveau 2 ou au niveau 3. On peut penser qu'un élève qui a découvert qu'il pouvait se donner un objectif personnel sur le plan de l'éducation physique, va continuer ça par la suite, tout au long de sa vie.

C'est important que tout le monde fasse cette expérience-là, de contrôler sa propre santé, sa propre activité physique. Il m'arrive fréquemment qu'un élève vienne me dire : *"Ce week-end je suis allé courir avec mon père ou je suis allée faire une randonnée avec des copains..."*



C'est vrai que j'habite dans une petite ville, avec un niveau socio-culturel relativement élevé... classe moyenne supérieure, je dirais. Les parents se mobilisent beaucoup pour le bien-être de leurs enfants. C'est dur pour des adolescents de décider tout seuls d'enfiler leurs chaussures de sport pour aller courir. Les parents doivent encourager leurs enfants à s'inscrire dans un club sportif au lieu de se contenter de regarder

des séries à la télévision ou de jouer avec leur PlayStation.

Les élèves obèses, c'est plutôt dans les milieux moins favorisés ?

Oui, malheureusement c'est souvent le cas. On n'a pas beaucoup d'élève obèse. Même pas un par classe. D'ailleurs nous abordons en EPS la question de la bonne alimentation. Nous essayons de leur transmettre le goût de l'effort, la capacité de résistance face aux difficultés.

Peux-tu me donner d'autres exemples d'activités dans tes cours d'éducation physique? Par exemple, en athlétisme, comment ça se passe ?

En athlétisme, on procède de manière similaire. On commence par un petit rappel historique, comment la discipline - course, saut, lancer - est apparue et s'est développée. Ensuite on présente le but de l'activité : quelles sont les compétences motrices, méthodologiques et sociales à acquérir. Même en athlétisme, on travaille toujours en groupe. On met un peu de côté la performance individuelle, même si elle est toujours présente.

Les élèves travaillent en groupe de 6, avec des niveaux hétérogènes, et c'est la performance du groupe qui va donner la note finale. On va mettre ensemble, dans chaque groupe, des plus forts et des moins forts. Et on va leur dire, le but c'est de gagner la compétition, il faut que vous soyez la meilleure équipe. Alors évidemment, il va y avoir des meilleures équipes et des moins bonnes équipes. Si la meilleure équipe a 20 points et que la moins bonne équipe a 17 points, je vais dire aux élèves *"Bravo, vous n'avez que 3 points d'écart. Vous avez compris ce qu'il fallait faire, vous avez bien travaillé et vos progrès sont excellents."* En revanche, si une équipe n'a que 6 points, alors que la meilleure a 20 points, je montre aux membres de la première équipe qu'ils ne se sont pas entraîdés, et que c'est la raison de leurs mauvais résultats.

Que proposes-tu comme disciplines athlétiques ?

Je propose plusieurs ateliers, courses, sauts et lancers, avec des exercices à réaliser. Par exemple, les 3 phases du saut en longueur :

course d'élan, l'impulsion, envol. Au départ, je ne leur dis seulement que le pied d'appel doit être pris sur la planche, et petit à petit, c'est eux qui construisent leurs apprentissages.

C'est-à-dire qu'ils vont courir, ils vont prendre une course d'élan, prendre un appel, sauter, ils vont arriver les pieds décalés, etc. Puis, je leur demande d'analyser ce qui s'est passé. Je les interroge : *"votre course d'élan, comment la rendre plus efficace ?"* ; *"Qu'avez-vous ressenti au moment de l'impulsion ?"* On en parle tous ensemble. Chacun revient sur sa pratique et petit à petit ça rentre dans la mémoire procédurale, jusqu'à ce que certains gestes deviennent automatiques. Et là aussi les élèves s'aident mutuellement à mieux comprendre comment ça fonctionne.

Actuellement, on dit que l'inactivité physique progresse, que de plus en plus d'adolescents passent leur temps à regarder des écrans, et à se nourrir de malbouffe. Est-ce quelque chose que tu observes ? Est-ce que ça t'est arrivé de te centrer sur un élève pour l'aider à trouver les moyens d'un progrès personnel ?

C'est vrai malheureusement que certains élèves présentent ce type de comportement. Le milieu familial est sans doute déterminant.

Le jeune qui rentre de l'école va-t-il rencontrer quelqu'un capable d'exercer un certain contrôle, d'insister sur les devoirs à faire, sur des loisirs sains ? Ou bien le jeune va-t-il se retrouver seul et décider d'avaloir une pizza face à un écran ?

Certains élèves en situation d'échec scolaire, sont démotivés, découragés, ils n'ont plus d'estime de soi et s'affranchissent de tout cadre. Ils sont en situation de décrochage scolaire, et là c'est

très dur. Il faut sans doute le soutien d'un psychologue spécialisé. Quand j'ai des élèves qui ont vraiment de grosses difficultés, par exemple qui ne savent même pas courir, je commence par prendre un rendez-vous avec les parents. Cet échange avec eux m'aide à comprendre la situation. Parfois le problème a son origine dans la petite enfance ou même la naissance. Je comprends que l'élève a une forme de handicap et je vais me donner l'objectif de l'aider à le surmonter. Peut-être que les progrès seront lents, mais si le jeune prend un peu de plaisir, s'il a l'impression de progresser même un tout petit peu, c'est déjà gagné parce que l'expérience va lui servir tout au long de sa vie.

Il saura qu'il est capable d'apprendre et de progresser même si au départ c'est difficile. Il faut s'intéresser vraiment à chaque enfant dans sa situation spécifique, il faut l'observer. On apprend beaucoup de choses en observant, c'est comme ça qu'on peut bien les aider.

Tu t'efforces donc d'adapter ton approche pédagogique à chaque élève ?

Oui, tu vois, nous travaillons par projets et je trouve que c'est intéressant parce que les élèves n'apprennent pas tous de la même façon. Dans beaucoup de disciplines, les mêmes exercices sont proposés à tous les élèves parce qu'on part du principe que tous apprennent de la même façon. Or, c'est faux. En EPS, on va donner des exercices plus difficiles à un élève expert et moins difficiles à un élève débutant. C'est ce que je veux dire quand je parle de l'approche par projets. On propose à l'élève qui est au niveau 1 des exercices qui vont l'aider à atteindre le niveau 2 ; à celui qui

est au niveau 2 des exercices qui vont l'aider à atteindre le niveau 3, ainsi de suite... Mes collègues des autres disciplines ont le devoir de noter. C'est moins vrai en EPS où l'appréciation compte beaucoup plus. Un élève qui n'est vraiment pas bon, mais qui a travaillé, qui s'est investi, qui a pris la parole, qui est intervenu de façon pertinente, cet élève-là recevra une bonne appréciation et une note correcte. Dans d'autres disciplines par contre, c'est le résultat final qui sera noté, sans tenir compte des efforts et de la volonté de progrès démontrés par l'élève.

Ce que tu dis là rejoint une approche, "l'exploration appréciative", qui est utilisée aussi bien pour favoriser les progrès d'un individu que ceux d'une organisation. Elle consiste à s'attacher non pas aux problèmes, aux manques, aux défauts mis aux qualités, aux forces, si petites soient-elles. J'ai l'impression que tu utilises intuitivement cette approche, non ?

Oui, beaucoup. J'ai des élèves en grosse difficulté, qui viennent dans mon cours avec beaucoup de satisfaction parce qu'ils savent que je vais m'occuper d'eux avec un regard positif. Par exemple, l'un d'eux fait un shoot au basket, je constate qu'il a raté sa cible mais qu'il a réussi à faire son double pas. Il est déjà en phase d'acquisition. Je lui dit : "Bravo, tu es sur le bon chemin, tu as compris certaines choses, tu as des qualités, tu vas les travailler et ça va te servir pour progresser." Il faut vraiment encourager les élèves et leur donner confiance. Sans confiance en soi, on ne peut pas apprendre.

Merci Catherine pour cet entretien passionnant.

[Retour au sommaire](#)

PROPOS D'UN ENTRAINEUR AMÉRICAIN

Apprendre la résilience par le sport

Par Larry CHILDS

Au fil des ans, dans mes conversations avec des enseignants et des entraîneurs de sports pour jeunes, l'une des capacités émotionnelles les plus importantes qu'ils citent comme étant sous-développées chez les enfants est la résilience. Il s'agit de la capacité essentielle à se remettre d'un échec. Elle peut également être exprimée comme la capacité à "*lâcher prise et à aller de l'avant*" après une déception ou lorsque quelque chose s'est mal passé ou ne s'est pas déroulé comme prévu.

En tant qu'entraîneur adjoint de hockey sur glace pour les jeunes avec les équipes de mes fils dans les années 2000, j'ai eu une infinité d'occasions d'enseigner la résilience, car les revers sont une caractéristique intrinsèque des sports de compétition et du hockey en particulier.

Ils font partie intégrante de chaque entraînement et de chaque match, mais le défi consistait à déterminer comment tirer parti de ces expériences apparemment négatives pour en faire de puissantes "*opportunités d'apprentissage*".



Larry CHILDS

Au cours d'un match avec ces garçons de 10-11 ans, les arbitres ont rendu de mauvaises décisions à notre encontre et, dans un cas, nos patineurs étaient scandalisés au point d'être distraits.

Lorsque le jeu a repris, l'autre équipe, qui ne bénéficiait pas d'un avantage numérique, a marqué dans les secondes qui ont suivi, tandis que nos garçons restaient là, paralysés par l'injustice. La combinaison de la pénalité injuste et du but a drainé leur énergie, non seulement à ce moment-là, mais pendant tout le reste du match.

Après la défaite, une fois que les garçons se sont débarrassés de quelques couches d'équipement malodorant, je leur ai demandé de s'arrêter pour que nous puissions prendre quelques minutes pour parler du match.

À ce stade de la saison, nous avions pris l'habitude de parler après le match, en donnant souvent à chaque joueur la possibilité de s'exprimer.

Que s'est-il passé autour de ce penalty ? ai-je demandé. L'un après l'autre, ils ont analysé le moment en s'appuyant sur ce que les autres avaient dit. Ils ont conclu que leur défi à l'avenir serait de se remettre immédiatement des mauvaises décisions des arbitres. Ils ne pouvaient rien faire d'autre que de reconnaître que ces erreurs faisaient partie du jeu et d'essayer de se remettre dans le bain en quelques secondes.

Lors des matchs suivants, nous avons subi les inévitables mauvaises décisions et même de nombreuses pénalités méritées, mais les garçons sont devenus beaucoup plus résistants. Au cours d'autres conversations



Le contact physique est autorisé au hockey, mais seulement dans certaines conditions, par exemple lorsqu'un joueur a le palet et que le contact est effectué d'une manière qui ne risque pas de causer des blessures. Les contacts illégaux sont à l'origine de la plupart des pénalités.

dans les vestiaires, nous avons exploré comment la résilience pratiquée dans un match de hockey, cette capacité essentielle à lâcher prise et à aller de l'avant, s'appliquait également à d'autres domaines de leur jeune vie.

Cette forme de débriefing était une pratique peu courante dans les sports de jeunes de notre ligue, de notre ville et de nos écoles. Le "discours des entraîneurs" était une routine... où la sagesse et l'autorité des adultes étaient performatives et attendues. Le dialogue facilité entre les joueurs et les entraîneurs était rare, les styles

d'entraînement autoritaires courants et d'incroyables opportunités d'apprentissage gâchées.

Certains entraîneurs avec lesquels j'ai discuté ont déclaré que les joueurs étaient trop bouleversés immédiatement après une défaite pour en parler. C'était une croyance défaitiste et, d'après mon expérience, inexacte, qui a provoqué chez de nombreux jeunes une souffrance inutilement prolongée et un sentiment d'isolement, puisqu'un sermon de l'entraîneur sur leurs fautes suivi d'une séance d'éponges silencieuse était la norme.

Dans notre équipe, cette année-là, chaque joueur est devenu plus à

l'aise pour réfléchir sur le jeu, parler devant un groupe et mettre à profit cet apprentissage, en particulier en ce qui concerne la gestion des revers, pour l'avenir.

C'est l'opportunité qui est toujours présente dans les sports de jeunes, une opportunité qui, à ce jour, est encore trop souvent perdue.

[Retour au sommaire](#)

Le sport et les personnes en situation de handicap

Entretien avec Aude Moulin Delalande, cheffe de projet sport de APF France Handicap et Caroline Duval, cheffe de projet handicap et santé à l'UCPA

Par Alain Dewerd

Bonjour, Aude Moulin Delalande, vous êtes cheffe de projet sport de APF France Handicap. L'APF France Handicap réunit depuis 90 ans des personnes en situation de handicap, leurs familles et des personnes valides solidaires pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et les accompagner au quotidien dans tous les domaines de la vie (accessibilité, éducation emploi, santé, sport et vie sociale...)

Oui, exactement. Je travaille au siège de l'APF France Handicap. Nous sommes 15 000 sur toute la France, et 200 personnes au siège de l'Association.

Je me souviens avoir découvert un sport que je ne connaissais pas dans un foyer pour personnes en situation de handicap physique, qui se joue avec des boules, un peu comme la pétanque.

C'est la *boccia*. C'est vraiment une pétanque avec des boules qui sont un peu plus molles pour la motricité des personnes en situation de handicap et qu'on peut aussi lancer avec ce qu'on appelle des licornes et des rampes. C'est une activité qui peut être à la fois

individuelle mais aussi collective puisqu'on peut jouer en équipe. C'est un sport paralympique assez chouette. Nous avons d'ailleurs une équipe de France de Boccia.

J'ai compris que vous êtes aussi responsable de sport Paris 2024, c'est à dire les Jeux Olympiques et Paralympiques.

J'ai le plaisir d'animer toute la stratégie autour du sport, de l'activité physique adaptée et des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, puisque l'Association, dès 2017, a soutenu la candidature des Jeux en France en étant persuadée que ça allait changer la place des personnes en situation de handicap et aussi le regard que l'on porte sur elles.

Nous avons mis en place une stratégie qui a trois ambitions en lien avec les jeux.

La première est de développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap, puisqu'aujourd'hui les écarts sont encore présents entre les personnes dites valides et les personnes en situation de handicap. Il y a beaucoup de freins qui sont liés, comme vous vous en doutez, à l'accessibilité des



sites, à l'accessibilité financière, à la formation aussi des éducateurs et -un gros frein aussi- l'autocensure, parce que beaucoup de gens ne s'en sentent pas capables ou sont mal accompagnés.

La deuxième ambition c'est d'être vraiment acteurs des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 avec l'objectif qu'une personne en situation de handicap puisse vivre l'expérience de Paris 2024 comme quelqu'un de valide. Que ce soit être salarié, être volontaire, être relais de la flamme et aussi être athlète. Nous avons 150 volontaires en situation de handicap qui seront dans les rangs des 45 000 volontaires de Paris 2024. Et on a une équipe de 5 athlètes.

Enfin, la troisième ambition, c'est d'entreprendre et d'innover autour de la pratique sportive des personnes en situation de



handicap. On a mis aussi en place un tournoi interne l'année dernière, avec quatre équipes qui devaient s'affronter sur quatre disciplines paralympiques : la boccia, le tennis de table, le basket-fauteuil et l'escrime-fauteuil. C'est un projet qui a vraiment bien pris. On a organisé la finale au vélodrome nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui est une structure gérée en gestion par l'UCPA.

Et vous connaissez donc Caroline Duval qui vient de nous rejoindre ?

Je sais qu'elle est cheffe de projet handicap et santé à l'UCPA, un

groupe associatif bien connu qui œuvre depuis plus de 50 ans en faveur d'un sport accessible à tous, non compétitif et vecteur de vivre-ensemble. Oui, nous nous connaissons bien. L'UCPA et l'APF France Handicap ont une convention de partenariat et de collaboration depuis 2017. On travaille régulièrement sur des actions très concrètes, à la fois des vacances et des séjours de vacances pour les personnes en situation de handicap, mais aussi des événements plus ponctuels où on met en place des plateaux sportifs.

Je confirme ce qui dit Aude. Le sport pour tous est au cœur du projet UCPA, pour tous les jeunes et aussi, parmi ces jeunes, ceux qui rencontreraient plus de difficultés pour des raisons sociales, économiques ou de handicap, pour qu'ils aient accès à une pratique sportive et à des vacances sportives. L'UCPA est un mouvement associatif qui a plusieurs métiers, plusieurs champs d'action : Les vacances sportives, les colonies pour les enfants, les stages sportifs pour les adultes en France et à l'étranger. On gère des équipements sportifs

de proximité, des patinoires, des centres équestres, des grands multiplexes sportifs, et on a une partie formation au métier du sport et de l'animation. La mission Handicap consiste à rendre accessible tout cela au public en situation de handicap.

J'ai lu que 90% des personnes en situation de handicap disent que le sport est bon pour eux, mais que 50% seulement arrivent à le pratiquer. Que pensez-vous de cet écart ?

Tout d'abord le taux de pratique des personnes "valides" n'est pas beaucoup plus élevé. Mais de fait, c'est clair que la difficulté d'accès des personnes en situation de handicap, est plus importante. Le premier bienfait du sport, que ce soit chez les personnes qui vivent à la maison, en appartement, en famille ou en établissement médico-social, c'est de contrer un certain isolement. Parce que même si on est entouré, on voit tout le temps un peu les mêmes personnes et on a quand même moins de facilité à rencontrer du monde. Je pense que c'est un point qui est vraiment important. Le sport en soi, permet de créer du lien social, de rencontrer des gens. Ça permet aussi de lutter contre la sédentarité, parce qu'il y a des handicaps qui vont être associés à des pathologies, le fait de rester assis dans un fauteuil par exemple.

Pour confirmer ce que dit Caroline, nous avons fait une enquête auprès de nos publics sur la pratique sportive et sur les freins à cette pratique sportive. Sur 780 réponses, 70% des personnes ont une activité physique. Quand on leur demande ce que permet cette activité physique, 60% répondent que c'est pour bouger et 51% répondent que c'est dans le but d'avoir des moments de



partage avec d'autres personnes. La compétition n'est que très peu citée là-dedans.

C'est beaucoup plus une pratique en autonomie, pas forcément dans un club, mais en tout cas, le but premier est d'améliorer sa santé.

Par rapport aux personnes valides, ça pousse à chaque fois le curseur un peu plus loin, que ce soit pour améliorer sa santé parce que ça permet de continuer à être le plus longtemps possible autonome, ou en tout cas le plus autonome possible. Et aussi effectivement pour la partie partage et rencontre : ce sont des gens qui sont plus isolés que la population lambda.

Il faut rappeler l'autocensure que nous avons évoquée tout à l'heure. Lors du tournoi interne que nous avons organisé avec l'UCPA on a pu voir des gens qui ne se sentaient pas capables et qui sont sortis de ces journées-là en disant « je ne pensais pas que j'étais capable », qui ont repris une activité physique

et sportive plus ou moins régulière derrière, donc forcément l'estime de soi a augmenté et ça va beaucoup mieux.

Et, en dehors de l'autocensure, quels sont les freins à l'inclusion dans les activités sportives ?

Côté participation sociale, c'est effectivement le manque d'équipements de proximité qui fait que même si on a envie de sortir de chez soi, ça ne veut pas dire qu'on va trouver. Il faut reconnaître que, pour accueillir des jeunes qui vont avoir besoin de plus d'attention, d'adaptation sur l'activité, même si ce n'est pas de l'adaptation technique, il faut des moniteurs, des éducateurs sportifs formés et motivés. Quand les parents appellent en disant « mon fils a des troubles autistiques et il veut faire du foot », je pense que 9 fois sur 10, la réponse du club de foot sera « nous sommes désolés, désolé, on ne sait pas faire, on ne peut pas l'accueillir. » Donc il y a une question de formation déjà des personnes,



mais aussi de sensibilisation, un état d'esprit à changer. C'est un virage presque à 180° qu'il faut que la société prenne et on espère que la visibilité des Jeux Paralympiques va faire changer ça.

Dans ce cas la conversation s'arrête juste au coup de fil, c'est-à-dire seulement des animateurs, des moniteurs de clubs. Mais est-ce que c'est aussi l'accueil des pratiquants eux-mêmes ou des parents qui peut poser problème ?

Oui, effectivement, il peut y avoir des parents qui disent "Ah mais oui, ces jeunes-là, dans l'équipe de mon fils, blablabla". Mais je pense que dans la société les choses sont quand même en train d'évoluer même si ça reste encore parfois un peu tabou. Il y a encore des gens qui ne savent pas trop comment réagir, et ça c'est un gros travail, c'est un changement de paradigme total. Les personnes en situation de handicap, elles font partie de la société.

Je suis d'accord avec Aude sur ce point. Personnellement je me suis formée pour m'adapter à différents types de handicap mais parce que j'étais motivée. En France il y a une filière de formation pour éducateur sportif auprès des personnes en situation de handicap, mais la formation des éducateurs sportifs de base n'implique pas de contenu pour l'accueil des publics en situation de handicap. Donc c'est au bon vouloir des fédérations qui organisent.

En fait ne faudrait-il pas distinguer le sport adapté qui se pratique dans les établissements médicosociaux par exemple, et le sport inclusif où la personne en situation de handicap s'inscrit dans un club de proximité ?

L'inclusion c'est vrai que c'est une chose sur laquelle on avance doucement et on a sans doute plus de mal à accueillir un jeune ou un moins jeune en situation de handicap dans un groupe lambda, alors qu'on travaille très bien

avec les établissements médico-sociaux.

Mais le travail avance, et il y a de plus en plus de clubs para-accueillants, inclusifs. De même dans les établissements et les services médicaux sociaux où on ne sortait pas vraiment des murs, aujourd'hui quand même, les personnes accueillies s'inscrivent dans les clubs environnants : le centre équestre, la piscine, le club de foot.

De même, l'UCPA organise des séjours adaptés dans des centres de vacances classiques. Par exemple, la semaine dernière à Val Thorens, on avait six jeunes adultes en situation de handicap mental ou de maladie psychique au milieu de 250 autres personnes, y compris des hollandais, des chinois, etc. et même s'ils peuvent avoir des pratiques sportives distinctes il y a aussi l'après sport : les repas, les animations, ...

Quand notre groupe de jeunes, joue au Just Dance, ou gagne un Blind Test, il y a tout le centre qui est étonné, souvent, très enthousiaste. Et puis en fin de compte, ils se disent "j'ai passé des vacances avec eux, ça ne m'a pas dérangé, c'est juste que ce sont des gens qui font partie de la société. »

Pourrait-on dire qu'il y a plusieurs niveaux : l'accès au sport adapté qui est une première étape mais où les personnes en situation de handicap restent entre elles et le sport inclusif où elles pratiquent le même sport que tout le monde dans les lieux de tout le monde ?

En même temps le même traitement pour tous ce ne serait pas prendre en compte les différences. Il y a des handicaps qui supposent un équipement particulier et par exemple pour des raisons de sécurité, on ne peut

pas lancer sur les pistes de ski des enfants handicapés moteurs sans équipements et sans règles de sécurité plus strictes.

Donc ce que vous dites, c'est qu'il faut être prudent avec ce mot inclusion. Ça ne consiste pas à dire *"on met tout le monde ensemble, la même pratique pour tout le monde, comme ça on a l'égalité"*.

C'est ce que j'allais dire, c'est qu'il faut vraiment remettre la personne en tant que telle au cœur de sa pratique. Ça doit aussi être son choix et que l'apprentissage et même la suite doit s'adapter finalement à ce qu'elle a envie. Donc si elle a envie de pratiquer aussi avec des personnes en situation de handicap, qu'elle puisse le faire. Si elle a envie de pratiquer avec des personnes valides, qu'elle puisse le faire. Si elle a envie de faire du judo, qu'elle puisse faire du judo. Si elle a envie de le faire en compétition, qu'elle puisse le faire en compétition et si elle a envie de le faire en loisir et avec des personnes en équipe, c'est aussi son droit et il faut qu'on arrive petit à petit à coller au plus près des envies de chacun comme pour les personnes valides finalement. Moi aujourd'hui je fais de la danse classique parce que j'ai envie d'y participer.

Aujourd'hui, on est loin d'une époque pas très lointaine où les personnes en situation de handicap étaient cachées, mais néanmoins, on n'en voit quand même pas beaucoup dans les lieux communs

J'ai en tête l'histoire d'un service qui accompagne les enfants malvoyants en les maintenant dans leur école. Des enfants de la classe critiquaient l'un d'eux parce qu'il avait un ordinateur en braille pour les

cours. Ils pensaient qu'il avait probablement déjà tous les résultats dedans et trouvaient cela injuste. Sa réponse à elle ça a été simple. Elle était orthoptiste. Elle leur a dit "on va faire un match de basket" et elle leur a fait porter à toute la classe des lunettes à verres déformants. Après le match, le problème était réglé. Elle avait changé leur regard, puisqu'elle leur a donné le handicap. Comme le terme "handicap" est un terme sportif, est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer de proposer, en termes de jeu sportif, de donner des handicaps, comme à Colin Maillard, ou d'autres jeux de ce type ?

On le pratique souvent pour aider les enfants ou les adultes à comprendre le handicap. On l'a vu par exemple à la finale des Olympiades. C'était un club de basket-fauteuil qui voulait faire l'animation en organisant un match, et ce sont les personnes en situation de handicap qui ont gagné contre les valides.

Et que diriez-vous pour conclure ?

Avec Caroline, on baigne dans le sport depuis toujours, et moi je n'ai pas trouvé mieux que le sport comme outil d'inclusion, parce qu'il y a ce partage qui est peut-être plus fort qu'ailleurs. Je pense à un de nos bénéficiaires qui a redécouvert le basket de fauteuil sur un tournoi de basket. Il s'est remis au basket de fauteuil et là aujourd'hui, il est en train de passer son diplôme pour devenir éducateur sportif. Le sport, ça amène aussi à ça. Et je trouve que ce sont ces belles histoires qu'il faut qu'on raconte et qu'on continue de raconter parce que ça peut changer les vies.

Oui, et le sport peut être un très bon outil parce qu'on oublie le cadre

scolaire, on est un peu plus libre, on peut plus s'aventurer, on peut discuter avec les gens.

Eh bien merci beaucoup à vous, c'est très facile d'interviewer des personnes passionnées.

[Retour au sommaire](#)

Ouvrir les randonnées en montagne aux personnes à mobilité réduite

Par Patrick Gallaud



Beaucoup d'associations, de mouvements de jeunesse se penchent de plus en plus sur leur histoire et notamment sur l'itinéraire de leur fondateur ou fondatrice : les programmes des sessions de formation des CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) n'omettent jamais d'évoquer la vie de Gisèle de Failly et des ses intuitions des années 30, aucun militant du Secours catholique ne méconnaît la pensée de Jean Rodhain, fondateur de l'association et Baden Powell est connu non seulement des cadres du scoutisme mais très largement au-delà.

La joëlette

Pour Handi Cap Évasion, c'est sûrement plus une invention que les militants et les usagers retiennent, et le nom de l'inventeur est peut être moins connu. Peut être parce que l'invention est la « joëlette » (du prénom de son inventeur : Joël Claudel).

Tout commence lorsque, dans les années 80, Joël Claudel emmène en randonnée son neveu Roland, myopathe, en fauteuil roulant. Très vite il s'avère que le fauteuil est très difficilement dirigeable et devient très inconfortable pour Roland qu'il a fallu porter pour terminer cette aventure. C'est alors que Joël Claudel réalise qu'il y a sûrement un moyen de fabriquer une chaise à porteur avec une roue en dessous pour faciliter le transport de personnes en situation de handicap. Le concept de la Joëlette était né.

Il s'agit d'un fauteuil roulant tout terrain qui se rapproche d'une chaise à porteur sur roue, permettant de se faufiler sur toutes sortes de sentiers escarpés ou non. Le siège est posé au point d'équilibre juste au-dessus de la roue, et peut être adapté en



fonction du handicap (avec une coque par exemple).

Des brancards à l'avant et à l'arrière permettent aux deux pilotes de gérer l'équilibre pour que l'équipage puisse se faufiler dans les sentiers même les plus étroits. La traction vers l'avant est assurée par le pilote avant, tandis que le freinage est dévolu au pilote arrière.

La Joëlette était née et fabriquée de manière artisanale par Joël Claudel, améliorée au fil des ans et c'est donc avec des joëlettes artisanales que l'association Handi Cap Évasion a été fondée en 1988. Aujourd'hui, des modèles industriels un peu différents ont

été mis au point par une société et sont commercialisés mais Handi Cap Évasion continue d'utiliser principalement des joëlettes artisanales.

Des séjours en montagne avec des randonneurs valides

Au fil des ans, grâce à la joëlette, l'association offre aux personnes à mobilité réduite le plaisir de partager des séjours en montagne avec des randonneurs valides. Ces randonnées sont l'occasion d'une immersion dans la nature : sous tente, en gîte, en refuge ou en bivouac. Que ce soit des séjours d'une semaine dans les montagnes françaises, ou des trekkings de deux semaines à l'étranger (Roumanie, Maroc...) ou encore des expéditions de trois à quatre semaines (Népal, Pérou), la rencontre entre personnes handicapées et accompagnateurs actifs bénévoles ainsi que le droit au voyage pour tous sont au cœur de la vision pédagogique de Handi Cap Evasion.

Le témoignage de Francois Dolsky, écrivain passager, participant au premier séjour au Maroc en 1992 en atteste :

"Il y a 20 ans, voyager était encore un luxe pour quelques personnes handicapées fortunées, et une chose impensable pour la plupart des autres. Par définition, le voyage était réservé aux individus en bonne santé, en pleine possession de leurs moyens physiques. Souvent, celui qui partait au loin dégageait autour de lui une odeur de soufre et d'aventure. Il n'y avait rien de plus opposé à cette image exotique, que celle de la personne handicapée,



Photo Handi Cap Evasion

figée dans une immuable immobilité. Le handicap était un tombeau.

Pour casser cette mentalité rétrograde, il fallut le grand mouvement d'autonomie de la période post-soixante huitarde qui revendiqua un statut social plus digne pour la personne handicapée. Si les combats pour l'égalité durent toujours, depuis, beaucoup de batailles ont été gagnées, et notamment celle du droit aux loisirs. Plus personne aujourd'hui n'oserait affirmer, si toutefois il le pense, qu'une personne handicapée, si elle est clouée dans un fauteuil, doit rester bien tranquillement chez elle et surtout ne pas bouger....Fini de se voir interdire la liberté de se mouvoir, qui conditionne toute nos autres libertés. Nous pouvions enfin nous confronter au rêve !"

En 36 ans d'existence, Handicap Evasion n'a pas cessé d'inventer et de diversifier ces propositions : premier trek au Pérou en 1997,

traversé des Alpes du lac Léman à la Méditerranée en 2005-2006 les volcans d'Auvergne en 2008-2009, le grand tour de la Bretagne en 2010.

Le premier trek au Népal

Le premier trek au Népal en 1999 reste gravé dans la mémoire de l'association : il a conduit trente randonneurs valides ou non jusqu'au camp de base de l'Everest à 5 200 mètres d'altitude ! Un véritable challenge pour le quatre passagers Joëlette, les huit accompagnateurs, le cameraman, les huit sherpas népalais pour aider aux Joëlettes, les huit sherpas népalais pour les bagages et le sirdar (chef des sherpas), soit 29 personnes.

D'après le journal d'une accompagnatrice, Yolande Caumont, la joëlette a fait sensation sur les chemins escarpés de la vallée du Khumbu : nombre de trekkeurs étrangers et français l'ont photographiée et filmée.



La randonnée pour tous !

(Japonais, Américains, Canadiens, Ouzbeks...). Ils recevaient en retour une fiche explicative du trek et de Handi Cap Evasion ! Malgré la fatigue et l'essoufflement progressif, elle consigne dans son cahier des souvenirs pour demain :

“Devant nous douze jours environ. Être croisé par des dzo (métissage vache-yack) ou des yacks (à partir de 4 000 m environ) est une délicate opération, compte tenu de l'étroitesse des chemins et du comportement mi-sauvage du yack qui avance droit devant lui quoi qu'il advienne.”

L'équipée atteindra le camp de base à 5 200 mètres d'altitude, record absolu pour la joëlette. Ce premier trek qui sera suivi d'autres, était particulièrement émouvant : dans le film « Quatre roues sur le toit du monde », on découvre que l'expédition est dédiée à Jérémie, ancien chef pionnier (scouts de France), ayant lui-même été accompagnateur quelques années auparavant, et victime d'un accident mortel en montagne quelques mois avant le départ de l'expédition.

Une multitude de témoignages

Hand Cap Évasion a pris soin de conserver un multitude de témoignages et de reportages qui en disent plus que tous les discours : parmi bien d'autres, cet ancien mécanicien handicapé qui a retrouvé l'amour de la montagne grâce à l'association, ou ce jeune qui, face caméra, affirme “que c'est comme s'il n'y avait plus de handicap”.

Laissons au neveu de l'inventeur de la joëlette le dernier mot :

“Pour difficile que soit la vie d'une personne handicapée elle peut être étonnamment enrichissante et j'ai toujours voulu aller au bout de mes rêves. Chaque fois que j'ai regardé une montagne, j'ai souhaité aller voir ce qu'il y avait derrière. Et c'est pour ça que Joël a inventé sa drôle de joëlette. Un siège sur une roue qui permet à ceux et à celles qui ne marchent plus, ou difficilement, de se faire brinquebaler dans tous les sentiers.

Pour ma part, je ne peux me séparer d'un appareil respiratoire qu'il faut donc embarquer. Avec un âne pour porter, c'est plus simple, avec un sac à dos, c'est plus sport.”

Oui, le sport pour tous, les loisirs pour tous, la montagne pour tous, la joëlette pour tous .



Photo Handi Cap Evasion

[Retour au sommaire](#)

Le sport en faveur des publics en situation de fragilité

Par Laurence Laval, Directrice de la Solidarité et de la Jeunesse à l'UCPA

Au cœur du projet d'accès au sport pour tous de l'UCPA, notre engagement en faveur des publics en situation de fragilité

La pratique sportive, un support puissant pour accompagner les parcours de vie au plan éducatif, du lien social, de l'insertion sociale et professionnelle....

L'engagement de l'UCPA

Depuis plus de 30 ans, l'UCPA s'engage sur les sujets de Solidarité, en réponse à l'évolution des besoins sociaux et du contexte social et économique ou encore sanitaire. Cet engagement s'inscrit au cœur du projet d'accessibilité de l'UCPA et dans son prolongement naturel.

Les impacts de la pratique sportive ne sont plus à démontrer, que cela soit sur la santé, l'estime et la confiance en soi, le bien être, la capacité à être en relation avec les autres, l'acquisition de compétences sociales.

Participer au développement personnel des jeunes et révéler leur énergie positive, leur donner la possibilité d'élargir leur vision de l'avenir et leur faire découvrir des activités sportives paraissant jusqu'alors inaccessibles, tels sont

les objectifs que l'UCPA poursuit au travers de son engagement solidaire.

Un projet spécifique

Ainsi, l'UCPA a défini un projet spécifique tourné vers les enfants et les jeunes qui s'est élargi récemment au plan des publics, au-delà des problématiques sociales, de santé ou de handicap, avec de nouveaux dispositifs ciblant les femmes victimes de violence et les populations réfugiées.

Ce projet se veut résolument inclusif : tous les centres sont ouverts à tous les publics. Le projet de solidarité et de jeunesse est structuré selon 4 parcours : prévention éducation, lien social vivre-ensemble, insertion emploi, sport santé ; la pratique sportive constituant le fil rouge.

Ces parcours permettent d'accompagner les bénéficiaires et les partenaires selon leurs besoins pour proposer une solution d'accompagnement la plus adaptée possible. On ne met personne dans une "case".

Parce que l'accès au sport pour tous ne se décrète pas, en particulier pour ceux qui en sont

les plus éloignés, l'UCPA ne fait rien seule. Elle ne cesse de renforcer les coopérations dans le cadre de partenariats avec les acteurs prenant en charge les publics cibles. On peut citer les organisations caritatives, les organisations spécialisées dans la prise en charge de bénéficiaires en situation de handicap, les acteurs de l'éducation (les missions de lutte contre le décrochage scolaire, les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle...).

Plus de 70.000 bénéficiaires

En 2023, ce sont plus de 70 000 bénéficiaires qui ont été concernés par l'ensemble des actions mises en place sur l'ensemble du territoire. Ces dernières années, plusieurs appels à projet et notamment l'appel à projet Impact 2024 lié à la dimension Héritage des jeux olympiques de Paris 2024 sont venus renforcer ses démarches de coopération en invitant les acteurs du sport à mettre en œuvre des coalitions entre les acteurs du "social" dans le but de mutualiser les moyens et les expertises au service des publics cibles.

Des partenaires clés

C'est dans ce cadre que depuis 2022, l'UCPA déploie un programme Sport et Inclusion en consortium avec le Secours populaire français, le SamuSocial de Paris, la Fédération nationale des femmes victimes de violence et l'association Kabubu. Ce consortium permet de déployer différents dispositifs ciblés sur les familles en situation de précarité (Le Phare), les femmes victimes de violence (le Quadrathlon des femmes), ou encore les populations réfugiées (le dispositif Restart).

Les différents dispositifs présentés sont autant d'actions proposées au service des jeunes et des partenaires et potentiellement déployables sur un plus grand nombre de territoires en fonction des moyens financiers identifiés par l'UCPA et ses partenaires.

L'UCPA bénéficie du soutien indispensable de partenaires nationaux (ANS, ANCV, ANCT), de services déconcentrés de l'Etat dans les territoires, et des collectivités territoriales, de quelques partenaires privés comme la Fondation de France et plus récemment de EDF.



De la ville à la mer

Région PACA Marseille DE LA VILLE À LA MER un dispositif labellisé Impact 2024

Pratique sportive, découverte d'activités nautiques comme prétexte pour inviter les jeunes des quartiers populaires à la mobilité et à l'ouverture sur le monde

Et si le fait de voir la mer pour la première fois, de pratiquer des activités nautiques en groupe, d'apprendre à nager, de faire du bénévolat ou encore de participer à un projet environnemental avait un impact même minime dans la vie des jeunes Marseillais issus des quartiers prioritaires ? Si c'était la première goutte à tomber dans un océan de possibles ? De la ville à la mer est une action solidaire qui emmène chaque année les jeunes de Marseille à la mer. Depuis sa mise en place en 2018, plus de 5000 jeunes des quartiers populaires ont bénéficié du dispositif.

À l'origine du projet : une envie et une intuition. Celles d'éducateurs de l'UCPA qui veulent aller plus

loin, faire plus. Déjà engagés dans les quartiers marseillais autour de la glisse urbaine, ces éducateurs ont la conviction que cela ne suffit pas. Les jeunes ont besoin d'air : sortir de leur quotidien, se prendre à rêver et se responsabiliser. Ils ont besoin de voir la mer.

La base nautique de la Pointe Rouge devient leur nouveau point de ralliement. Chaque semaine, d'avril à octobre, les moniteurs UCPA font découvrir des activités nautiques variées le temps d'une journée ou d'une semaine : kayak, paddle, voile, secourisme en mer et plongée... Certains jeunes participent aussi à des actions de sensibilisation et de protection de l'environnement.

Aux côtés des équipes de l'UCPA, le dispositif repose sur la mobilisation sans faille du tissu associatif local qui identifie et inscrit les jeunes aux activités encadrées par l'UCPA. Encore un bel exemple de coopération au service de la jeunesse issue des quartiers populaires.

"Sortir de chez eux. Ne plus être avec la famille. Ce dispositif offre

un espace de liberté aux enfants qui ne partent pas ou peu en vacances. Certains n'ont même jamais été à la mer avec leur famille. L'enjeu pour nous est de rassurer les familles pour qu'elles laissent partir les enfants malgré les freins liés à la mobilité sur le territoire et au fait que certains ne savent pas nager." (Une bénévole Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône).

Manon a 21 ans et aimerait exercer un métier dans les ressources humaines. Très motivée, elle a participé à plusieurs reprises à une journée de ramassage des déchets proposée par son école de la deuxième Chance et l'UCPA en juin 2021. Sur ce volet environnemental, l'UCPA travaille avec des associations engagées et des ambassadeurs qui apportent leur expertise auprès des jeunes pour la protection de l'océan ou le tri des déchets.

Pour une demi-journée de nettoyage de la plage, les bénévoles profitent d'une demi-journée d'activité comme du kayak. Manon, ne sachant pas nager, a testé le bodyboard, très accessible pour de premières sensations dans la mousse. Pour elle, l'intérêt n°1 du dispositif De la ville à la mer, c'est de rendre la mer accessible à tous. Aïssam a 17 ans et vit dans le quartier de La Castellane. Il participe au dispositif De la ville à la mer grâce au partenariat qui lie son association sportive *South Winners Taekwondo* et l'UCPA. Avant, il n'avait jamais fait d'activités nautiques. Début juillet 2021, il est parti une semaine entière avec ses copains du club au village sportif UCPA de Niolon. Au programme : plongée, kayak, catamaran et voile. Aïssam s'est porté volontaire pour, à son tour, faire découvrir les activités nautiques et la mer aux jeunes



de son quartier qui viennent à la Pointe Rouge dans le cadre du dispositif cet été.

"J'amène des jeunes de La Castellane à la base nautique de la Pointe Rouge chaque semaine. Par ce biais, ils sortent de leur univers, se responsabilisent et trouvent un levier de motivation. Les jeunes sont souvent mal orientés de nos jours. Avec De la ville à la mer, ils voient qu'il y a des débouchés possibles et, surtout, ils apprennent à travailler en équipe".

L'UCPA développe un projet permettant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans d'accéder à une formation pour devenir maître-nageur sauveteur ou moniteur d'activités nautiques avec un emploi à la clé à l'UCPA ! Dans quelques cas, les éducateurs UCPA orientent également certains jeunes vers l'association La Touline spécialisée dans l'insertion des jeunes intéressés par les métiers de la mer.

La régates des minots

Un nouvel horizon pour les jeunes marseillais

Dans le contexte des Jeux Olympiques de Paris 2024, la 3e édition de la Régate des minots se déroulera le 15 juin prochain entre Marseille et l'île du Frioul.

Pour Hicham Torkmani responsable du développement territorial au sein de la direction de la solidarité et de la jeunesse à l'origine du projet, *"l'objectif premier était de faire découvrir la régates dans un format collaboratif et non compétitif à des jeunes marseillais loin de cette pratique."*

Une autre ambition affichée est celle de créer des vocations et d'engager les jeunes plus durablement dans notre société en leur ouvrant le champ des possibles.

C'est ainsi que depuis trois ans, une soixantaine de jeunes adolescents ont pu s'entraîner dès le mois d'avril encadrés par des moniteurs de l'UCPA et accompagnés par des référents

et éducateurs des associations partenaires pour être fin prêts le jour J. Au programme : découverte et préparation du bateau, initiation à la voile, apprentissage de la navigation à la barre.

Sous le regard des spectateurs, 10 équipages de 6 jeunes accompagnés d'un skipper qualifié se sont lancés depuis le Mucem de Marseille en direction de l'île du Frioul à bord de voiliers de régates.

Hakim, venu avec La Maison des familles et des associations (14e) raconte : *“Une expérience unique avec beaucoup de sourires et d'entraide ! Le skipper a été incroyable Il nous a donné confiance et pas mal de responsabilités.”* De quoi confirmer son projet de passer le permis bateau une fois souffler ses 18 bougies.

À l'issue de la régates, les jeunes ont pu partager un moment convivial, découvrir et participer aux activités bénévoles et écocitoyennes proposées par le village olympique installé pour l'occasion.



Le quadrathlon des Femmes

Aider des femmes victimes de violence à se reconstruire

Le quadrathlon des femmes a été co-conçu par l'association *Solidarité Femmes 13*, l'UCPA et *Marseille Solution* dans l'objectif de permettre à des femmes victimes de violence de se reconstruire par la pratique d'activités sportives. Initié à Marseille, le dispositif se développe maintenant dans d'autres territoires avec notamment une nouvelle expérimentation en cours en Martinique.

Si l'on sait depuis longtemps que l'activité physique a de réels bienfaits sur la santé physique, il ne fait pas de doute qu'elle en a aussi sur le bien-être psychologique et l'estime de soi. Le sport, dans un cadre pédagogique travaillé dans cette intention, peut aider à renouer avec et à se réapproprier son corps, à porter un regard plus doux sur soi-même et à se réparer.

C'est sur ce constat, et pour aider des femmes victimes de

violences conjugales ou sexuelles à se reconstruire, que le projet *Quadrathlon des Femmes* a vu le jour durant l'automne 2021. En partenariat avec l'association *Solidarité Femmes 13* et *Marseille Solutions*, Hicham Torkmani, responsable à Marseille du développement territorial de la Direction de la solidarité et de la jeunesse, a mis en œuvre cette action en 2022.

“l'UCPA est engagée depuis longtemps dans la région auprès des publics les plus fragilisés. Avec les partenaires, nous avons réfléchi à un parcours sportif avec des activités qui sont de très bons supports pour la confiance en soi et la relation avec les autres. Et bien sûr, nous nous sommes appuyés sur des éducateurs sportifs volontaires et expérimentés” explique Laurence Laval directrice de la solidarité et de la jeunesse.

29 femmes ont ainsi pu suivre 4 cycles sportifs encadrés par des moniteurs UCPA : voile, équitation, arts martiaux et fitness. Ces

activités ont d'abord apporté aux participantes du bien-être physique et aussi une pause, un temps d'apaisement. Elles ont aussi favorisé la coopération et permis à chacune de réussir à se dépasser. À cela se sont ajoutés quatre ateliers dédiés à la découverte de l'univers professionnel du sport.

“Les participantes viennent d’horizons variés”, précise Margaux Barou, chargée de projets à Solidarité Femmes 13. “Grâce à ce projet, une participante a déjà débuté une formation liée aux métiers maritimes. Cinq autres préparent le permis bateau, qui est financé par Solidarité Femmes 13”.

“J’ai entamé une formation de six mois pour passer le brevet d’aptitude à la conduite des petits navires, confie Marie-Noëlle. C’est une porte d’entrée qui me permet ensuite de poursuivre avec un brevet d’état pour être monitrice. J’aimerais l’utiliser à terme comme outil de médiation dans mon travail de psychomotricienne, partager ce qui m’a fait du bien; C’est une nouvelle dynamique de vie pour moi et je ne vois plus autrement que proche de la mer. Je m’étais beaucoup isolée et désormais les portes s’ouvrent à nouveau”.

Récompensé par de nombreux prix (prix de l'ESS national et régional, mention utilité sociale, prix “coup de coeur” Aesio Mutuelle, Prix Fondation New Balance/Fondation Alice Milliat, Prix Fondation La Bonne Jeanne, le *Quadrathlon des Femmes* sera reconduit cette année à Marseille, également mis en place auprès de femmes vivant à Istres et aussi en Martinique.



Un bus pour un campus

Partir quand on est jeune, un essentiel

Depuis 2012, le CNOUS et l'UCPA se sont associés pour favoriser le départ en vacances des étudiants les plus modestes. Ce dispositif, grâce au soutien financier de l'ANCV et de l'ANS permet aux étudiants boursiers de partir en vacances sportives au départ des campus et/ou en lien avec les Crous à des tarifs très accessibles. Cette expérience leur permet de rompre avec un quotidien et des conditions de vie parfois très difficiles.

Depuis trois ans, l'UCPA et la FAGE apportent leur soutien aux étudiants soignants mobilisés pendant la pandémie 2020 et 2021. Le public visé a progressivement évolué et s'est élargi pour cibler les étudiants bénéficiaires des AGORAÉ (épiceries sociales et solidaires accessibles sur critères sociaux) et ceux bénéficiant des aides spéciales du Crous. Au cours de l'été 2023, ils étaient 264 à avoir profité à Sanary d'une

parenthèse de bien-être et de sport pour 50€ transport en car compris. Ce tarif est rendu possible grâce à la mobilisation de l'UCPA et de la FAGE et au soutien des partenaires (FAGE, ANCV, ANS, Fondation Cnp Assurance, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'emploi).

De l'ordre de 1500 jeunes participent au dispositif chaque année.

Des ateliers de remobilisation par l'équitation

Pour lutter contre le décrochage scolaire

Chaque année, de nombreux jeunes sortent du système scolaire sans perspective quand d'autres font face à des troubles du comportement qui entravent leur insertion sociale et professionnelle.

Pour lutter contre le décrochage scolaire et œuvrer pour l'insertion sociale des jeunes, l'UCPA propose des ateliers éducatifs pour reprendre confiance en soi et se reconstruire au contact du cheval.

D'octobre à mai, les ateliers fonctionnent sur quatre centres équestres franciliens, le centre équestre Bayard UCPA de Vincennes, le centre équestre municipal de Bry, celui de Saint-Maur des Fossés et enfin le centre équestre départemental Georges Valbon à La Courneuve.

Ils constituent un outil pédagogique mis au service des associations et structures partenaires (Aurore, Écoles de la deuxième chance de Paris et du Val de Marne, collèges et lycées franciliens, structures de la protection judiciaire de la jeunesse...) pour permettre à des adolescents et jeunes en situation de décrochage scolaire ou en voie d'exclusion de reprendre estime et confiance en soi.

Données 2023 : 366 jeunes / 1715 passages dont 48% de filles.

“Au début, je me disais, à quoi ça sert ça, c'était la première fois ... c'était chiant Aujourd'hui j'arrive à faire ça tout seul et je suis fier de moi.” (Un Jeune bénéficiaire).

“Les élèves décrocheurs que nous accueillons s'ouvrent et apprennent par le biais de l'équitation certaines



valeurs nécessaires à leur évolution que l'institution scolaire ne peut plus leur apporter car ils ne sont plus du tout à l'écoute d'un quelconque message que peut leur apporter l'école. Avec du temps, les liens que l'équitation tissent entre nous finissent par nous offrir une légitimité qui laisse entrevoir une entrée permettant leur retour dans une scolarité plus saine, une possibilité de leur inculquer les codes nécessaires pour vivre en collectivité à l'école afin de les mener à terme à devenir de bons citoyens.”

[Retour au sommaire](#)

A photograph of a young boy and a man splashing in water. The boy is in the foreground, shirtless, with water splashing around him. The man is behind him, also shirtless, with his head tilted back and arms raised, splashing water. The background is a blurred green landscape.

3. Le sport outil de bien-être et de cohésion sociale

[Retour au sommaire](#)

Les pratiques sportives tout au long de la vie

Entretien avec M. Alexis RIDDE, chef de bureau

Par Roland DAVAL et Dominique BÉNARD

Bonjour Monsieur RIDDE¹. Pour commencer, merci de nous présenter la sous-direction dont vous dépendez et le bureau qui est le vôtre ainsi que leurs missions.

La direction des sports comporte trois sous-directions :

- La sous-direction qui est la nôtre et qui a pour mission le développement de l'activité physique et sportive.
- La sous-direction qui porte sur le pilotage et l'animation des réseaux du sport (dont le haut niveau, le sport professionnel, les fédérations, l'agence et les établissements du ministère).
- La sous-direction en charge de l'éthique, de la protection des publics et des métiers du sport.

Notre sous-direction en charge du développement de l'activité physique et sportive comporte trois bureaux :

- Un bureau consacré à l'économie du sport.
- Un bureau qui porte sur le sport et le développement durable.

¹ M. RIDDE est administrateur de l'UC-PA, au titre du Ministère des Sports, depuis janvier 2024,

- Le bureau dont j'ai la responsabilité et qui auparavant s'appelait le "bureau des politiques publiques du sport", bureau qui gère le développement des pratiques à travers soit des grandes stratégies nationales portant sur un public ou une activité, mais aussi à travers des dispositifs qui sont directement mis en place par la Direction des sports.

Pour mener à bien tout ce travail, on s'articule avec l'Agence Nationale du Sport qui gère les financements à destination du mouvement sportif, notamment dans le cadre des contrats de développement qui sont passés avec les fédérations sportives.

Quels sont les principaux constats relatifs aux pratiques sportives tout au long de la vie en France que l'on peut faire ?

Ce sont des pratiques culturelles, si l'on prend le terme "culture" au sens large, et ce sont des pratiques très répandues. En effet ce sont les deux tiers, voir les trois quarts des Français qui déclarent avoir une activité sportive régulière. Elles concernent donc une grande partie de la population.

C'est une pratique majoritairement



non encadrée et qui inclut de très nombreuses formes d'activités physiques.

On n'est pas nécessairement dans du sport encadré, avec des règles, dans un club, ... Mais c'est souvent une pratique occasionnelle qui est par exemple liée à la mobilité active : marche ou vélo.

Mais ces pratiques peuvent aussi aller jusqu'aux sportifs de haut niveau et aux champions olympiques.

Dans ce cadre général qu'on appelle les activités physiques et sportives, on trouve donc toutes sortes de pratiques qui relèvent de cadres, de contextes et de personnes complètement différents.

Il convient de souligner que ces activités ont subi de plein fouet la crise sanitaire et nous sommes

actuellement dans une phase de rattrapage qui a été accompagnée par les politiques publiques.

Les pratiques sportives sont très fortement marquées par des inégalités de genre : on a des sports qui sont très féminins, des sports très masculins.

S'agissant des motivations qui conduisent à des pratiques sportives, on constate de moins en moins d'attrait pour la compétition et de plus en plus d'attrait pour des pratiques liées à la santé, au bien-être physique et à l'apparence physique, d'où la notion de sport tout au long de la vie qui est la mission de notre bureau, mission qui intègre une vision sanitaire de l'activité physique et sportive.

Sédentarité et inactivité physique

Avec un effet d'accélération dû au COVID, on doit constater une montée fort importante d'une part de la sédentarité et d'autre part de l'inactivité physique qui sont deux choses différentes.

On peut être très sportif et faire par exemple régulièrement du football ou s'entraîner dans une salle de musculation quelques heures par semaine et avoir un mode de vie très sédentaire : entre deux séances d'activité physique, je reste tout le temps assis. Les méfaits de la sédentarité ne seront pas compensés par une activité physique élevée, même s'il vaut mieux ça que pas du tout d'activité physique

Cette situation se traduit au niveau sanitaire par une forte augmentation des maladies chroniques pour des personnes de plus en plus jeunes, au premier rang desquelles le diabète de type

2, les maladies cardiovasculaires, des maladies respiratoires et même des symptômes de dépression légère. Mais ce sont aussi plus généralement des questions liées aux modes de vie.

On dispose aujourd'hui de données scientifiques très solides pour évaluer le coût de la sédentarité et de l'inactivité physique en termes de santé, d'espérance de vie et en termes de coûts pour la société.

C'est aujourd'hui la volonté du Ministère de favoriser l'activité physique, d'une certaine manière de faire bouger les gens, car il s'agit d'un enjeu de santé publique. La mission de notre bureau est d'essayer de toucher tous les publics avec des stratégies catégorielles, tout au long de la vie de la naissance jusqu'à la fin de vie, et dans tous les lieux.

Quelles sont donc les stratégies du Ministère ?

Les diverses stratégies sont orientées soit vers des publics, soit vers des lieux de vie, soit vers les différents âges de la vie. Elles s'inscrivent toutes cependant dans la Stratégie nationale sport santé 2019 – 2024 qui s'articule autour de quatre axes :

- La promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive.
- Le développement et le recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique.
- La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants.
- Le renforcement et la diffusion des connaissances.



Les maisons Sport Santé

Notre mission s'inscrit avant tout dans les deux premiers axes.

Les *Maisons sport santé* ont été créées en 2019 dans le cadre de cette stratégie par des appels à projets pour faire émerger des initiatives ou reconnaître des initiatives existantes. Depuis 2023, celles-ci sont inscrites dans le Code de la santé publique et font désormais l'objet d'une habilitation par l'Etat. Elles réunissent des professionnels de santé et du sport pour lutter contre la sédentarité et ses conséquences sur la santé, notamment l'obésité et les maladies cardiovasculaires, en ciblant prioritairement, sur prescription, les personnes atteintes d'une affection de longue durée et les publics éloignés de l'activité physique et sportive.

Des réseaux régionaux, tels que *Prescri'mouv* en Grand Est, *Prescri'Forme* en Ile de France, permettent de mettre en relation le monde de la santé, le monde du sport et d'accompagner les prescripteurs parce que c'est compliqué pour un(e) médecin généraliste de prescrire une activité physique, mais aussi pour accompagner les patients qui une fois qu'ils ont leur ordonnance ne savent pas forcément vers qui se tourner.

Ce qui est important pour le Ministère, c'est que derrière le parcours d'activité physique

adapté sur prescription il y ait une transformation en pratique régulière et autonome. Ce qui est en effet prescrit, ce sont des parcours d'activité physique adaptée, en règle générale pendant trois à six mois, avec des séances qui sont encadrées par des éducateurs sportifs qui se sont spécialisés dans ce champ d'activité et vont mettre en place un programme bénéfique pour la santé et dont on peut mesurer les effets. Si l'on veut que la personne perdure dans les pratiques sportives il faut qu'elle soit rendue suffisamment autonome et que les fédérations sportives et les clubs soient mobilisés pour accueillir les gens en sortie de programme, les accompagner et les remettre ensuite dans une activité de moyen ou de long terme.

Un autre axe particulièrement important concerne les personnes en situation de handicap avec l'utilisation du site "*Mon parcours handicap.gouv*", site de référence pour toutes les personnes concernées et où elles peuvent trouver notamment toutes les informations relatives à leurs droits. Dans ce cadre, le bureau développe actuellement une rubrique "*activité physique et sportive*" pour mieux les informer, les orienter. On dispose également d'un guide des clubs accueillants qui a permis de recenser au niveau géographique les offres de pratiques les plus proches des personnes en question, le *Handiguide des sports*.

L'accessibilité des équipements

L'accessibilité, c'est aussi bien sûr l'accessibilité physique des lieux de pratiques et nous disposons à cet effet d'un enveloppe financière dédiée qui est gérée par l'Agence Nationale du Sport et qui finance



la construction ou la rénovation d'équipements ainsi que leur mise en accessibilité. Il s'agit aussi de l'accessibilité du matériel, par exemple des moyens de transport tels que des mini-bus pour les clubs afin qu'ils puissent transporter les personnes en situation de handicap ou la possibilité de financer des équipements spécifiques tels qu'un fauteuil adapté pour la pratique sportive, une lame de course pour les amputés qui veulent courir, ...

L'accueil des personnes handicapées

Il s'agit enfin de l'accessibilité de la pratique en tant que telle en formant les clubs à l'accueil de personnes en situation de handicap. Beaucoup de personnes en situation de handicap n'ont pas besoin d'avoir un club dédié mais sont tout à fait capables de faire du sport dans un club ordinaire à la condition que les encadrants soient en capacité de les accueillir voire d'adapter la pratique. Un programme de formation de 3 000 clubs est en cours avec le Comité

paralympique. Pour promouvoir ces pratiques on va s'appuyer sur les Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est la première fois que l'on donne à voir autant le « parasport » dans l'espace public et on veut s'appuyer sur ces événements pour donner envie aux personnes de pratiquer avec tous les bénéfices que l'on en tire pour sa santé, ce qui est très important pour les personnes en situation de handicap.

Tout ce qui est fait pour les personnes en situation de handicap bénéficie aussi à la population en général parce que l'on arrive à un moment, à un âge où l'on aura besoin d'une adaptation quelle qu'elle soit.

On vient également de lancer un programme de soutien aux établissements sociaux et médicaux sociaux, car les personnes qui sont en établissement ont également besoin d'accéder à la pratique sportive. Depuis les dispositions législatives de 2022 et 2023, chaque établissement doit désormais avoir un référent sport qui doit justement permettre de poser cette question de la pratique sportive et

de trouver des ressources. Un plan de financement a été mis en place auprès des Agences Régionales de Santé qui vont lancer des appels à projets pour financer des actions.

Si pour ces institutions on vise évidemment celles qui accueillent notamment des jeunes en situation de handicap, sont également ciblées les EHPAD où seront également mis en place des référents sport. Dans les résidences autonomie sont par exemple développés des programmes de prévention des chutes par des activités physiques et sportives : renforcement musculaire, renforcement de l'équilibre. En effet la chute et la récurrence de chute ce sont souvent pour les personnes la fin de l'autonomie générale car elles ont peur de chuter.

Les programmes actuels sont des programmes pilotes afin d'expérimenter et de développer ces pratiques dans une majorité d'établissements.

Les stéréotypes de genre

Dans un secteur où les pratiques sportives sont très genrées, une stratégie spécifique est mise en œuvre sur la pratique féminine des activités physiques et sportives. Il faut travailler sur les stéréotypes qui agissent dès le plus jeune âge. Sans rien faire avant 5 / 6 ans, ceux-ci ne se résolveront jamais ou que très difficilement. Il faut donc faire en sorte que dès le plus jeune âge, les filles puissent s'impliquer dans l'activité sportive au même titre que les garçons. A titre d'exemple, avec l'Agence Nationale du Sport, depuis 2023 un appel à projets a été lancé pour rénover les cours d'école pour qu'elles soient plus



actives, plus inclusives, moins genrées, que l'on n'ait pas le match de foot au centre pour les garçons et les filles dans des coins en petits groupes peu mobiles et peu actifs.

Des actions sont aussi mises en œuvre avec les fédérations sportives afin qu'elles mettent en place des plans de féminisation des pratiques.

Dans cet axe important pour le Ministère, on essaye aussi d'accompagner la pratique dans tous les âges de la vie en évitant notamment le décrochage au moment de la grossesse avec un accompagnement sur les pratiques sportives pendant et après la grossesse, y compris avec le nouveau-né.

Le sport à l'école

Le sport à l'école ne relève pas du Ministère des sports mais du Ministère de l'éducation nationale, mais on accompagne ce ministère avec notamment un programme sur les écoles primaires qui a pour titre "30 mn

d'activité physique quotidienne" et qui vise à faire bouger les enfants en dehors des cours d'Education Physique et Sportive (EPS), de faire en sorte qu'ils aient des temps actifs d'au moins 30 mn par jour sous la responsabilité de leur enseignant pour lutter contre la sédentarité.

Dans les collèges, le programme "2 heures de sport en plus au collège" vise les jeunes qui sont les moins actifs dans les cours d'EPS ou qui ne vont pas non plus dans les associations sportives du collège.

Ce programme va chercher à s'appuyer sur les ressources sportives du territoire, notamment les clubs sportifs, pour proposer une offre différente, plus ludique, moins dans une approche compétition, un peu plus orientée santé et qui puisse toucher des jeunes éloignés des pratiques, que ce soit des jeunes filles, des jeunes en situation de handicap, des jeunes en situation d'obésité par exemple.

La pratique sportive des étudiants

Depuis 2023, une feuille de route a aussi été mise en place avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour s'intéresser à la pratique sportive des étudiants.

Si ces jeunes font partie de la population la plus active, sont en bonne santé et ont des pratiques sportives en club, en salle de sport, ..., c'est aussi de par la nature même de leurs études (cours, bibliothèque, travail personnel) une population extrêmement sédentaire.

On voit donc des pathologies se développer chez ces étudiants, pathologies contre lesquelles on essaye de lutter en favorisant les pratiques sportives sur les campus, dans les universités, en développant les équipements, le design actif qui favorise le mouvement et en travaillant avec les services universitaires d'activités physiques et sportives, les services universitaires de santé pour proposer des accompagnements aux étudiants concernés.

Le monde du travail

Autre de lieu de vie de sédentarité très important, c'est le monde du travail bien entendu. Depuis quelques années, se développent de plus en plus de programmes d'activités physiques et sportives en milieu professionnel. Un cadre un peu favorable, avec une exonération fiscale par exemple pour équipements destinés à favoriser l'activité physique des agents, a été mis en place. Des ressources peuvent aussi être mobilisées et des guides d'information sont à disposition.



Une fédération, la Fédération Française du Sport en Entreprise (FFSE) fondée en 1952 et qui compte 15 ligues régionales, est spécialisée dans ce domaine. On doit aussi parler de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) créée quant à elle en 1934. De nombreuses fédérations multisports ont aussi investi dans ce domaine, à titre d'exemple on peut citer l'ASPTT.

De son côté l'Etat, pour être exemplaire en la matière, a lancé depuis deux ans un appel à projets pour financer des actions visant à toucher les agents de la fonction publique. De nombreux projets sont soutenus que ce soit des services déconcentrés de l'Etat, des administrations centrales et des établissements publics : design actif pour par exemple encourager les gens à prendre l'escalier au lieu de l'ascenseur, bureaux assis-debout ou bureaux vélo. Ce sont aussi des actions de sensibilisation qui sont mises en œuvre mais aussi la réalisation d'équipements : petites salles de cours, douches

si on encourage à faire du sport il faut aussi pouvoir reprendre le travail à la suite. C'est encore un programme expérimental mais qui se développe rapidement.

Les inégalités sociales

L'inactivité physique est aussi liée aux inégalités sociales. Plus on appartient à une catégorie socio-professionnelle élevée, plus on est actif. Mais il n'en reste pas moins vrai que la sédentarité est tellement massive qu'elle touche tout le monde. La conjugaison de modes de vie plus sédentaires, ..., l'influence grandissante des écrans, avec effectivement un accent plus particulier sur les populations fragilisées, font que cette sédentarité se constate partout.

Quelle mobilisation des acteurs de terrain ? Lesquels sont ciblés ? Quel soutien peut leur être apporté ?

Au-delà de tous les acteurs déjà précédemment cités, en 2024, l'activité physique et sportive a été déclarée grande cause nationale en profitant bien entendu de l'élan



donné par les Jeux Olympiques et Paralympiques. Des campagnes de communication et des actions de sensibilisation, de nombreuses actions labellisées, vont être déclinées pour tous les publics et plus généralement pour toute la population.

Approches territoriales

Ce qui est également fort important c'est de mettre en œuvre des approches territoriales au plus près des acteurs de terrain. Suite à la création de l'Agence Nationale du Sport, ce qui était déjà une grosse réforme pour le secteur sportif, ont été mises en place les Conférences Régionales du Sport qui ont vocation à regrouper l'ensemble des acteurs afin qu'ils déclinent les politiques publiques au niveau régional et au niveau local.

Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques on s'attend à un fort engouement pour le sport et donc à des prises importantes de licences dans les fédérations, ce que l'on a d'ailleurs constaté en 2023 avec la Coupe du monde de rugby qui a eu un effet direct sur les licences de

rugby, de plus en plus de jeunes pratiquant cette discipline. Il faut donc développer des équipements de proximité pour pouvoir pratiquer, les équipements actuels étant largement remplis il faut donc en construire de nouveaux et mutualiser les équipements existants autant que faire ce peut. Il faut aussi des bénévoles dans les clubs pour accueillir, accompagner et encadrer, mais aussi gérer l'association, rechercher des financements. Si au niveau national on peut initier et soutenir, c'est au niveau local avec la mobilisation des acteurs des territoires que tout cela pourra se faire.

L'apparition de nouvelles disciplines

S'agissant du développement des équipements, il est aussi marqué par l'apparition de nouvelles disciplines.

Le milieu rural est lui aussi concerné et des nouvelles disciplines de terrain tel le *basket 3-3*, le *padel* qui est du tennis sur un tout petit terrain, et d'autres activités de même approche, sont en train de se développer.

Autre exemple, en Ile de France dans les milieux urbains, les salles et les murs d'escalade connaissent un grand succès. A noter qu'un mur d'escalade est un équipement qui ne prend pas beaucoup de place.

Il existe également un plan vélo qui ne dépend pas du Ministère des Sports. Sur tout ce qui est la mobilité active, on peut constater que nos villes sont en cours de transformation.

S'agissant des moyens financiers, hors des Jeux Olympiques et Paralympiques, le budget du Ministère est de 900 millions d'euros. Plus globalement, la dépense sportive publique qui mobilise également les collectivités territoriales est de 14 milliards d'euros, soit environ 0,6% du produit intérieur brut.

Une dernière question un peu spécifique s'agissant de la littérature physique car ce N° de la revue Approches Coopératives y consacre un article et qu'elle a fait aussi l'objet d'un échange avec un professeur d'éducation physique et sportive.

J'ai le sentiment que c'est un concept qui va effectivement intéresser l'Education Physique et Sportive (EPS) et donc le sport scolaire plutôt que le mouvement sportif en tant que tel.

Il est effectivement proche de ce qui compose le socle de l'EPS à l'école et c'est peut-être une juste façon de rénover cette discipline qui a été beaucoup critiquée dans les dernières années, parfois à tort, parfois à raison.

Ce concept de littérature physique qui émerge peut permettre de prendre le contre-pied d'une approche que l'on pourrait un peu rapidement décrire comme trop orientée vers le résultat et vers la performance.

[Retour au sommaire](#)

La raison d'être et les objectifs d'une fédération sportive

Entretien avec M. Yohan PENEL, président de la fédération française de Badminton

Par Roland DAVAL

Bonjour M. PENEL. Merci tout d'abord de vous présenter.

Je suis chercheur en mathématiques appliquées aux énergies et j'ai travaillé au Ministère de la transition écologique.

J'ai été élu président de la Fédération Française de Badminton en décembre 2020. Auparavant, j'ai été 13 ans président d'un club de badminton et, au niveau de la Fédération, membre de la commission développement durable et citoyenneté.

Dans mes engagements associatifs, j'ai également été membre pendant 4 ans du cercle d'orientation de l'association des Colibris, association citoyenne et écologique fondée entre autres par Pierre RAHBI et qui a une gouvernance totalement différente de celle que l'on peut voir dans le secteur sportif.

Pouvez-vous nous présenter la Fédération Française de Badminton (FFBaD) ?

La Fédération a été créée fin 1978, début 1979 avec comme objectif d'organiser et développer la pratique du badminton en France, ce qui est sa mission première



même si cette terminologie porte parfois des interprétations radicalement différentes. Elle était précédemment intégrée à la Fédération de Tennis.

Ces différentes missions peuvent aujourd'hui être ainsi définies :

- Organiser la compétition pour tous niveaux, du local jusqu'aux championnats de France.
- Encadrer l'Equipe de France au travers de la délégation de service public accordée par l'Etat.
- Former des joueurs, des techniciens, des officiels techniques, des dirigeants.
- Edicter les règles techniques pour homologuer les équipements proposant l'activité de badminton.
- Contrôler les conditions de pratique et notamment évaluer tous les équipements sportifs à travers le recensement qui en est fait.
- Assurer le plaidoyer et la promotion de la discipline auprès des différents acteurs publics et privés.

1953 clubs

La Fédération est une tête de réseau de structures associatives – les 1953 clubs – qui font la démarche de s'affilier.

Elle compte 20 ligues régionales et 90 comités départementaux.

Le nombre de licenciés sur lequel on communique est de 200 000, mais on devrait atteindre les 210 000 licenciés au cours de cette année 2024.

A noter qu'au-delà des licenciés, on estime le nombre de pratiquants hebdomadaires à plus d'un million.

Il faut noter que 17 autres fédérations (notamment omnisports) proposent aussi l'activité badminton et sont agréées par le ministère mais sans avoir à gérer les mêmes exigences, et proposent donc des pratiques annuelles à très faible coût donnant l'impression que c'est un sport qui ne coûte rien, image qui nuit à notre sport. Notre fédération assure la gestion du haut niveau, ce qui coûte le plus cher et qui est le moins rentable, assure le plaidoyer, la définition des règlements, ... Il existe également des clubs locaux non affiliés. Lorsque j'échange à ce sujet avec les autres fédérations sportives, je constate que nous sommes celle qui souffre le plus de cet effet de dispersion.

Une pratique se développe également dans des lieux privés avec des locations de terrains. De plus en plus de collectivités locales louent des terrains de badminton parce que c'est rentable et extrêmement populaire.

Ce panorama des pratiques met la fédération en position de faiblesse, car si on a tous les outils pour être porteur d'une discipline phare en France, les autres capitalisent sur nos actions et comme ils sont moins chers, ils sont plus attractifs.

200 000 licenciés

Sur les 200 000 licenciés, on compte un tiers de femmes et deux tiers d'hommes, ratio qui a très peu évolué au cours de ces dernières années.

En termes de pyramides des âges, comme toutes les fédérations sportives on a une bosse sur les 10 / 15 ans, puis une nouvelle bosse entre 30 et 40 ans, mais avec une pratique qui reste importante au-delà de 50 ans ; à noter que notre doyenne d'aujourd'hui a 97 ans.

Parmi les licenciés, on compte 40% de compétiteurs et 60% de non compétiteurs.

S'agissant des catégories socio-professionnelles touchées, la fédération ne dispose pas de données globales mais on peut s'appuyer sur une étude réalisée il y a 5 à 6 ans sur le bassin nantais, mais est-il représentatif de la France entière ? Ce qui est paradoxal, c'est que l'on touche plutôt des publics de CSP+ alors que l'on revendique en premier lieu l'accessibilité de la pratique qui, quand elle est non compétitive, est extrêmement peu coûteuse. Selon une étude que la fédération a faite l'an passé, le coût de l'activité pour l'année, cotisation comprise, est d'environ 120 euros auquel il convient d'ajouter le coût d'une raquette de bonne qualité pour 40 à 50 euros, un tube de volants en plastique pour un coût d'environ 20 euros.

Il faut cependant rappeler que, contrairement à l'imaginaire collectif qui considère le badminton comme un sport tout terrain (beaucoup de personnes et moi y compris avons commencé dans un jardin, sur une plage), c'est un sport d'intérieur tel qu'il est défini et codifié.

C'est une discipline d'intérieur qui se joue avec des normes exigeantes, globalement des plus exigeantes parmi les disciplines sportives d'intérieur, en termes de sol, d'aération, de couleur des murs, de lumière, de hauteur. Si c'est un sport avec des exigences très contraignantes pour les collectivités locales qui réalisent les équipements, c'est une des disciplines sportives les plus plébiscitées au baccalauréat, à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), dans les différents concours d'entrée pour les professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS).

A noter que l'on a par ailleurs une discipline d'extérieur qui a pour nom le Air Badminton mais qui se joue avec un autre type de volant qui résiste mieux au vent.

Réécrire l'objet social

Quelles sont les orientations stratégiques que s'est fixée la fédération depuis que vous en assurez la présidence ?

Il convient d'abord de constater que la très grande majorité des 200 000 licenciés ne savent pas vraiment ce que fait la fédération et, pour combler ce fossé important entre la fédération et ses membres, l'équipe dirigeante qui s'est engagée avec moi a considéré qu'il fallait réécrire l'objet social, qui figure dans les statuts, n'étant que peu explicite, afin de disposer d'un levier pour mieux fédérer, mieux engager la communauté qui est la nôtre sur les actions de la fédération.

Pour engager ce travail, on s'est inspiré de la loi PACTE du 22 mai 2019 sur les entreprises à mission, en essayant de suivre le même cheminement intellectuel à travers la rédaction de la raison d'être et des différents objectifs de la Fédération.

Ce processus créatif qui s'est étalé sur plusieurs mois a été passionnant et est arrivé à la conclusion que la raison d'être de la Fédération, c'était d'impacter positivement les trajectoires de vie à travers les pratiques multiples du badminton à travers les territoires.

Mais c'est une formulation dans laquelle certains membres ne se sont pas reconnus, notamment pour les acteurs historiques dont le principal levier d'engagement bénévole provient de la compétition. On s'est fait tout à la fois traités d'odieux capitalistes parce que l'on s'inspirait d'entreprises à mission, et d'odieux gauchistes parce que cette formulation est celle d'idéalistes « bisounours » qui n'ont rien compris à l'ADN du sport qui est finalement « que le meilleur gagne ».

On pensait que vouloir rendre les gens heureux était une bonne raison d'être et un projet qui pouvait fédérer mais cela a produit de fait tout le contraire.

Autre point important à notre avis, pour donner tout son sens à une fédération nationale il faut, tout en tenant compte des spécificités régionales, qu'un projet commun soit partagé pour être plus fort ensemble, que ce projet partagé ne soit pas un quelconque morceau de papier que l'on utilise avant tout pour trouver des financements et que chacun ne réinvente pas le badminton à sa propre sauce.

Ceci a aussi été une autre ligne de tension au sein de la structure fédérale. On a aussi expliqué que les clubs n'étaient pas le quatrième échelon de la pyramide fédérale mais qu'ils en étaient les bénéficiaires et que la fédération était à leur service.



La compétition n'est pas la motivation majoritaire

Comment la fédération s'inscrit-elle dans une approche "Sport et santé publique, bien être, cohésion sociale" ?

L'imaginaire collectif ancré dans les fédérations sportives est le résultat d'une évaluation qui est centrée sur deux indicateurs : le nombre de licenciés et le nombre de médailles internationales. Or, nous avons la conviction que l'avenir du monde sportif ne se fera pas que sur ces deux critères car la compétition est loin d'être un levier de motivation prioritaire dans la société française.

Dans notre fédération, si on parle avant tout aux compétiteurs et, tant qu'à faire, aux meilleurs compétiteurs, qu'en est-il des 60% de licenciés qui n'ont jamais fait de compétition et à qui la fédération ne parle pas ou peu. On ne s'est jamais adressé à eux car certains

considèrent qu'un non compétiteur est un compétiteur qui s'ignore.

En s'appuyant sur toutes les enquêtes d'opinion publique conduites depuis une quinzaine d'années, on s'est inscrit en faux par rapport à cette analyse car ce que les gens veulent quand ils pratiquent une activité physique ou sportive, c'est s'amuser, être en bonne santé, avoir une bonne silhouette, rencontrer d'autres personnes, se changer les idées et la fédération n'était pas en capacité de proposer des activités qui correspondaient à ces aspirations.

Il est aussi nécessaire de travailler sur le concept de responsabilité territoriale des organisations sportives. Quand on agit dans les écoles, dans les EPHAD, dans les hôpitaux, dans les prisons, ..., on n'a pas en face de nous des licenciés. Il faut que nos dirigeants bénévoles considèrent comme leur public la société toute entière et pas seulement ceux qui paient leur cotisation.

Construire un nouvel idéal L'impact social

Un travail sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes isolées, des chercheurs d'emploi, des personnes réfugiées, la déconstruction des stéréotypes de genres, donc une inclusion très large, doit être dans nos actions car on ne fait pas pratiquer le badminton de la même manière à tous.

On a donc essayé de construire un nouvel idéal qui soit plus équilibré entre la performance sportive et la performance sociale, terme que l'on a volontairement choisi pour bien afficher un parallélisme. Cette performance sociale, que l'on appelle de manière utopique notre « ingénierie du bonheur », doit nous permettre de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de nos pratiquants.

Cette performance sociale s'inscrit autour de quatre axes : éducation, santé, inclusion et éco-responsabilité. Les acteurs du sport avaient oublié ces finalités car ils pensaient qu'elles étaient intrinsèquement incluses dans les pratiques sportives.

Le sport, c'est un très bel outil dont on dispose pour répondre aux problématiques de société mais malheureusement nous avons eu un grand vent de contestation dans notre communauté car le sport doit rester du sport et n'est pas là pour lutter contre le chômage, la sédentarité ou le décrochage scolaire.

Et pourtant nous sommes convaincus que dans dix ans, le monde sportif ne trouvera plus de financements ni de bénévoles s'il reste focalisé sur une finalité à 100% compétitive et s'il ne sort pas des murs du gymnase.

On travaille avec le laboratoire d'évaluation et de mesure d'impact social de l'ESSEC pour construire un référentiel de mesure d'impact social des pratiques du badminton. On travaille également sur la construction d'une plateforme d'évaluation de l'impact carbone des pratiques du badminton par les clubs. Ces deux outils contribuent à anticiper la potentielle conditionnalité des financements publics mais ce sont aussi d'importants outils de sensibilisation et de mobilisation.

S'agissant des financements publics, on doit constater un écart important entre ceux accordés aux pratiques de haut niveau et ceux consacrés à ces nouvelles orientations par le Ministère des Sports. Aujourd'hui notre fédération contribue aussi à une dizaine d'autres politiques ministérielles (santé, justice, travail, ...) dans le cadre de conventions. De leur côté, les clubs doivent aussi aller chercher des financements diversifiés auprès de leurs collectivités locales et pas seulement au service des sports.

Dans un interview que vous avez donné à Clothilde SAUVAGES – Vent Debout, vous soulignez qu'il faut faire évoluer les institutions pour que le sport s'ouvre sur la société. Comment voyez-vous ces évolutions, que faut-il faire bouger et comment et qu'avez-vous pu engager au sein de la Fédération ?

Dans cette interview, vous indiquez : « Oui, du gouvernement aux fédérations, en passant par le Comité olympique et les organismes déconcentrés, il y a beaucoup de déconstruction à faire sur le « sport », sur pourquoi il existe et ce qu'on aimerait qu'il

soit. Actuellement la raison d'être du sport en France est gravée dans le marbre : nous sommes là pour divertir. Mais ne peut-on pas être plus que ça ? Ne souhaite-t-on pas que le sport fasse partie des solutions aux problèmes de société ? Que les fédérations puissent incarner un imaginaire collectif autour de l'épanouissement et de l'intérêt général ? Qu'elles deviennent le lieu du « nous » plutôt que du lieu du « je ». Donc oui, je crois que nous devons opérer de grands changements et qu'il faut revenir à l'essentiel, à savoir : le projet associatif.

D'autres fédérations sportives ont aussi essayé de s'engager dans les mêmes objectifs que la fédération de badminton. Lors de notre campagne électorale, on a lancé une dynamique qui avait vocation à fédérer des candidats dans d'autres fédérations autour des mêmes engagements. On est arrivé à une douzaine de signataires dont la moitié a été élue à la présidence de leur fédération. Mais force est de constater, qu'une fois élus, certains ont oublié les engagements pris collectivement. J'ai essayé plusieurs fois de réunir les personnes qui s'étaient engagées mais j'ai compris qu'entre les engagements et la conviction, il y avait parfois un grand écart.

On est aujourd'hui très clairement la fédération qui a mobilisé le plus de moyens humains, financiers et en termes de plaidoyer sur cet idéal.

On n'est cependant pas les seuls à le porter : à titre d'exemple la fédération de Tennis de Table propose la même approche performance sportive et performance sociale, les fédérations de Handball ou de Judo sont aussi engagées sur ce champ.



Celle qui aujourd'hui porte cet idéal avec une très grande énergie, c'est la fédération de Rugby : son nouveau président élu l'an passé réussira là où nous avons échoué parce que la FFR a une aura médiatique que nous n'avons pas. Aujourd'hui, tout le monde dit que la fédération de Rugby est en train d'inventer la fédération à mission : cela m'a réjoui mais cela me peine aussi car on a travaillé sur le sujet pendant plus de trois ans sans que personne ne le sache ni n'en parle même si on a beaucoup communiqué. On a franchi toutes les étapes mais à notre dernière assemblée générale, nous avons été déjugés.

Ancrer la performance sociale dans le paysage sportif

Même avec un idéal sociétal fort, on ne peut pas se couper de la dimension performance sportive et du rayonnement médiatique. Le badminton a beau par être le premier sport scolaire, on reste des nains médiatiques et on est invisibles. Sans ce rayonnement, peu de partenaires ou de mécènes

ont envie de se joindre à nous. Nous avons beaucoup investi aussi sur la performance sportive pour exister médiatiquement mais il fallait plus de temps pour ancrer la performance sociale dans le paysage sportif.

J'en veux à la presse qui sait parler de tout ce qui ne va pas dans le sport : dopage, trucages, détournements de fonds, violences sexuelles, mais qui ne met pas en valeur ce que le sport fait de merveilleux sur le terrain dans la vie des gens, chaque semaine un peu partout en France.

Les difficultés rencontrées

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées pour conduire ces évolutions au sein de votre fédération et quels conseils donneriez-vous ?

Toute la réflexion que l'on a voulu engager n'a pas donné lieu au débat de fond que cela aurait mérité et c'est une des erreurs que nous avons commises ; ayant été élus sur un projet clair et partagé, on a trop rapidement voulu l'imposer, or il ne suffit pas

d'imposer une vision, il faut la construire avec.

On est pourtant arrivés avec un projet politique, même si beaucoup d'acteurs de notre communauté refuse ce terme, et il en va de même lorsque l'on parle de modèle économique, qui était connu de tous, totalement transparent et très ambitieux, on n'a donc pris personne en traître mais on avait face à nous une opposition forte.

On était une équipe très jeune qui ne connaissait pas vraiment la mécanique fédérale et avec face à nous la complexité d'une structure d'une cinquantaine de professionnels, salariés de droit privé et fonctionnaires d'Etat sans liens hiérarchiques entre eux ; avec un budget de 10 millions d'euros à gérer et près de 10 000 bénévoles à travers la France. A mon sentiment, en France, une structure fédérale du milieu sportif est une des organisations des plus complexes que l'on peut trouver : ligues régionales, comités départementaux. On n'a pas su faire le bon diagnostic pour faire avancer nos idées même si celles-ci étaient tout à fait pertinentes.

Pour faire nos preuves, on a lancé beaucoup trop de chantiers en même temps, ce qui fait que les gens n'en ont jamais vraiment vu les résultats. Ce qui nous a manqué, c'est une priorisation des chantiers avec la possibilité de résultats tangibles et rapidement lisibles. On a aussi manqué d'accompagnement au changement.

Cet travail a été conduit en traversant des crises structurelles fortes : crise sanitaire, crise énergétique et on termine avec une quadruple crise politique, économique, structurelle et idéologique.

Je pense aujourd'hui que politiquement on a fait tout ce qu'il ne fallait pas faire. C'est intéressant d'en faire l'analyse à condition qu'on nous écoute car comme on l'a annoncé, on ne se représentera pas au terme de notre mandat.

Des chantiers à long terme qui muriront dans quelques années

Ce n'est pas que le projet était mauvais, on reste persuadé que c'est le projet qu'il faut pour le monde associatif. On a lancé des chantiers à long terme qui muriront dans quelques années. Ce que l'on a fait sur l'insertion sociale, les outils concrets que l'on laisse en héritage, ceux sur l'impact social et l'impact environnemental, sur la transformation du modèle économique, la fondation que l'on a créée resteront à disposition. Dans quelques années, le travail qui a été engagé sera peut-être plébiscité.

On a vécu la plus grande aventure bénévole de notre vie mais malheureusement elle a été traumatisante et certains membres de mon équipe ne veulent plus entendre parler de bénévolat car ils ont été harcelés, diffamés ; des flammes bénévoles ont été éteintes et ceci restera l'échec le plus grand.

Club ou association ?

Un point qui intéresse également Approches Coopératives qui contribue à la promotion de la vie associative, c'est que vous indiquez préférer le terme association sportive à celui de club. Pourquoi ?

Quand on est dans le monde de la solidarité, par exemple aux Restos du Cœur, on ne se pose pas la question de la finalité de l'association, c'est inscrit dans le projet associatif.

Dans le monde sportif, les gens disent "*moi je suis bénévole au badminton pour permettre aux gens de taper dans un volant*" et on ne se questionne pas plus sur le pourquoi alors qu'il est important de le faire.

En venant du mouvement des Colibris, je suis arrivé avec une importante palette d'outils d'animation de débats qui n'étaient absolument pas utilisés dans le monde du sport

L'arrivée du monde coopératif dans le monde du sport peut vraiment faire bouger les lignes. Comme je crois au pouvoir des impacts des séries télévisées, j'ai été marqué récemment par "La fièvre" sur Canal +, une série en six épisodes sur la fracturation de la société française et sur le pouvoir de la communication au 21ème siècle. Pour lutter contre ces deux risques, les gens s'appuient sur la transformation d'un club de foot en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Ce n'est pas tellement le modèle choisi qui m'importe mais les questionnements que cela a générés. Comme pour nous, pour devenir une fédération à mission, cela impose de se poser la question du « pourquoi on existe », de ce que l'on fait et de pourquoi on le fait. Ce sont des questions passionnantes que le monde du sport a oubliées.

Je préfère le terme *association sportive* à *club* parce que cela a du sens, la partie club est très liée à la compétition et on oublie la richesse du monde associatif qui est entre autres celle de rassembler des personnes qui n'ont rien à voir les unes avec les autres, autour d'une passion commune, d'une pratique commune. Le choix des mots est important et on n'y fait pas assez attention. C'est aussi rendre aussi hommage à ce que

font les clubs quand ils illuminent un peu le quotidien des gens entre leurs problèmes au travail ou à la maison, le temps passé dans une association doit être la petite « parenthèse enchantée » de la semaine.

Les fédérations multisports et affinitaires (FSGT, FSCF, UFOLEP, ...) ont su créer un idéal de l'émancipation de l'humain. Il n'y a donc aucune raison que notre fédération abandonne le champ de l'utilité sociale pour rester sur celui du divertissement à travers la compétition. On m'accuse d'être un chercheur farfelu avec ces sujets qui n'intéressent personne mais, pour autant, je reste convaincu que c'est à la base de tout et qu'il faut déconstruire ce qui existe pour revenir à l'essentiel, car ce n'est pas forcément de devenir champion du monde mais d'avoir aidé les gens dans leur parcours de vie.

[Retour au sommaire](#)

Le dispositif Prescri'mouv

Entretien avec M. Thomas MENGIN – directeur APS Vosges

Par Roland DAVAL

Bonjour Monsieur MENGIN, pouvez-vous nous présenter APS Vosges et la Maison Sport Santé ?

L'association Activité Physique Santé Vosges– APS Vosges, dont le siège est sis à Remiremont (88), a été créée en 2016 par des médecins hospitaliers et des médecins généralistes et le Pays de Remiremont et de ses vallées.

L'inactivité physique tue autant que le tabagisme

L'association a pour mission de viser à améliorer la santé et la condition physique de personnes adultes sédentaires, porteuses ou non d'une maladie chronique, grâce à la pratique d'une activité physique et sportive sur prescription médicale.

En effet, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'inactivité physique tue autant que le tabagisme et est responsable de 5 millions de décès dans le monde. En France, le coût social de l'inactivité physique est estimé, selon France Stratégie, à 140 milliards d'euros par an.

En France, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, prévoit dans

son article L1172-1 que *“Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient”*.

Ce sont essentiellement les masseurs kinésithérapeutes et les enseignants en activité physique adaptée qui peuvent dispenser l'activité physique prescrite.

Ni la prescription, ni l'activité physique dispensée ne sont prises en charge par la Sécurité Sociale ; à noter cependant que quelques mutuelles assurent une partie de la prise en charge même s'il convient de constater que c'est encore “une jungle”.

En 2019, APS Vosges est retenue en tant que Maison Sport Santé (MSS). En 2019 on comptait 138 MSS reconnues, 436 en 2022 et 573 en mars 2023.

En 2023, les MSS sont officiellement inscrites dans la loi et un agrément est devenu nécessaire dans le respect d'un cahier des charges. APS Vosges a déposé une demande d'agrément qui a été validée.



Quatre missions

APS Vosges remplit quatre missions :

1. Développer une offre d'activité physique et sportive à des fins de santé.
2. Accompagner les bénéficiaires dans leur prise en charge.
3. Favoriser l'émergence d'une culture commune autour de l'activité physique et ses bienfaits dans le but d'encourager les changements de pratique des professionnels de santé et d'activité physique et sportive.



4. Assurer un rôle de plaidoyer relatif aux bienfaits de l'activité physique et sportive auprès des différents acteurs du territoire.

Aujourd'hui, APS Vosges met en œuvre gère et anime quatre secteurs d'activités :

- Opérateur pour le département des Vosges du dispositif Prescri'mouv (80% de l'activité d'APS Vosges).
- Prévention de la perte d'autonomie, activité financée par la Conférence des Financeurs.
- Socio sportif par un travail avec le service insertion du Département.
- Présage : dans le cadre d'un partenariat avec l'Espace Service Jeunes de la circonscription de Gérardmer (88) et l'Education nationale, animations dans les écoles, les gymnases à l'aide d'un mur interactif avec des parcours moteurs en lien avec ce qui est présenté sur le mur. C'est faire

découvrir que l'on peut aussi bouger avec le numérique.

En 2023, 1 752 personnes ont été accompagnées par APS Vosges.

Une MSS n'est pas nécessairement un lieu de pratique sportive mais c'est avant tout un lieu d'information et d'accompagnement.

Pour sa part, APS Vosges dispose à Remiremont d'une salle de sport dans le quartier prioritaire du Rhumont et, dans le cadre de conventions avec des communes utilise dans d'autres lieux du département des infrastructures locales.

Cinq partenaires institutionnels

Pouvez-vous nous présenter le dispositif Prescri'mouv Grand Est ?

En 2018, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est a souhaité coordonner les activités sport santé qu'elle finançait. C'est ainsi que suite à un travail avec tous les acteurs concernés du Grand Est, le

dispositif Prescri'mouv a vu le jour en fin 2018. Dans les Vosges, il a été mis en place début 2019.

Depuis sa création, le dispositif est porté par cinq partenaires institutionnels : L'ARS Grand Est, la Région Grand Est, l'Assurance Maladie, le Régime Local d'assurance maladie Alsace Moselle et la Région Académique Grand Est.

Cette offre est coordonnée par cinq réseaux de professionnels de l'activité physique et sportives reconnus pour leurs compétences et qualifiés pour assurer une mise en œuvre en toute sécurité : Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), le Réseau Sport-Santé Bien Être (RSSBE) de Champagne Ardennes, l'APS Vosges, le Pôle APSA en Alsace et la ville de Strasbourg.

Pour faciliter le travail des professionnels, Prescri'mouv bénéficie d'un N° de téléphone unique avec orientation vers les acteurs de proximité.

Le dispositif s'adresse aux personnes adultes atteintes :

- D'une affection de longue durée (ALD 30).
- D'obésité (IMC>30).
- De troubles persistants suite à une infection COVID.
- De troubles musculosquelettiques.

Les personnes accueillies

Les personnes accueillies par APS Vosges sont de profils très divers mais avec une population qui n'a pas une culture sportive. Ce sont souvent des personnes sédentaires et/ou actives ; isolées ou en difficulté sociale, avec une moyenne d'âge de 58 ans.

Trois missions sont assurées par les réseaux professionnels, opérateurs Prescri'mouv :

1. Accompagner les bénéficiaires qui ont reçu une prescription et les orienter vers une structure d'accueil. Cet accompagnement est pris en charge financièrement par l'Agence Régionale de Santé.
2. Aller à la rencontre des professionnels de santé et les informer sur les bienfaits des activités sportives : être mieux informés pour mieux informer les patients. Organiser des réunions de sensibilisation.
3. Agir en direction des professionnels du sport : identifier, valoriser, former et accorder un label Prescri'mouv à des structures sportives.

Il convient d'y ajouter les actions générales de promotion en direction du grand public, du secteur médico-social, ..., les actions de plaidoyer.

Les patients bénéficient d'un accompagnement de même nature dans tout le Grand Est.

Un document d'information est à disposition des médecins

prescripteurs avec, pour le département des Vosges, si besoin une mise en relation avec APS Vosges.

Dans les Vosges, 18 professionnels de l'activité physique et sportive sont mobilisés : 7 salariés d'APS Vosges et des prestataires.

La prise en charge

Quatre étapes essentielles sont prévues pour une prise en charge complète du patient et pour lui permettre de prendre ou de reprendre une activité physique en toute sécurité :

- Etape 1 : Prescription de l'activité physique par le médecin. Le médecin traitant est l'acteur pivot du dispositif et son rôle est fondamental. C'est lui qui juge de l'indication d'une activité physique adaptée pour son patient. Il est associé au suivi de son patient tout au long de sa prise en charge.
- Etape 2 : Réalisation du bilan initial Prescri'mouv avec un entretien motivationnel qui permet de faire connaissance, d'apprécier les freins comme les motivations ; la réalisation de petits tests de condition physique ; l'ensemble permettant de fixer des objectifs et d'orienter les personnes vers une structure sportive d'accueil au niveau local.
- Etape 3 à caractère optionnel mais qui concerne cependant près de 80% des patients : Mise en place et réalisation d'un accompagnement spécifique avec 12 séances sur 4 mois au maximum, bilan à l'issue de ces séances de pratique, cet ensemble étant pris en charge financièrement. Les activités proposées sont des multi activités en intérieur et en extérieur. Il s'agit d'abord, à travers une offre diversifiée, de faire que la personne prenne

du plaisir et trouve un intérêt pour une activité physique et sportive.

- Etape 4 : Il s'agit d'aller vers un mode de vie actif au quotidien avec la pratique réalisée au sein d'une structure sportive labellisée Prescri'mouv ou au sein d'un créneau classique d'activité dans un club. Un accompagnement avec des appels téléphoniques de suivi sont planifiés à 2, 9 et 12 mois et un bilan intermédiaire de poursuite de l'activité est réalisé à 6 mois. Cette étape est payante et son prix varie de 30 à 210 euros pour l'année. A l'issue de chaque bilan une synthèse est adressée au médecin prescripteur et au médecin traitant.

En 2023, 987 prescriptions ont été gérées dans les Vosges et 8 787 pour le Grand Est contre 5 626 en 2022, ce qui amène à constater une très forte croissance.

Au niveau régional, ces prescriptions concernent 72 % de femmes et 28% d'hommes avec un âge moyen de 57 ans pour les femmes et 59 ans pour les hommes, en notant que 1 978 personnes incluses avaient plus de 65 ans. Les pathologies les plus représentées sont les suivantes : obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, troubles dépressifs, cancers, troubles musculo squelettiques.

Les activités les plus pratiquées sont pour 48% l'activité gymnique, 14% les activités de plein air, 10% les activités aquatiques.

[Retour au sommaire](#)

Le sport et l'expérience de nature

Entretien avec Madame Anne-Caroline PRÉVOT

Par Dominique BÉNARD

Bonjour Madame Prévot. Merci d'avoir bien voulu accepter cet entretien. Pouvez-vous d'abord vous présenter à nos lecteurs ?

Bien sûr, je suis directrice de recherche au CNRS, c'est l'équivalent de professeur d'université. Je suis chercheuse dans un laboratoire au Muséum national d'histoire naturelle, qui s'appelle le CESCO¹, Centre d'écologie et des sciences de la conservation.

L'écologie scientifique est une discipline qui vient de la biologie et qui étudie le fonctionnement du vivant, ce que l'on appelle la biodiversité. Le fonctionnement des individus et des sociétés humaines n'est pas étudié spécifiquement par l'écologie scientifique. Cette étude du vivant détaille le fonctionnement et les dynamiques actuelles au regard de son histoire évolutive.

1. Le CESCO (<https://cesco.mnhn.fr/fr>) développe des recherches pour la conservation de la biodiversité, en mobilisant des approches d'écologie et d'évolution ainsi que des interfaces avec les sciences sociales (sciences politiques, sciences de gestion, sociologie, sciences économiques et psychologie).

Nous étudions notamment les relations qu'il y a entre les individus d'une même espèce, entre espèces, avec les milieux de vie, etc. Et depuis les années 1980, enfin 1985 précisément, une partie de la communauté scientifique internationale des écologues s'est mobilisée autour des enjeux de biodiversité et de conservation et a créé petit à petit une discipline qui s'appelle la biologie de la conservation, qui a maintenant sa société savante et ses journaux.

La biologie de la conservation, dont je me réclame, s'est fondée comme une discipline de crise, qui reconnaît la responsabilité des sociétés humaines dans la crise actuelle de la biodiversité et qui propose de mobiliser les connaissances et les méthodes de recherche de l'écologie scientifique pour apporter des idées, des solutions ou des pistes pour résoudre cette crise.

En tant qu'écologue, et biologiste de la conservation je n'ai pas les connaissances et les moyens intellectuels et cognitifs pour travailler vraiment sur le fonctionnement des humains en



tant qu'individus et en tant que sociétés. Cependant, il y a presque 20 ans maintenant, j'ai commencé à travailler sur un projet de recherche concernant l'impact des tortues de Floride comme espèce introduite. Les tortues de Floride, c'est cette espèce de tortues qu'on achetait alors qu'elles étaient jeunes et que beaucoup de personnes ont relâchées dans la nature quand elles ont grandi. La présence de ces tortues pose question pour la conservation de la biodiversité des milieux aquatiques.

Et du coup, en plus d'étudier leur impact, je m'étais intéressée à la question de savoir comment elles étaient considérées par les humains



et pourquoi les gens les relâchaient. C'est là que j'ai réorienté mes projets et mes questions de recherche à l'interface avec les sciences sociales et notamment avec la psychologie sociale et la psychologie de la conservation, un champ de recherche et d'action beaucoup plus récent et moins stabilisé que la biologie de la conservation, mais qui a suivi le même chemin intellectuel.

Cette fois, ce sont les psychologues, les chercheurs et chercheuses en psychologie de l'environnement, du développement, psychologie sociale, psychologie de l'éducation, qui ont fait le même raisonnement intellectuel en se disant : *"Nous avons les moyens intellectuels et cognitifs de comprendre le fonctionnement de l'esprit humain, essayons de comprendre pourquoi les individus agissent comme ils agissent face à la crise de l'environnement, la crise de la biodiversité, la crise climatique, la crise des ressources, des déchets, etc."*

Certains courants de la psychologie de la conservation sont issus de l'Europe du Nord et des États-Unis, mais d'autres se développent dans les pays hispanophones et des pays des Suds. Et donc, je me suis formée à cette approche et maintenant je travaille à l'interface entre les deux pour comprendre les relations que les individus humains ont avec le vivant non humain de proximité, ce qu'on appelle la nature ordinaire chez les écologues, et voir comment ces relations-là, ce que j'appelle les expériences de nature, entrent dans les imaginaires, d'abord au niveau individuel et, de plus en plus depuis deux ou trois ans au niveau collectif, pour contribuer à façonner l'idée de la société qu'on a envie d'avoir dans l'avenir.

Mais je conserve une attention très forte à ce qu'est la nature et à son fonctionnement au niveau écologique. C'est là que se trouve la différence. Il y a d'un côté la communauté des psychologues et autres sciences humaines et sociales qui travaillent sur les

relations des individus et des collectifs humains à la nature, mais pour eux la nature c'est une espèce de boîte noire ; ça peut être un espace vert, une forêt, n'importe quoi, on reste souvent au niveau des mots. Et puis, il y a les écologues qui travaillent sur le fonctionnement de la nature et de la biodiversité en lien avec les activités humaines, mais pour eux, inversement, les activités humaines sont une boîte noire. Moi j'essaie de prendre en compte les deux.

J'ai lu récemment le livre de Richard Louv, intitulé "Last Child in the Woods"², Le dernier enfant dans les bois. L'auteur affirme que les enfants aujourd'hui sont beaucoup plus conscients de la crise écologique et de la nécessité de protéger la nature, mais qu'en même temps ils ont de moins en moins de relation avec la nature. Il établit un lien direct entre le manque de nature dans la vie des nouvelles générations - qu'il appelle déficit de nature - et certaines des tendances les plus inquiétantes chez les enfants, telles que l'augmentation de l'obésité, des troubles de l'attention et de la dépression. Pensez-vous qu'une des raisons de la difficulté qu'ont les sociétés modernes pour prendre les décisions qui s'imposent afin de résoudre la crise écologique, réside dans cette coupure existentielle avec la nature ?

Je n'ai pas lu en détail le livre de Richard Louv, mais ce que vous me dites là me fait penser presque mot pour mot à un texte qu'a écrit en 1980-90. Robert Pyle, un

² Louv, R. Last child in the woods, saving our children from Nature-Deficit Disorder. 2008 Algonquin Books

naturaliste américain, un spécialiste des papillons que je cite beaucoup. Il constatait qu'effectivement que de moins en moins d'adultes et d'enfants avaient une intimité avec le vivant, ce sont ses mots. Il disait qu'au moment même où les connaissances écologiques sont de plus en plus importantes dans nos sociétés, on a de moins en moins d'intimité avec le vivant.

Ces intuitions sont vérifiées par beaucoup d'observations et de faits, mais je ne sais pas si nous avons perdu toute intimité avec le vivant, sachant que l'intimité en question est multifacettes ; il y a plein de facettes qui disparaissent, mais est-ce que cela veut dire que nous avons perdu l'intimité, ou que nous modifions notre relation à la nature ?

L'intuition que j'ai, enfin, ma posture, c'est que de génération en génération, nous modifions nos relations à la nature. Elles deviennent de plus en plus virtuelles, ou en tout cas de moins en moins incarnées, au sens où on est directement au contact du milieu naturel.

Est-ce que cela veut dire que du coup on en est plus éloigné ? De façon concrète, c'est évident. Mais de façon intellectuelle ? Je pense que oui, mais je n'ai pas de fait pour étayer cette hypothèse. Par contre, il y a beaucoup d'informations, enfin beaucoup de signes, qui montrent que cela ne va pas très bien, que notre relation est avec le vivant est lâche, distante...

Vous avez raison, mais, néanmoins, j'ai l'impression que les gens de ma génération, par exemple, lorsqu'ils étaient jeunes, lorsqu'ils étaient enfants, adolescents, passaient beaucoup plus de temps dans la nature.

Oui, alors ça, c'est tout à fait vrai. Il y a des faits pour le montrer. Les enfants des générations actuelles passent beaucoup moins de temps dehors par rapport aux générations antérieures. C'est même vrai si on fait la comparaison avec la situation qui existait il y a 20 ans ou même 10 ans.

Mais là où je prends des précautions, c'est qu'il n'est pas sûr que le fait de passer plus de temps dehors signifie que l'on est plus connecté avec la nature. Beaucoup de gens disent *"A la campagne, les gens sont plus connectés avec la nature parce qu'ils passent plus de temps dehors"*. Ce n'est pas forcément vrai. La diversité est aussi grande parmi les ruraux que parmi les urbains. Tout dépend de ce que l'on veut dire par connecté à la nature. C'est pour ça que je suis prudente, vous voyez ? Mais le fait est que passer du temps dehors a beaucoup de conséquences positives, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. D'abord des conséquences positives sur la santé physique, la santé psychique, les relations sociales, la prise de confiance en soi, le développement personnel, etc., qui n'ont rien à voir avec la protection de la biodiversité et qui sont pourtant fondamentales. C'est donc très important de passer du temps dehors et de fait, effectivement, on passe de moins en moins de temps dehors, que ce soit les enfants ou les adultes.

J'ai visionné, sur Youtube, une des vidéos que vous avez faites sur la relation avec la nature. Vous parlez d'expérience de nature, j'ai trouvé ça très intéressant, et. Est-ce que vous pourriez expliquer ce que vous entendez par là ?

Ce n'est pas moi qui ai inventé le terme expérience de nature, je pense que c'est le fameux Robert Pyle, qui parlait d' *"extinction d'expérience"* (son article de 1993 a été traduit en 2016 par M. Lefevre dans la revue *Ecologie et Politique*³).

L'observation qu'il faisait d'une baisse d'intimité, de relation au vivant dans les nouvelles générations, a été reprise par Louv. Depuis 2015 à peu près, la communauté scientifique reprend ces idées, mais sans beaucoup de théorisation encore. Certains chercheurs quantifient par exemple l'expérience de nature en termes de proximité du lieu de vie avec la nature, avec l'idée sous-jacente que si on habite proche d'un lieu de nature, on y va, ce qui n'est pas vrai. L'expérience de nature peut se faire de différentes façons, à travers la visite d'un parc national mais aussi à travers des lectures, à travers la vidéo...

Avec mon équipe, nous avons essayé de théoriser le concept d'expérience de nature dans un papier publié en 2017⁴. Nous proposons de concevoir l'expérience de nature sous la forme d'un triptyque : un individu, un espace de nature et un collectif social. Dans ce cadre, l'expérience de nature, c'est la rencontre entre un individu et un ou plusieurs éléments de nature (par nature il faut entendre "vivant"), rencontre qui a plusieurs dimensions : une dimension cognitive,

3 <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2016-2-page-185.htm>

4. Clayton, S., A. Colléony, P. Conversy, E. Maclouf, L. Martin, A.C. Torres, M.X. Truong, et A. C. Prévot. « Transformation of experience: Toward a new relationship with nature ». *Conservation Letters* 10 (2017): 64551. <https://doi.org/10.1111/conl.12337>.

intellectuelle, de connaissance ; une dimension affective, une dimension sensorielle, corporelle, une dimension mémorielle, une dimension sociale...

Ces différentes dimensions dépendent des individus qui les vivent, en fonction notamment de leur histoire, de leurs connaissances, de leurs usages, de leurs pratiques... Elles vont aussi être variables en fonction du groupe social et notamment des normes sociales qui définissent quels sont les “bons” comportements à adopter vis-à-vis de la nature.

Cette rencontre va avoir des conséquences pour l'individu, mais aussi potentiellement pour le groupe social, dès qu'on en parle, et dès lors des conséquences aussi pour l'espace de nature qu'on peut gérer ou non, prendre en charge ou non..

Donc, je pense que chaque fois que l'on parle d'expérience de nature, il est très important de garder à l'esprit ces trois éléments : l'espace de nature, l'individu et le groupe social, c'est-à-dire les normes sociales que l'on accepte.

Par ailleurs, ces expériences de nature peuvent être directes, avec un vrai contact visuel, olfactif, tactile ; mais elles peuvent aussi être virtuelles, par des jeux vidéo ou des films.

Nous avons fait une étude il y a quelques années, avec un de mes doctorants, autour des joueurs de World of Warcraft, un jeu vidéo en ligne⁵. Une centaine de joueurs

5. Truong, M.X., A.C. Prévot, et Clayton, S. « Gamers like it green: the significance of vegetation in online gaming ». *Eco-psychology online* (2018). <https://doi.org/10.1089/eco.2017.0037>.



confirmés, qui avaient accès à tout l'espace de jeu, ont répondu à un questionnaire. Beaucoup expliquaient dans leurs réponses que les régions du jeu qu'ils préféraient, c'étaient des régions qui étaient explicitement vertes, pleines de nature, et qu'ils y allaient pour se détresser après des journées de travail. On avait donc vraiment là un exemple qui montrait que le fait d'aller dans un espace de nature virtuelle peut avoir un effet positif sur le bien-être et permettre de se détresser.

On peut donc appeler ça une expérience de nature, d'après la définition que nous en donnons. Évidemment, quand on fait de l'écologie et de la biologie de la conservation, c'est un peu étonnant et même perturbant de dire qu'on pourrait encourager ces expériences virtuelles.

Dans l'article que j' ai publié avec Susan Clayton et mon équipe à ce sujet, nous explicitons bien l'importance de définir les objectifs

que l'on se donne quand on veut proposer une expérience de nature. Si l'objectif est d'augmenter le bien-être des gens, de les détresser, de leur faire du bien, etc., l'espace de nature à prévoir, en ville ou ailleurs, ne sera pas le même que si l'objectif est de protéger la biodiversité.

En effet, un espace vert, avec une pelouse bien tondue et quelques petits arbustes bien taillés, c'est peut-être bon pour se détresser mais ce n'est pas très bon pour la biodiversité. Par contre, une forêt non gérée, avec plein de plantes qui poussent dans tous les sens, ça ne va forcément pas faire du bien aux gens, en tout cas dans le système social et les normes sociales de l'Europe occidentale, mais c'est très bien pour la biodiversité. On voit bien l'importance d'avoir en tête le triptyque “individu-espace de nature-groupe social” chaque fois que l'on parle d'expérience de nature.

Si je comprends bien, on peut donc étudier l'effet de cette expérience de nature d'une part

sur le bien-être de la personne, et d'autre part sur le changement des normes sociales et donc, par exemple, sur la motivation à protéger l'environnement, à protéger la biodiversité, etc.

Oui, à mon avis les deux ne sont pas incompatibles, mais il est important de garder les deux à l'esprit et d'être capable d'explicitier l'objectif que l'on poursuit.

Pensez-vous qu'on pourrait aller jusqu'à préciser les caractéristiques de l'expérience de nature à favoriser en fonction de l'un ou l'autre des objectifs ?

Oui, on devrait pouvoir le faire. Mais à ma connaissance, cela n'a pas encore été fait.

C'est quelque chose que je retiens parce que, j'ai souvent constaté l'absence d'un objectif éducatif clair dans les expériences de nature proposées aux jeunes. Par exemple, dans le Scoutisme, on a mobilisé des milliers de jeunes dans ces chantiers de plantation d'arbres pour lutter contre la désertification ou pour le nettoyage des rivières. Mais sans trop souvent expliquer aux jeunes les enjeux de ce type d'action. C'était l'action qui était visée, mais pas le pourquoi.

Cette situation est très fréquente, on n'explique jamais ou très rarement les objectifs de nos actions. Soit parce que l'on oublie, soit car on pense que c'est implicite et que tout le monde le sait, alors que c'est faux.

Par ailleurs, ce qui me paraît aussi très important, en tout cas c'est ce que je prône, c'est d'accepter la diversité des individus,



notamment le fait que certaines personnes ne vont pas aimer du tout une expérience de nature. En ce moment, il y a beaucoup d'injonctions sociales pour faire accepter l'idée que la nature, ça fait du bien, qu'il faut y aller pour se reconnecter, tout le monde en parle. Mais pour certaines personnes, c'est une violence d'aller dans un espace de nature, vraiment, elles n'aiment pas ça du tout. Et donc, continuer à prôner quelque chose comme quasi obligatoire, parce que cela ferait tellement du bien, c'est excluant pour les personnes à qui ça ne fait pas du bien.

Le discours que je porte c'est qu'il existe une grande diversité de relations à la nature, d'envies d'y aller et de façons de se connecter à la nature, y compris "je n'ai pas envie de me connecter".

Mais je constate que pour beaucoup de personnes, la peur ou l'absence d'envie d'aller dans la nature est liée à une méconnaissance, elles

n'ont jamais tenté l'expérience. Je pense donc qu'il est préférable de rendre les expériences de nature possibles pour tout le monde, puis de proposer aux gens d'aller réellement conscientiser leur relation à la nature en vivant une expérience de nature. Et puis après, chacun se forge son opinion, une posture, et toutes les postures ont le droit d'exister. Sinon on devient xcluant, ça ne marche pas.

Tout à fait. J'ai discuté avec Guillaume Legault, le directeur de l'UCPA, une organisation qui propose beaucoup d'activités de pleine nature : ski, escalade, randonnées, voile, etc. Il me disait qu'ils essaient justement d'intensifier l'expérience avec la nature, pour que l'objectif visé à travers l'activité, ne soit pas seulement l'exploit sportif mais qu'on prenne le temps de regarder, de voir, de sentir le vivant, la nature autour de soi. Dans votre recherche, avez-vous

abordé cette question : comment approfondir l'expérience de nature ?

Je n'ai pas travaillé directement sur cette question. Mais, il y a quatre ou cinq ans, j'avais envoyé un groupe d'étudiants de master dans un accueil de l'UCPA en montagne, en janvier. Ils étaient une petite dizaine, et devaient analyser en quoi un séjour sportif proposé par l'UCPA en hiver à la montagne était une expérience de nature. Ils et elles ont vu que l'activité physique était prépondérante : on arrivait en haut des pistes, on prenait une photo et on se lançait dans la pente. Les étudiants ont présenté leur mémoire en détail à tous les responsables de l'UCPA qui ont entendu et accepté nos conclusions : *“Vous présentez cette activité comme une expérience de nature mais en fait, avec les critères scientifiques, ce n'en est pas vraiment une.”*

Il y a un an ou deux ans, l'UCPA m'a contactée à nouveau pour me demander de faire partie d'un comité de pilotage d'une nouvelle mission en interne⁶, pour accompagner la transition écologique de leurs activités, en partie en proposant des expériences de nature. Je veux croire en la bonne volonté et l'envie réelle des administrateurs et des responsables d'augmenter la qualité des expériences de nature offertes, même si actuellement la plupart des clients de l'UCPA y vont pour faire du sport et des activités un peu fun, pas pour observer la nature. Mais je leur fais confiance, ils vont y arriver, au moins sur certains séjours.

6. Madame Anne-Caroline PRÉVOT est membre du Conseil de la transition écologique de l'UCPA



Il y a un autre point que j'aimerais aborder avec vous c'est la découverte de soi-même que peut permettre l'expérience de nature...

Alors, je n'ai pas du tout théorisé là-dessus, mais dans notre modèle théorique, pour certaines personnes, et dans certains moments, l'expérience de nature peut permettre un retour sur soi. Elle peut être l'occasion de faire le point avec soi-même et de mieux situer notre place dans le monde, ça c'est clair.

Mais, encore une fois, pour certaines personnes ce ne sera jamais ça. Et dans cette dimension-là, certains vont parler de spiritualité, d'autres de religion, d'autres de méditation. C'est une opportunité possible de certaines expériences de nature et cela arrive assez souvent. Mais mon propos, c'est de favoriser ces expériences de nature à tous les niveaux possibles. Je cherche à

détailler les conditions possibles, à la fois en termes de diversité des espaces de nature, de psychologie des individus, voire de sociologie et de normes sociales.

Il s'agit d'éclairer les décideurs politiques et économiques pour mettre en place les conditions nécessaires. C'est d'abord ouvrir des espaces de nature à proximité des lieux de vie, c'est-à-dire des endroits où vit de la biodiversité ordinaire. C'est aussi redonner l'autorisation réglementaire d'y aller, d'arrêter de fermer les parcs urbains au public par exemple, mais aussi redonner l'autorisation sociale d'y aller, en faisant en sorte que tout le monde se sente accueilli dans ces espaces-là, ce qui n'est pas forcément le cas.

Et puis après, une fois que toutes les conditions préalables sont remplies, il appartient aux individus de prendre la responsabilité de vivre ces expériences de nature, c'est-



à-dire de changer leurs priorités. Certains disent : “ *Je ne peux pas aller dans la nature parce que je n’ai pas le temps...* ” A mon point de vue, “ *Je n’ai pas le temps* ”, cela veut dire ce n’est pas dans ma priorité.

On revient au triptyque “individu-nature-social”. Remettre des espaces de nature à proximité des lieux de vie, c’est le niveau social du triptyque. Le type d’espace de nature favorisé est aussi une décision sociale, qui dépend des objectifs. Mais, si on peut installer des pelouses bien tondues, on peut aussi remettre, même dans les villes, des espaces où la végétation est plus libre. On n’obtiendra pas les mêmes résultats en termes d’expérience sensible et esthétique, comme au niveau de la biodiversité et de la conservation.

En formulant une proposition d’ouvrir des opportunités d’entrer en expériences de nature, j’anticipe juste que cela va changer des choses dans nos relations à la nature, mais aussi aux autres et dans le fonctionnement de nos

sociétés. Je ne cherche pas à anticiper ces effets, mais j’essaie de proposer des postes pour changer le fonctionnement actuel de nos sociétés, qui foncent dans un mur à la fois social, politique et écologique.

Pour prédire que renouer les liens que les individus ont avec la nature, va changer les relations entre les humains, je me fonde sur des travaux des philosophes de l’environnement et de l’éthique environnementales, qui parlent de valeurs relationnelles: nous valorisons la biodiversité en fonction des relations que nous avons avec elle et en fonction des relations que nous avons avec les autres humains à propos d’elle. Je pense donc que des expériences de nature vont modifier ces relations. Je ne sais pas comment, mais il faut essayer, on ne peut pas rester dans la situation actuelle.

Dans la population le sentiment semble aujourd’hui exister que l’écologie impose trop de contraintes, on parle de plus en

plus “d’écologie punitive”. Si je comprends bien, vous pensez que le fait de multiplier les expériences de nature pour les jeunes et pour les adultes, peut corriger cette tendance ?

Oui. Alors je ne parle pas seulement des gens ordinaires. J’inclue aussi les responsables politiques et les responsables d’entreprises. Je ne dis pas qu’il faut corriger des tendances, je dis juste que cela va sans doute changer les priorités vis-à-vis de ce que l’on considère individuellement et collectivement, une bonne qualité de vie.

Je me réfère là aux travaux et aux synthèses qui ont été faites en 2019, par l’IPBES⁷. l’équivalent du GIEC⁸ pour la biodiversité . Dans ce rapport, ils ont publié leur cadre conceptuel d’analyse, qui relie explicitement une bonne qualité écologique de la biodiversité, ou de la nature, c’est-à-dire un bon fonctionnement écologique du vivant, et la bonne qualité de vie des humains. Si l’une ne va pas, l’autre ne va pas.

Ces propositions sont fondées sur des travaux de scientifiques venant de plus de 130 pays. Ce qu’ils appellent la bonne qualité de vie est fondé sur 18 dimensions, dont les plus connues sont avoir

7. La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a été créée en 1992. Cette plateforme publie régulièrement des travaux scientifiques sur l’état de la biodiversité à destination des gouvernements de ses États membres. Ces travaux servent de base aux négociations internationales pour freiner le déclin de la biodiversité.

8. Le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) est un organisme intergouvernemental chargé d’évaluer l’ampleur, les causes et les conséquences du changement climatique en cours.

un logement, de quoi se nourrir, de quoi boire, être en bonne santé, avoir suffisamment de revenus pour pouvoir vivre... Mais il y a aussi des dimensions immatérielles, notamment la liberté de choix, les loisirs, l'égalité de genre, la non-discrimination... Et la 18^{ème}, dimension, c'est l'accès à un espace de nature.

Toutes ces dimensions de la qualité de vie, ne sont pas forcément au même niveau de priorité en fonction des individus, des normes sociales et des sociétés. Je me dis que le fait d'avoir des expériences de nature, permettra peut-être, individuellement puis par groupes concentriques, qui vont progressivement s'élargir grâce aux débats et aux évaluations collectives, de re-hiérarchiser ces 18 dimensions de la qualité de vie. Et donc d'avoir l'impression de bien vivre, tout en vivant une vie avec un bilan carbone moins élevé par exemple.

C'est un peu l'idée de la sobriété heureuse...

Je n'emploie pas ces mots-là.

Pourquoi vous n'employez pas ces mots-là ?

Vous voyez, j'habite dans un tout petit village, dans une région qui a perdu beaucoup de commerces, de services publics, de systèmes de santé et de soin etc. Certaines personnes qui habitent ici depuis toujours sont en colère, ou désabusées, à ce sujet, et je leur donne raison.

Mais ce sont les mêmes personnes qui me peuvent aussi me dire : *"Non mais, jamais on ne changerait de lieu de vie... on est très bien ici,*



on est au calme, on est tranquille, on peut aller se promener dans la forêt tout le temps, on entend les oiseaux et tout ça..." Pouvoir aller se promener sans fermer sa porte à clé pour aller écouter les oiseaux peut être source d'une bonne qualité de vie, au même titre que d'autres dimensions.

Mais je ne sais pas si ces activités sont bien valorisées socialement et si elles sont pensées comme participant de la bonne qualité de vie dans ces endroits de vie. On revient encore à ce triptyque . Les normes sociales ont un effet extrêmement important sur ce que l'on pense individuellement.

Est-ce que dans votre recherche, vous abordez aussi les questions éducatives? Dans mon expérience, je pense de plus en plus que les objectifs éducatifs doivent être posés en termes de relations. C'est-à-dire que le développement humain, le développement de l'individu, doit être posé en termes de relations harmonieuses, avec les autres,

avec la nature, avec soi-même, avec la connaissance, etc. Je ne sais pas ce que vous en pensez, ça vous dit quelque chose ?

Je travaille dans un laboratoire dont certaines personnes animent des programmes de sciences participatives sur la biodiversité qui s'appellent *Vigie Nature*, et notamment à l'école, donc *Vigie Nature-école*⁹, qui propose aux enseignants, de mettre en place, dans l'enceinte de l'école ou juste à côté, des suivis de la biodiversité ordinaire avec les élèves (oiseaux, vers de terre, plantes, etc.) et de participer à la collecte de données scientifiques.

Dans un programme européen auquel nous participions, une chercheuse contractuelle avait travaillé sur ce qui se passait pour les enfants d'école primaire, de collège et de lycée mobilisés dans ces observatoires. Elle a montré que ces élèves, ces enfants ou ces ados, augmentaient leurs connaissances, mais changeaient

9. <https://www.vigienature-ecole.fr/>

aussi leurs relations aux espèces observées via des expériences sensorielles et par les émotions.

Pendant les activités proposées, qu'est-ce qu'ils aimaient, est-ce qu'ils n'aimaient pas, de quoi avaient-ils peur, de quoi n'avaient-ils pas peur ? Est-ce que cela les rendait fiers ou non ? Pour des enfants de primaire qui observent des vers de terre, c'est un peu différent la première fois et la deuxième fois. Ils et elles deviennent très fiers quand ils et elles arrivent à en prendre dans la main, à connaître les noms des différentes parties du corps et à distinguer les espèces, etc.

Voilà des opportunités d'entrer en expérience de nature, qui sont médiées par un adulte un objectif principal d'acquisition de connaissances. Même avec cet objectif précis, les jeunes vivent des expériences plus riches, pour peu qu'on leur laisse un peu du temps et qu'on y soit attentif.

Je connais d'autres initiatives dans des contextes éducatifs; par exemple celles qui sont mises en place depuis deux, trois ans, en France, par le collectif "*Classe dehors*¹⁰", qui encourage les enseignants, pendant le temps scolaire, à organiser des activités à l'extérieur de la classe au moins une demi-journée par semaine, par tous les temps, et sans programme défini, en laissant les enfants libres de jouer. La plupart des enseignants qui mettent cela en place sont des enseignants de primaire, mais j'ai entendu aussi une enseignante de lycée, qui fait son cours dehors une demi-journée par semaine.

10. <https://classe-dehors.org/?PagePrincipale>

Les enfants et les adultes qui ont la chance de vivre ces moments-là modifient beaucoup de choses en eux, et pas uniquement concernant leur relation à la nature. Beaucoup de témoignages de praticiens, mais aussi des travaux scientifiques, montrent par exemple qu'un groupe de jeunes enfants, commence par courir partout au début de ce temps libre dehors. Mais assez vite ils et elles se calment, s'organisent, s'installent pour observer tel ou tel phénomène seul ou en petits groupes... Ils s'arrêtent de crier, ils montent en concentration, ils entrent en coopération. Tout cela sans le regard de l'adulte, ou en tout cas avec un regard distancié.

Et pour revenir à l'éducation, je commence un projet de recherche-action avec une association de professionnel.les de la petite enfance, *Label Vie*, pour co-construire avec ces professionnel.les une plateforme numérique d'échanges d'activités nature avec les tout-petits, pour encourager les professionnel.les et les parents à faire sortir les enfants.

Cela est basé sur des données scientifiques qui montrent l'importance des activités à l'extérieur pour les très jeunes enfants, mais aussi pour les adultes accompagnants. Nous développons une recherche associée, qui étudiera les effets de ces expériences de nature sur les relations cognitives (de connaissance), sensibles, corporelles et affectives de l'enfant à la nature, mais aussi sur les relations entre adultes et enfants, sur les relations entre adultes, entre enfants, et potentiellement sur la biodiversité présente dans ces espaces de nature, si ceux-ci sont modifiés.

Madame Prévot, je vous remercie bien sincèrement d'avoir accepté cet entretien qui nous a permis de découvrir la richesse du concept d'expérience de nature à la fois sur les plans individuel, social, dans le domaine de la conservation de l'environnement et de la biodiversité et dans le domaine éducatif.

[Retour au sommaire](#)

150 ANS D'ACTIVITÉS DANS LA NATURE

Le Club Vosgien

par M. Robert JACQUOT – Vice-président de la Fédération

Suivant ce qui se faisait déjà en Forêt-Noire et reprenant le projet amorcé par Frédéric Kirschleger avec la Société Alsato-Vosgienne, Richard Stieve (1838-1919), juge au tribunal de Saverne, lance un appel par voie de presse en faveur de la création d'un club de randonneurs. Ainsi, le 31 octobre 1872 est créée à Saverne la première section du Vogesenclub.

Les origines

Le modèle et les statuts de cette nouvelle association vont, avec le soutien de l'administration du Reichland, rapidement se diffuser du Nord au Sud de l'Alsace. Sept sections sont créées en un mois à Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Guebwiller, Bouxwiller, Ribeauvillé et Sainte Marie-aux-Mines. Le 15 décembre de la même année se tient la première assemblée générale du Club Vosgien, composée de 10 membres, Sélestat et Sarreguemines étant venus se rajouter. Le nombre de sections triple en une année.

Si la création du Vogesenclub répond à l'aspiration croissante de la bourgeoisie à la promenade et à la randonnée, l'intention première de Richard Stieve est politique.

Dans le contexte de l'Alsace-Moselle annexée, la randonnée dominicale doit rapprocher Allemands immigrés et Alsaciens et créer ainsi une proximité identitaire et culturelle à même de germaniser l'Alsace.

Bien que régulière, force est de constater que la progression des adhésions est lente et nettement inférieure à celle des autres clubs allemands. Les Comités locaux sont majoritairement composés de fonctionnaires, de forestiers, juges, professeurs allemands affectés de fraîche date en Alsace.

En 1934, dans un article consacré à l'histoire du Club entre 1872 et 1914, Hans Luthmer, président, fait le constat que le Club Vosgien n'a pas amené la conciliation espérée des esprits au sein du Land. Il note que le développement de Barr entre 1873 et 1877 s'explique par un comité constitutif composé essentiellement d'Alsaciens. En 1914, le Club Vosgien compte 8 081 membres répartis dans 59 sections.

Toutefois, l'organisation exemplaire du Vogesenclub résiste à la défiance que ses fondateurs inspirent aux Alsaciens. L'intention idéologique initiale s'est dissoute dans les



nombreux développements portés au sein de l'Association. Ainsi, dès 1919, celle-ci survit au changement de souveraineté : le Vogesenclub devient le Club Vosgien.

Dix sept sections sont présentes à l'assemblée Générale de 1919 et 30 l'année suivante. Juste avant la crise de 1929, le Club Vosgien compte 77 sections réunissant 17 000 adhérents ».

C'est par ce tableau retraçant l'histoire du Club Vosgien que débute cette formidable exposition mise en place dans notre nouvelle « Grande Région » par nos équipes de Strasbourg pour célébrer les 150 ans de notre Institution. Quelques dates ont marqué cette histoire :



Les membres du Club Vosgien de Cerbay (Alsace du Nord). Photo L'Alsace/Yves Crozelon

Le premier sentier de grande randonnée en France

L'Assemblée générale de 1879 choisit comme emblème la feuille de houx.

Le Club Vosgien a été reconnu d'utilité publique par décret impérial du 30 Décembre 1879.

Dès 1880 apparaissent les premières cartes, sur toile.

En 1895, le Club Vosgien est à l'origine du premier Sentier de Grande Randonnée en France avec la création du Rectangle rouge.

Il participe à la création de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) en 1975.

En 1995, Il a pris une envergure encore plus importante lorsque le Comité Central devient la Fédération du Club Vosgien.

30 000 membres

Aujourd'hui, porteur des mêmes principes qu'avait voulu Richard Stieve, à savoir le développement du Tourisme pédestre et la préservation de notre Patrimoine Naturel et Historique, notre Fédération, forte de près de 30 000 membres répartis sur 130 associations locales gère, en lien avec les collectivités territoriales, près de 22 000 kms de sentiers sur notre massif.

Structurée dès 1880 en 6 Districts (devenus 7 depuis la création du District VII), la Fédération s'articule sur 7 Délégués en charge de l'animation de ces "régions" qui, dès l'origine, étaient volontairement constituées de sections Alsaciennes et Lorraines pour essayer de cicatrifier les blessures de l'histoire.

A cela s'est ajoutée dans les années 1970 la création d'Associations départementales pour être les intermédiaires avec les structures administratives de l'Etat.

Les commissions

Autour de notre président Fédéral, Alain FERTSLER (le premier Président non Alsacien depuis l'origine), élu en 2017, entouré de Yamina VAILLE, sa Directrice, différentes Commissions permettent à cette "entreprise" de fonctionner sereinement et de voir l'avenir sous de bonnes augures :

La Commission des sentiers, dirigée par Benoit MESSMER a la lourde tâche de manager les Inspecteurs de sentiers de chaque association dans le fonctionnement (entretien, créations, modifications et suppression de sentiers sur tout notre secteur d'activité).

Il est bien sûr relayé par des correspondants dans chaque District. A cela s'ajoute aujourd'hui une stratégie nouvelle qui est d'accentuer nos actions sur des petits circulaires (accessibles au plus grand nombre), des circuits à thème, privilégier le qualitatif au quantitatif, ce qui augmente encore un peu plus ce travail de tous les jours.

Développer le tourisme, mais aussi préserver notre environnement, tel est aujourd'hui le défi majeur des générations à venir. Encadré par une charte de balisage unique en France, cette expérience a pu être exportée dans différents pays du monde, dont le Brésil, le Maroc, la Lettonie, etc..., preuve en est qu'elle a fait ses preuves.

La Commission activités qui centralise et dynamise les activités de randonnées, mais qui, depuis quelques décennies voit émerger d'autres activités de pleine nature, comme la marche nordique, les marches et rallyes d'orientation, les activités vélo et VTT, escalade ou trail, sorties botaniques, etc... Cette diversification permet à des adhérents plus jeunes de s'intégrer et à la moyenne d'âge de diminuer légèrement. Une politique de rajeunissement des effectifs est en cours au sein de notre Fédération pour renforcer ce créneau et peut-être préparer nos bénévoles de demain, sachant que nous sommes tous conscients que cet « oiseau rare » a tendance à diminuer comme beaucoup d'autres « espèces » en ce monde.

La Commission Environnement qui, non seulement surfe sur une vraie prise de conscience de l'impact que peut avoir la protection de notre Patrimoine Naturel et Historique sur notre territoire, mais, sous l'impulsion de Joseph PETER, a mis à un rang privilégié

ce combat de tous les jours sur les vrais enjeux de notre Société (dépérissement de nos forêts, réchauffement climatique, maintien de la biodiversité, nuisances de toutes parts). Elle s'appuie pour cela sur des structures locales, districales et départementales fortes qui animent, sensibilisent, défendent et protègent notre beau massif.

La Commission Editions, dirigée par Jean Claude CHRISTEN, qui a en charge la poursuite d'une édition de la revue trimestrielle « Les Vosges », lien incontournable pour les adhérents de notre Fédération. Cette revue « Die Vogesen » vit le jour en octobre 1942. Elle fut précédée dès 1921 par le Bulletin Officiel du Club Vosgien. La revue « Les Vosges » dans un premier temps revue de liaison avec les associations locales était essentiellement composée de sujets historiques. Petit à petit, par le désir de la Commission d'être en phase avec l'actualité et d'attirer un plus grand nombre de lecteurs, elle s'est considérablement remise en cause, ouvrant ses pages à des sujets environnementaux de plus en plus préoccupants au fil des ans, donnant la parole à des spécialistes dans des domaines très divers, cette revue a réussi sa mue et donne à plus de 12 000 abonnés un véritable puits de connaissance et reste ce lien fondamental de tous les rouages de notre Fédération.

Récemment, un pôle Formation a vu le jour et permet à ce jour de concentrer toutes les activités de formation au sein de ce pôle, en particulier celui des « Animateurs de Randonnée Pédestre (ARP) près d'un millier à ce jour, qui encadrent des milliers d'amoureux de la nature parcourant nos itinéraires à longueur d'années.

Forte de son histoire parsemée d'embûches, cette Institution a su passer les époques, surmonter les conflits et fédérer toute une région dans cette grande cause de mise en valeur de notre massif, au service d'un territoire et dans ce désir fort de donner à nos descendants cette belle nature qui nous émerveille encore sans oublier les traces de notre passé si riche mais si chahuté au fil des siècles.

[Retour au sommaire](#)

Le sport et les valeurs universelles

Par Patrick Gallaud

Dans quelques semaines, Paris accueillera les jeux olympiques et paralympiques, grande fête du sport, de la compétition, de l'effort, mais aussi porteurs de dérives de toutes sortes comme le nationalisme, les atteintes à l'environnement, les discriminations sociales. Comme toujours, chacun des deux camps – partisan et opposant – détient une part de vérité et il n'est pas question ici de les départager.

Le sport vecteur d'inclusivité et de solidarité

Il est sans doute plus utile de rappeler à tous que le sport est porteur de valeurs universelles, et qu'il peut être un vecteur puissant d'inclusivité et de solidarité. Il est aussi porteur d'une éthique du vivre ensemble et de paix. En apprenant à joindre leurs forces à celles d'une équipe, en observant les règles de respect, d'équité et de fair-play, les jeunes font l'expérience de la citoyenneté et de la paix.

La Communauté internationale dispose à cet effet d'un grand nombre d'outils forgés depuis les dernières décennies. C'est au sein

de l'UNESCO, agence spécialisée des Nations Unies, que sont nées ces initiatives visant à faire du sport un levier pédagogique et non une machine à compétition.

Et ce n'est pas un hasard si, en 1976, l'UNESCO a organisé la première Conférence internationale des ministres et haut-fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS), à un moment où le sport était en train de devenir un enjeu commercial mondial.

La charte internationale de l'EPS

Philippe Muller-Wirth, Chef de la section des sports, rappelait récemment le rôle important de cette instance visant à promouvoir ce qu'on peut appeler le sport pour tous : *“le MINEPS a joué un rôle essentiel dans le développement de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport adoptée en 1978 visant à donner un socle de droits, de valeurs et d'objectifs qui doivent constituer les fondements des politiques gouvernementales en matière de sport. La même année a été établi le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le*

sport (CIGEPEPS). Il s'agissait de se doter d'instruments statutaires uniques au sein du système des Nations Unies car seule la Charte olympique représentait la perspective du mouvement sportif à l'époque, ce qui était évidemment trop limité. Il était important que les gouvernements conviennent de standards qui permettent ensuite de tendre vers un consensus global orientant les politiques sportives.”

C'est bien cette charte, révisée et enrichie au fil du temps (incluant notamment l'égalité des genres, la non-discrimination et l'inclusion sociale, l'inclusion des personnes en situation de handicap mais aussi la protection des enfants) qui a permis d'accompagner tous ceux – gouvernements, société civile – qui sont soucieux de faire vivre les valeurs du sport.

Une occasion de souligner que ces grandes initiatives internationales ne restent pas lettre morte et ne sont pas que des vœux pieux. Il en est de même pour la Convention internationale contre le dopage adoptée en 2001 – qui est un standard juridique contraignant – ratifiée à ce jour par plus de 190 États membres de l'UNESCO.

Elle est donc bien universelle et constitue un instrument extrêmement important pour promouvoir le fair-play et la lutte contre le trucage ou la tricherie.

Un kit pédagogique sur les valeurs du sport

Parmi les résultats les plus performants issus des travaux de cette "communauté internationale", il faut mentionner le kit pédagogique "les valeurs du sport dans chaque classe: enseigner le respect, l'équité et l'inclusion aux élèves de 8 à 12 ans, élaboré par 6 institutions".

Cet outil a pour but d'aider les enseignants dans leur travail visant à inculquer aux enfants les valeurs de respect, d'équité et d'inclusion travers des activités stimulantes. Grâce aux ateliers proposés, aux jeux ou exercices, les élèves intégreront ces valeurs qui apparaissent fondamentales dans toute pratique sportive éthique.

Chacune des "valeurs" fait l'objet de nombreux exercices, d'objectifs à atteindre, de fiches d'évaluation, qui font de ce kit un véritable manuel d'éducation aux valeurs du sport.

La préservation du patrimoine culturel par le sport

Parmi de nombreuses initiatives récentes porteuses de ces valeurs, on peut citer "Football for all in Vietnam", réunissant garçons et filles des communautés marginalisées, la possibilité de s'engager dans un réseau de clubs sportifs non compétitifs. En partant de la pratique populaire du football l'association offre aussi à cette jeunesse des programmes éducatifs et de prévention.



Dwi Prayoga/Shutterstock.com

Autre exemple du pouvoir transformateur du sport, la préservation du patrimoine culturel par le sport, une initiative intéressante en Colombie concernant le peuple Wayuh (le plus grand groupe ethnique amérindien de Colombie et du Venezuela). Il s'agit de la pratique de l'*apirawa*, forme indigène de lutte traditionnelle. En pratiquant ce jeu traditionnel, les jeunes acquièrent un sentiment d'appartenance et un attachement aux traditions qui constituent leur patrimoine culturel.

La pratique de jeux et sports traditionnels apparaît bien comme étant aussi un vecteur puissant porteur des valeurs fondamentales du sport. Leur nécessaire survie a été renforcée par l'adoption en 2003 de la Convention internationale du patrimoine culturel immatériel. Avec ce texte, le patrimoine culturel ne s'arrête plus aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos

descendants, comme les jeux et sports traditionnels : lutte, jeux équestres, arts martiaux, jeux de tir à la corde, de bâton et bien d'autres encore.

L'importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même que dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu'il transmet d'une génération à une autre. On est alors loin de toute nostalgie folklorique.

Cet itinéraire parti de Paris 2024 jusqu'aux jeux et sports traditionnels ne permettra surement pas de départager les partisans et les opposants des JOP. Tout juste peut-on espérer que les admirateurs des dieux des stades auront peut-être aussi envie de faire du sport « autrement ».

[Retour au sommaire](#)

ANALYSE

Religion du sport ?

Par Michel SEYRAT

Sociologues, philosophes, théologiens, historiens ont posé la question : le sport, né au XX^e siècle serait-il la religion du XXI^e ? Sans avoir l'outrecuidance de donner une réponse à cette interrogation, évoquons quelques liens entre religion et sport suggérés par les JO.

Antiquité

La plupart des activités antiques s'accompagnaient de rites religieux, spectacles et concours physiques n'y échappaient pas. A Olympie, site consacré à Zeus siégeant sur l'Olympe, ne résidaient que des prêtres et des servants. Les jeux qui lui étaient dédiés tous les quatre ans depuis 776 av. J.-C attiraient des milliers de fidèles : athlètes, spectateurs, marchands, artisans, artistes. Ces jeux comportaient des épreuves fondées sur les activités quotidiennes ordinaires portées à l'excellence : courir, sauter, lancer, lutter... Le soldat venu de la bataille de Marathon n'était du reste que le plus rapide des nombreux messagers sillonnant routes et chemins. L'effort physique ainsi magnifié dans les stades antiques était le lot commun de tous les humains qui en appréciaient d'autant plus les performances.



Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020

Modernité

Mais cette situation change au XIX^e siècle avec la mécanisation. Apparaissent alors « les sports » au sens moderne, d'abord chez les oisifs fortunés désireux de «

faire fonctionner » leur corps sous utilisé. Contrairement aux jeux antiques, les sports modernes sont éloignés des activités quotidiennes, quand ils n'entrent pas en concurrence avec elles. Pourtant leurs pratiquants s'y

consacrent avec ardeur. Les rendez-vous sportifs dominent les agendas, le Tour est une période sacrée où les victoires sont des sacres ! Les coupes du monde créent des déplacements dignes des croisades et les supporters sont prêts à tous les pèlerinages !

Ambiguïté

Religions et sports ne sont pas superposables pour autant et ce rapprochement n'est pas sans ambiguïté. Tandis que tel athlète se signe au début d'une épreuve, une obligation vestimentaire religieuse interdit un sport à telles autres. Des métaphores efficaces les rapprochent : les dieux du stade y rencontrent Jean-Paul II, l'athlète de Dieu qui proclamait que le sport était un don de Dieu. Chaque sport a sa Mecque, certaines compétitions sont des calvaires... Mais plus que ces images commodes, des ressorts mobilisateurs identiques se retrouvent dans les religions comme dans les sports.

Universalité

Le premier ressort communément activé se lit dans l'étymologie : les religions relient comme un même sport relie ses pratiquants et ses supporters. De plus, les sports tendent à l'universalité. Depuis son invention par la célèbre école anglaise de Rugby, les règles de ce sport sont devenues universelles, catholiques en quelque sorte, comme les jeux antiques mobilisaient toutes les cités de l'univers grec. En se développant aux quatre coins du monde, religions et sports satisfont le désir humain de communion en foule chaleureuse, dans un stade ou aux rives du Gange ! Et il arrive que les lieux de communion se confondent : les Papes sont reçus dans des stades et les JMJ s'apparentent à une concentration de supporters de Jésus !



Particularités

Toutefois le désir de foule ne va pas sans le besoin de se différencier : toute église a ses chapelles, tout sport a ses clubs, qui cultivent des particularités même dans la proximité : Real de Madrid versus Atlético de Madrid par exemple. Avec des bannières différentes et des cantiques particuliers, les humains peuvent ainsi cultiver leurs particularismes, leurs spécificités jalouses, pour le même foot ou le même Dieu, se singularisant, voire jouant des rivalités, sans mettre en péril l'unité. Tous footeux, tous cyclistes, mais tous différents !

Identité

Nous sommes habitués à ce que la religion confirme notre identité par les prénoms et la communauté à laquelle nous appartenons, mais le sport que nous pratiquons ou soutenons contribue aussi à notre image sociale. Souvent on lui doit un surnom, une gloire plus ou moins vaste, une fonction rituelle, comme dans les confréries d'autrefois... toute activité sportive appelle des performances, dans l'entraînement, sur le stade, dans

les tribunes même, par les cris répétés. Un effort qui impose de l'ascèse et qui provoque la joie de l'accomplissement et les satisfactions mentales générées par l'effort physique. Il y a là quelque chose qui ressemble aux actes de piété des mystiques.

Héroïcité

Héros du stade, saints du martyrologe, légende dorée ou exploits mythiques, les hommes et femmes qui atteignent la perfection sont bien utiles pour tirer en avant les fidèles tièdes et les pratiquants timides. Chaque siècle, chaque discipline, chaque olympiade a les siens. La médaille d'or y côtoie la médaille miraculeuse, car les humains aiment à se donner des modèles pour s'encourager à l'effort ou pour alimenter leurs rêves. D'aucuns pourraient ajouter : ou pour endormir leurs révoltes avec quelque opium du peuple.

Légalité

Enfin, dans ses proximités entre les religions et les sports, il ne faut pas oublier les valeurs projetées et les règles sacrées. Elles sont pointilleuses, sans frontières,

en modifier une nécessité conciliabules et quasi concile ! Et bien sûr qui dit règle dit faute, regret ou honte, rédemption ou descente aux enfers... La question demeure néanmoins de savoir si respecter le règlement de la FIFA à la lettre garantit la moralité individuelle ou la bonne conduite collective. Certains souvenirs de stades ensanglantés interrogent...

Proximité

Il y a aussi des proximités recherchées : les communautés religieuses de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e ont su intégrer les sports naissants dans les activités de leurs communautés pour proposer des activités aux jeunes gens prompts à aller s'amuser ailleurs. Mais à ce compte, les régimes totalitaires savent aussi faire fonctionner ces ressorts du grand groupe fraternel qui marche au pas... comparaison n'est pas raison !

Disparité

Brandir une torche allumée à Olympie par des mannequins déguisées en vestales ne transforme pas le "sport" en culte. Une religion suppose une foi en une transcendance qui la fonde. Les activités sportives trouvent leur justifications en elles-mêmes. Et puis entre les professionnels du sport, les pratiquants réguliers et les adeptes du sport spectacle à la télé, que de différences ! et quid de l'exercice quotidien conseillé par le médecin ou proposé par le professeur d'éducation physique : culte du corps ? sport ou sage habitude ?

Reste que le sport d'aujourd'hui a pris une telle dimension sociale que son étude n'a pas fini d'alimenter les matches entre philosophes, sociologues et théologiens.



Jeux Olympiques Rio de Janeiro 2016



Jeux Olympiques d'Innsbruck 1976

[Retour au sommaire](#)

Appréhender une pensée complexe du sport

Par Guillaume LEGAUT, Directeur général de l'UCPA

Souvent vu comme un phénomène social sous l'angle de la performance et de la compétition, du spectacle et des médias, ou de l'économie et du business, le sport doit être reconnu comme un fait social en soi, produit par la société et qui produit du social (voir 1ère partie). Dès lors, situer le sport comme bien commun, est une manière d'essayer d'avoir une pensée complexe du sport. La mise en lumière de liens dynamiques autour de l'imaginaire, du mouvement et de l'économie permettent d'explorer cette complexité du sport, son pluralisme et sa vitalité, tout en présentant l'expérience singulière de l'UCPA.

Imaginaire, événement et aventure

Le système formel met l'accent sur la santé et la performance. Pour autant, les autres modalités du sport (non-formelle et informelle) y contribuent également. Cristiano Ronaldo, Serena Williams, Usain Bolt ou Nadia Comaneci ne sont pas moins emblématiques des exploits sportifs que, hors du cadre institutionnel du sport, Mike Horn, Ella Maillard, Alexandra David-Néel ou Steve Fosset.



L'aventure sportive organisée dans un contexte non-formel (par exemple, les séjours sportifs et les activités de loisirs sportifs à l'UCPA) n'est pas moins contributive à la santé et à l'éducation des jeunes que les activités organisées par les fédérations sportives.

Bien souvent, l'expérience des valeurs du vivre-ensemble et de l'harmonie avec l'environnement sont fortement vécues au cœur du mode non-formel du sport. L'imaginaire suscité

par le sport peut prendre plusieurs dimensions.

Par la notoriété qu'ils apportent, les grands événements sportifs contribuent à (re)positionner les villes qui les accueillent sur la carte du monde, à développer le tourisme et à attirer des investissements internationaux¹. Le fait que les

¹. JEANRENAUD C, *The Economic Impact of Sports Events*, 2000.

transformations urbaines que nécessitent l'organisation d'un grand événement sportif sont extrêmement rapides explique aussi leur intérêt aux yeux des villes qui mutent d'une économie industrielle à une économie de services.

Les événements sportifs font vivre des sensations et font rêver. Ils alimentent un imaginaire de reproduction² et une reconfiguration de la réalité. C'est le cas des grands événements sportifs vécus comme un spectacle, comme des événements vécus à l'échelle humaine, "instagrammables", comme disent les jeunes, qui alimentent les échanges sur les réseaux sociaux. Le sport comme aventure fait vivre d'autres sensations et fait rêver. Il éveille un imaginaire de production et la puissance de créativité pour articuler discours et action. C'est un imaginaire dont la force vient de l'expérience de la liberté d'être en relation avec le monde.

Ainsi, par exemple, l'expérience sportive UCPA se singularise par l'aventure³ et sa manière propre de faire société⁴. Elle se résume en trois expressions clés :

1. La sociabilité nomade

L'UCPA propose de vivre une expérience extraordinaire qui permet de réinvestir l'ordinaire. La

2. RICOEUR Paul, L'imagination, Cours à l'Université de Chicago (1975), éd. Seuil, Paris, 2024.

3. Le cœur de l'expérience UCPA est de révéler sa vraie nature par le sport (Sport your nature) : "Sortir de chez soi, de son confort, de ses habitudes. Choisir l'activité qui fait vibrer. Partager le même espace et les mêmes sensations. Vivre des bons moments avec le moniteur et progresser. Sentir qu'on participe, avec d'autres, à une aventure. Goûter au bonheur de moments vrais et revenir plus confiant".

4. UCPA & ICP GREUS, "Evaluer l'utilité sociale. Guide méthodologique", 2018.

richesse relationnelle produite par l'UCPA ne se mesure pas dans la durabilité du lien créé mais plutôt dans la manière dont la relation, ponctuelle et éphémère, change la signification et la représentation que chacun se fait de soi, des autres, du monde auquel il appartient et de la place qu'il occupe dans ce monde commun.

2. Une pédagogie du commun

À travers l'apprentissage d'un sport individuel mais pratiqué de manière collective, l'UCPA fait vivre une expérience singulière du "commun". Le commun à l'UCPA ne se traduit pas dans des normes ou des techniques communes, suivies et pratiquées par tous de la même manière, mais plutôt dans le partage d'un mouvement et d'un « espace » commun (nature, salle de sport, chambre partagée, bar du site sportif...) où l'aventure individuelle devient expérience collective. Un cadre commun qui habilite chacun à devenir soi-même. Un collectif éphémère qui crée un avenir commun.

3. Une société qui se fait conversation

À l'UCPA on décroïsonne les relations sociales en plaçant toutes les personnes sur un pied d'égalité, en pratiquant une communication directe et non formelle, en transformant l'indépendance en interdépendance. La société avec ses classes et ses segments se déstructure pour devenir conversation. L'appartenance commune créée par l'UCPA n'est pas marquée par des statuts, des expertises ou des acquis communs, mais plutôt par la solidarité, ce qui circule entre ceux qui y participent.

En définitive, l'aventure sportive proposée par l'UCPA a une utilité sociale marquée par trois dimensions : un nomadisme

qui crée de la durabilité, une singularisation qui crée du commun, et un décroïsonnement qui crée de l'appartenance.

Mouvement, technologie et nature

La recherche de la performance sportive a conduit à mettre la technologie au service du sport.

Que ce soit dans la course, la natation, le saut en hauteur ou d'autres disciplines, les athlètes sont constamment poussés à repousser leurs limites grâce à l'innovation technologique.

Les chaussures de course légères avec une meilleure absorption des chocs, les maillots de bain hydrodynamiques et les équipements de pointe ont permis aux athlètes de réaliser des performances exceptionnelles.

Des dispositifs de suivi de la condition physique aux applications de formation personnalisées, la technologie offre aux sportifs des outils précieux pour atteindre leur plein potentiel. L'analyse des données biométriques, la surveillance de la fréquence cardiaque et la gestion de la nutrition font partie intégrante de l'entraînement sportif tourné vers la performance.

Toutes ces innovations, développées en collaboration avec des ingénieurs et des scientifiques, ont changé la donne dans le monde du sport.

Certains sports de nature (surf, alpinisme...) sont particulièrement propices à l'expérience de nature. La montagne, la mer, la pleine nature sont de formidables écoles de vie qui éveillent les sensations, le sens de l'observation, le sentiment d'appartenance, les capacités de dépassement et d'entraide.

Marqué par des phénomènes

chaotiques et incertains, le milieu vivant et vulnérable demande à l'être humain de s'adapter sans cesse.

Ainsi, les sports de vague (surf, windsurf, kitesurf...) confrontent à la chute, l'immersion forcée, le tumulte des eaux blanches, le choc avec un autre pratiquant, la hantise d'être aspiré vers le large... L'observation de la houle, du vent, du relief, de la dernière vague déferlante permet d'envisager l'amplitude, l'orientation et le moment de la prochaine vague et l'évolution possible du surfeur.

En équitation, la relation au cheval exige la même capacité à s'ajuster avec l'animal pour conduire le mouvement. Dans les sports de nature, le sportif doit greffer son déplacement dans le mouvement plus vaste de la nature.

Dans cet accord à l'unisson avec l'environnement se forme une "pédagogie de la nature" et conjointement une intelligence pratique.

L'expérience de nature ouvre à d'autres formes d'intelligence. Elle donne des clés pour comprendre ce qui n'est pas cartésien. L'expérience de nature apprend que la trajectoire directe n'est pas toujours le plus sûr chemin. La nature a des cycles, des détours et des dérives, hors desquels on s'expose au danger. Lorsqu'on apprend à marcher, à faire du vélo, à nager ou à skier, il faut tester, chuter et tester à nouveau, avant de se rapprocher et finalement, franchir le cap et trouver le juste équilibre. Cette progression circulaire par itérations successives est différente d'une démarche rationnelle où chaque étape se succède logiquement. La nature nous apprend que pour progresser, il faut parfois tester, échouer,



chuter et revenir tester à nouveau, avant de réussir. La nature apprend l'action récurrente.

L'expérience de nature à travers le sport, c'est d'abord l'expérience que la volonté de maîtriser ne permet pas toujours de conduire le mouvement. La nature a ses propres réactions avec lesquelles il est nécessaire de s'accorder. Elle apprend à entrer en résonance, à épouser le rythme de la pente, de la vague, du vent ou du cheval. L'engagement que nécessite cet exercice procure une sensation positive de vertige. Il ne s'agit pas d'une exposition au risque, mais plutôt d'une bonne appréhension des possibles, dans une juste résonance avec la nature. En retour, la nature nous donne une vitesse, une puissance, une vibration.

Ensuite, l'expérience de nature à travers le sport, c'est l'expérience que la performance maximale n'est pas toujours la meilleure. La finalité des sports de nature n'est pas de conquérir un espace ou de battre des records de temps, mais d'appréhender le plus justement les mouvements de la nature et d'accorder son propre mouvement

par une recherche d'harmonie. La nature a des limites et des rythmes à respecter, au-delà desquels on épuise les équilibres du vivant. L'expérience de nature apprend à connaître les limites, les rythmes et les équilibres. Enfin, l'expérience de nature à travers le sport, c'est l'expérience d'un monde familier. L'environnement n'est pas seulement l'environnement naturel. Il recouvre aussi le milieu urbain, qui a sa propre biodiversité par exemple et ses enjeux de préservation. L'intégration de l'individu à son environnement passe aussi par une expérience physique et la réappropriation de son corps : notion de bien-être, harmonie/symbiose, connexion à la nature source de bien-être.

Avec la démocratisation des sports de nature, la fréquentation des sites naturels et l'utilisation des équipements sportifs mettent en concurrence les différents modes de pratique sportive : conflits d'accès au littoral, partage des lignes d'eau, controverses sur l'équipement des voies d'ascension, partage des chemins ruraux, accès aux rivières... L'enjeu n'est pas uniquement un

sujet de gestion de l'espace, il est aussi culturel : vivre le pluralisme, préserver le patrimoine naturel, respecter l'éthique des pratiques et prendre en compte la rationalité économique. Dans certains cas, l'instauration de médiation par un gestionnaire des espaces peut être nécessaire pour organiser le dialogue et la régulation entre les différentes formes d'usages. Avec les sports de nature, le territoire devient un espace de projets, fruit de l'interaction entre les différentes parties prenantes.

Economie, lucrativité et intérêt général

Les auteurs de l'ouvrage "*The Global Sport Economy*"⁵ expliquent qu'il existe de nombreux modèles pour estimer le poids économique du sport. Selon l'étude du cabinet de conseil KEARNEY, l'économie mondiale du sport représente aujourd'hui entre 350 et 450 milliards d'euros (480 à 620 milliards de dollars).

Cela comprend l'activité des équipes, ligues et fédérations sportives, la construction d'infrastructures, les articles de sport, les produits sous licence et les événements sportifs en direct. L'industrie du sport croît plus rapidement que le produit intérieur brut (PIB) national dans le monde entier.

Pour sa part, le Global Wellness Institute⁶ estime que les activités physiques récréatives génèrent 828 milliards de dollars d'activité économique du secteur privé en 2018. Au sein de ce marché, un peu moins de la moitié (44 %) représentait les dépenses



directes des consommateurs pour la participation à des activités physiques et sportives. Un peu plus de la moitié (56 %) étaient consacrés aux articles de sport, équipements et fournitures connexes.

Le sport est devenu un secteur économique à part entière. Mais la recherche de profits privés est une bien faible motivation, au regard du potentiel impact social du sport et de la poursuite de l'intérêt général.

À l'échelle mondiale, on estime que cela coûte annuellement 54 milliards de dollars en soins de santé directs et 14 milliards en perte de productivité⁷.

Au Royaume Uni, le Gouvernement a estimé que le coût de l'inactivité physique est de l'ordre d'au moins 2 milliards de Livres Sterling par an⁸.

Le retour sur investissement dans le sport est globalement bénéfique pour la société.

Selon des études menées aux Etats-Unis, en Australie et en Finlande, le retour sur investissement dans le sport est estimé de 3 à 4 € pour 1 € investi dans le développement de la pratique sportive et jusqu'à 41 € pour 1 € investi dans des programmes sportifs en faveur des populations ayant le moins d'opportunités⁹.

Une récente étude de l'UNESCO¹⁰ souligne que chaque dollar investi dans le sport génère entre 3 et

5. DESBORDES Michel, AYMAR Pascal et HAUTOIS Christopher, "*The Global Sport Economy*", Routledge, 2019 6 Global Wellness Institut, "*Move to be Well: The Global Economy of Physical Activity*", 2009

6. Global Wellness Institut, "*Move to be Well: The Global Economy of Physical Activity*", 2009

7. Organisation Mondiale de la Santé, "*Une population plus active pour un monde en meilleure santé, Plan d'action mondial pour promouvoir l'activité physique 2018-2030*", 2019.

8. UK Government Cabinet Office, "*Game Plan : a strategy for delivering Government's sport and physical activities objectives*", décembre 2002.

9. COLIN HIGGS CONSULTING (2008), A sport plan for New Brunswick. Dept. of Wellness, Culture and Sport, Sport New Brunswick - MULLER P., WADSLEY A., ADAMS D., ARTHUR D. et FELMINGHAM B. (2010). The Value of Sport and Physical Recreation to Tasmania. Australian Innovation Research Centre, University of Tasmania, Australia. - HUHTALA A. (2004). What price recreation in Finland ? - A contingent valuation study of non-market benefits of public outdoor recreation areas. Journal of Leisure Research, Vol. 36, Issue 1, p. 23-44.

10. UNESCO, "*Impact investment in sport: innovating sport for development funding*", 2023.

124 dollars de retour en bénéfices sociaux et économiques. Le rapport coûts-bénéfices est en particulier très favorable dans les pays en développement, alors que le sport représente seulement 0,5% du PIB en Afrique (contre 2% au niveau mondial). Ces résultats sociaux et économiques plaident en faveur d'un engagement des pouvoirs publics, des investisseurs sociaux et des philanthropes.

A côté des acteurs économiques qui cherchent le profit privé, des acteurs publics qui disposent de moins en moins de moyens au service de l'intérêt général, et des acteurs philanthropiques (bénévoles, non profit organisations, charities...), l'économie sociale (not for profit organisations, social impact investment) a encore peu investi le champ du sport. Pourtant, une approche non lucrative qui met la performance économique au service des bénéfices sociaux peut avoir un impact significatif.

À l'UCPA, la création de valeur est entièrement au service de la mission sociale. L'association est administrée par des bénévoles qui ne reçoivent aucun profit financier. Les prix pratiqués sont inférieurs à ceux du marché à prestations équivalentes.

L'association s'efforcent d'établir une rémunération équitable avec ses fournisseurs. Les banques et les investisseurs sociaux qui financent perçoivent des intérêts limités. L'échelle des rémunérations est limitée de 1 à 5 entre le premier salaire et le dernier. Les excédents de gestion sont entièrement réinvestis dans le développement de l'association. Les fonds propres sont impartageables, ils ne peuvent être employés qu'au service de la cause associative.

Cette démarche non-lucrative est radicale. Le projet de l'UCPA est de développer l'accès pour le plus grand nombre, en particulier les jeunes, à des activités éducatives et sportives de loisirs

et de tourisme. L'UCPA crée de la valeur économique et sociale par l'encadrement d'activités éducatives et sportives.

Au lieu de la spécialisation, sa performance économique repose sur la mutualisation (mixité de publics, d'activités et de compétences).

Elle est orientée pour assurer l'accessibilité de l'activité et une viabilité à long terme. Sa performance sociale est développée par l'expertise des métiers et la personnalisation de la relation avec les clients.

Elle vise à maximiser l'impact éducatif (autonomie, sociabilité, bien-être, écologie) et social (santé, cohésion sociale, développement durable, employabilité) des activités. En conservant la lucidité et l'humilité sur les progrès qu'elle peut encore accomplir, l'UCPA réalise aujourd'hui plus de 300 millions d'euros de revenus annuels au profit de 3,5 millions de bénéficiaires d'un encadrement éducatif et sportif orienté vers l'émancipation des personnes, la santé, le bien-être, l'équilibre avec la nature et la cohésion sociale.

En guise de conclusion

Le sport n'est pas un simple divertissement. Il permet d'exercer sa liberté et sa responsabilité en ordonnant son corps et son esprit. Le sport n'est pas un simple phénomène social.

L'activité sportive engage dans le rapport au monde et ouvre de manière unique le champ des possibles au plan de la société. Articuler les potentiels du sport est une œuvre complexe. Si l'on se garde de la réduire à un acte de consommation, un simple spectacle ou une performance technique, l'expérience sportive participe à rendre chacun acteur, libre et responsable, de sa destinée et de sa coopération au bien commun.

Le sport est un écosystème d'expériences plurielles. Il vit de sa capacité à les faire dialoguer entre elles, à cultiver l'unité dans la diversité, à apprendre d'elles pour se transformer et, ce faisant, à inspirer une conception nouvelle du bien commun.

Le développement de l'activité sportive apparaît limité s'il est pensé à travers le prisme d'une vision institutionnelle du sport¹¹.

En effet, si le système formel du sport contribue notamment à développer la visibilité du sport dans la société, force est de constater qu'il est loin de réaliser seul l'idéal d'une civilisation sportive.

Il s'agit dès lors de repenser et de relier entre elles les différentes formes du sport, de les ordonner de manière différente, de les faire coopérer entre elles.

Il serait vain d'opposer la quête de la performance qui conduit à sélectionner au risque d'exclure et l'égalité des chances qui cherche l'intégration de tous au risque de limiter la promotion des talents individuels.

Le sport a besoin d'une diversité de parcours permettant à chacun, quelle que soit sa condition sociale et son âge, d'accéder à la pratique sportive. Le sport tout au long de la vie vise à répondre aux défis d'un monde en changement rapide.

11. Le Livre Blanc sur le sport de la Commission Européenne (2007) souligne que "Grâce au rôle qu'il joue dans l'éducation formelle et dans l'éducation non-formelle, le sport renforce le capital humain"

[Retour au sommaire](#)

Crédits photos

- Page 1 couverture : UCPA / VILLECOURT Paul - OUTDOOR-REPORTER.COM
- Page 2 couverture : UCPA / Vincent COLIN
- Page 4 : UCPA / VERRIER Sophie
- Page 7 : UCPA_Chloé MAURY
- Page 9 : UCPA / VILLECOURT Paul - OUTDOOR-REPORTER.COM
- Page 11 : UCPA_Fabien THIBAUT
- Page 13 : UCPA_Fabien THIBAUT
- Page 15 : UCPA / THIBAUT Fabien
- Page 17 : Depositphotos
- Page 18 : Depositphotos
- Page 19 : Depositphotos
- Page 20 : Depositphotos
- Page 21 : UCPA / Alain DELORME
- Page 23 : UCPA / Vincent COLIN
- Page 25 : UCPA / Alain DELORME
- Page 26 : UCPA / Alain DELORME
- Page 34 : photo FSCF
- Page 40 : photo FSCF
- Page 44 : photo FSGT
- Page 46 : photo FSGT
- Page 47 : photo FSGT
- Page 48 : UCPA / Vincent COLIN
- Page 52 : Depositphotos
- Page 59 : Depositphotos
- Page 61 : Depositphotos
- Page 62 : Depositphotos
- Page 67 : Depositphotos
- Page 68 : Depositphotos
- Page 69 : UCPA / Alain DELORME
- Page 71 : photo Handi Cap Evasion
- Page 72 : Photo Handi Cap Evasion
- Page 73 : Photo Handi Cap Evasion
- Page 75 : UCPA_J. Nedelec-Andrade
- Page 76 : UCPA_Chloé MAURY
- Page 77 : UCPA_Solidarité femmes 13
- Page 78 : UCPA_Fabien THIBAUT
- Page 79 : UCPA / Vincent COLIN
- Page 80 : ADOBE STOCK/ galitskaya
- Page 83 : Depositphotos
- Page 84 : Depositphotos
- Page 85 : Depositphotos
- Page 96 : Depositphotos
- Page 97 : Depositphotos
- Page 98 : Depositphotos
- Page 100 : UCPA / Maxime GRUSS
- Page 101 : UCPA / VILLECOURT Paul - OUTDOOR-REPORTER.COM
- Page 102 : Depositphotos
- Page 103 : Depositphotos
- Page 113 : UCPA / LAMBERT-DESGRANGES olivier
- Page 115 : UCPA / Thomas LODIN
- Page 116 : UCPA / SAMUEL DECOUT
- Page 119 : UCPA / Thomas LODIN
- Page 120 : VILLECOURT Paul / OUTDOOR-REPORTER.COM



Cette publication est sous licence Creative Commons :

Sous réserve de la mention d'Approches Coopératives et du nom de l'auteur, le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale.

Pour trouvez d'autres livres et publications gratuites et s'abonner à la newsletter :

<https://approchescooperatives.org>

Compétences pour la vie

Activité physique

Littératie physique



Le sport pour tous

Bien-être et santé

Compétition

Esprit d'équipe

Expérience de nature

Cohésion sociale

Emulation